

Le Nouvelliste

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

cyberpresse.ca

Pascal Caron

L'athlète à son grand départ
pour Salt Lake City - page 15

Du pot dans la grange

Plus de 4500 plants saisis
à Saint-Prospère - page 3

82e ANNÉE, No 89

TROIS-RIVIÈRES, LE JEUDI 14 FÉVRIER 2002

65¢ PLUS TAXES

Claude Pinard secoué

Le député invité à quitter
la vice-présidence de
l'Assemblée nationale

MARTIN FRANCOEUR

Shawinigan

Le député de Saint-Maurice, Claude Pinard, perdra son titre de vice-président de l'Assemblée nationale. Le premier ministre Bernard Landry lui a demandé de démissionner de ce poste, possiblement pour le remplacer par le député de Marguerite-d'Youville, François Beaulieu.

Claude Pinard l'a appris le 31 janvier, par un appel téléphonique du premier ministre. «Ça fait le même effet qu'un coup de poing dans le front. Une nouvelle comme celle-là m'a fait perdre mes moyens et m'empêchait de questionner cette décision», explique-t-il, encore secoué.

Dans les faits, le député de Saint-Maurice quittera la vice-présidence le 12 mars prochain, à l'ouverture de la session parlementaire. Ironiquement, il avait accédé à ce poste le 12 mars 1996.

Joint hier par *Le Nouvelliste*, le principal intéressé n'a pu cacher une profonde déception. «Je ne m'attendais pas à ça du tout. Je m'étais tellement investi dans ce travail-là. C'est une fonction que j'adorais et en laquelle je croyais beaucoup. Tout le monde le savait que j'aimais ça», explique-t-il. Récemment, il avait même confié qu'il préférerait un poste de vice-président ou le poste de président de l'Assemblée nationale plutôt qu'un poste de ministre.

Dans quelques semaines, toutefois, il se retrouvera simplement député de Saint-Maurice. Il rencontrera au début de la semaine prochaine des représentants du cabinet du premier ministre, qui pourraient lui offrir une fonction parlementaire. Bien que le député préfère rester discret à ce sujet, il n'est pas exclu qu'on le retrouve à un poste de

Voir PINARD en page 2



IMAGE-MÉDIA MAURICIE, MARIE DUHAIME

Gérard et Thérèse Gervais, de Cap-de-la-Madeleine, s'aiment depuis 54 ans. Malgré la maladie qui a frappé de plein fouet M. Gervais, l'amour a tenu bon.

«Une chance qu'on s'aime»

Gérard et Thérèse Gervais en amour depuis 54 ans malgré la maladie

MARIE-EVE LAFONTAINE

Cap-de-la-Madeleine

«Une chance qu'on s'aime. Si on ne s'aimait pas on ferait dur.»

Aujourd'hui, comme à tous les jours, Thérèse Gervais rendra visite à son amoureux au centre d'accueil Luc-Désilets, à Cap-de-la-Madeleine. Pour souligner la Saint-Valentin, elle aura une surprise à lui offrir, probablement un petit cœur en chocolat. Mais bien au-delà des friandises ou des cartes de souhaits, ce sont ses soins constants, sa patience et ses multiples gestes de tendresse qui sont la preuve irréfutable de son amour pour son mari, Gérard Gervais.

Depuis 18 ans, son homme est paralysé. Malgré la peine et les difficultés quotidiennes, jour après jour, elle tient à être auprès de lui.

M. et Mme Gervais fêteront leur 54e anniversaire de mariage le 25 février prochain. C'est dans un restaurant de Saint-Narcisse que Cupidon a frappé, alors qu'un beau grand garçon de Grand-Mère passait par là un peu par hasard. «Dès que je l'ai vu, ce fut le coup de foudre. On a tout de suite su qu'on était fait l'un pour l'autre. C'était un beau grand noir», relate la dame de 72 ans.

Ils ne se sont plus jamais quittés. Neuf mois après leur rencontre, ils se sont mariés. Une trentaine d'années de bonheur et deux enfants plus tard, le drame a frappé. «À l'épo-

que, je travaillais à l'hôpital Saint-Joseph. À 7 h, mon mari est venu me conduire au travail. À 9 h, on m'a appelée pour me dire d'aller à l'urgence. Mon mari était couché sur une civière. Il ne me reconnaissait même plus», se souvient-elle avec douleur.

M. Gervais venait de faire un grave ACV. Il a dû subir une opération au cerveau. Il est demeuré plusieurs mois à l'hôpital. Depuis, il est paralysé du côté droit et n'est plus capable de parler. Il avait alors 58 ans. «Un événement comme celui-là, ça donne une bonne claque. J'ai été dévastée, c'est le cas de le dire. J'ai perdu 30 livres en deux mois.»

Voir GERVAS en page 2

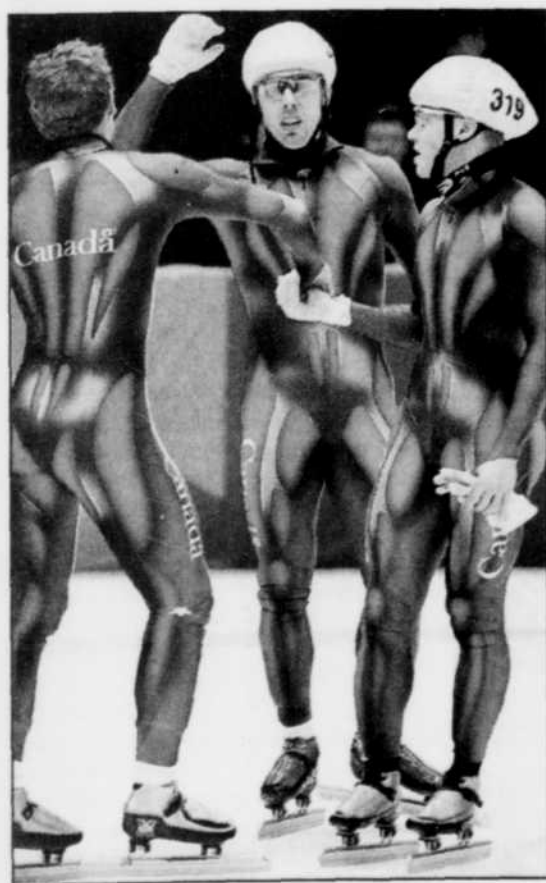


PHOTO: AP

Éric Bédard a félicité ses coéquipiers François-Louis Tremblay et Mathieu Turcotte après la demi-finale du relais présentée hier aux Jeux de Salt Lake City.

Vers le record du monde!

Éric Bédard a cassé la glace, hier, aux Jeux olympiques de Salt Lake City. Comme c'est le cas depuis le début de l'événement, l'athlète de Sainte-Thérèse nous livre ici ses états d'âme.



C'était cool de se retrouver enfin sur la glace. Tous les gars de l'équipe étaient un peu nerveux au début de la course, mais les choses se sont replacées assez vite. Notre plan de match était simple: on voulait partir vite pour distancer les Japonais et les Belges dès le départ. Et notre tactique a fonctionné à merveille. Après quelques tours, on avait déjà une très bonne avance. On a alors joué de prudence pour éviter les erreurs. Et maintenant c'est fait: on sera de la finale du relais!

En fait, on n'a jamais été en danger dans cette demi-finale. On a d'ailleurs fini la course de façon très relaxe pour ne pas être victime

de blessures inutiles. Marc (Gagnon) a même franchi les derniers mètres de la course en regardant derrière lui. Et malgré cela, on a fait un temps de 6:45,46 minutes, à seulement 1,5 seconde du record du monde qui nous appartient. Au passage, on a éclipé le record olympique (7:01,66) qui appartenait aux Japonais depuis les Jeux de Nagano de 1998. Imagine si on y était allé à fond pendant toute l'épreuve! C'est donc de très bonne augure pour la finale.

En finale, justement, on va se retrouver sur la ligne de départ avec l'Italie, la Chine et les Américains. Bonne nouvelle: les Coréens ont été disqualifiés dans l'autre demi-fi-

nale. J'ai vu l'incident et le Coréen qui a essayé de dépasser l'Américain méritait d'être sanctionné. Un patineur est toujours responsable de son dépassement. Mais c'est vrai aussi que l'Américain a ouvert les bras lorsque le Coréen a entrepris son dépassement. Moi, je pense qu'il y aurait pu y avoir double disqualification. Et je dois avouer que ça aurait fait encore plus notre affaire parce que les Américains ont une bonne équipe.

Mais j'ai pas mal plus peur des Chinois qui ont fini deuxième dans notre demi-finale. Mais c'est évident qu'ils n'y sont pas allés à fond. En fait, je pense que leur priorité était de devancer les Japonais pour se qualifier. Ça va sûrement être une autre histoire en finale.

Reste à voir quelle tactique on va alors décider d'utiliser. Mais je pense bien qu'on va faire le même genre de course qu'aujourd'hui (hier): on va y aller à fond dès le départ. Et cette fois, personne ne va ralentir à la fin. On va y aller le tout

Voir BÉDARD en page 2

Vie régionale

Paradoxe

- page 3

avec JEAN-MARC BEAUDOIN

MÉTÉO

Maximum: -6 Minimum: -6 Détails p. 28

SOMMAIRE

Arts et spectacles:	Mots croisés:	27
20-21	Nécrologie:	25-26
Bandes dessinées:	Opinions:	6
25	Petites annonces:	
Feuilleton:	28	23-24
Gens d'ici:	27	Sports: 15 à 19
Horoscope:	27	Vos affaires: 9 à 12
Jeux et enjeux:	27	
Loterie:	14	

Semaine



POÈME

Nous savons à peine lire et écrire et nous savons déjà être ailleurs
Antonio Deltoro, Constance de l'étonnement, UNAM/ALDUS et Écrits des Forges, 2001

www.gervaisauto.com

GERVAIS
AUTO
ST-GEORGES-DE-CHAMPLAIN
225 véhicules 538-AUTO
DISPONIBLES EN TOUT TEMPS

SOURIRE

Un gentleman est un monsieur qui se sert d'une pince à sucre, même lorsqu'il est seul.

PONTIAC
SUNFIRE 2002
12 788\$
Pontiac Automobile
(819) 228-2711

Déménagé dans un nouveau local!

Nous vous invitons à venir visiter notre nouvelle salle d'exposition

*** Main-d'œuvre de première qualité
*** Designers sur place

Armoires

5250, boul. Jean-XXIII, Trois-Rivières-Ouest • 819.378.8591
www.cuisitek.com • R.B.Q. #8233-2800-03

CUISINES SALLES DE BAINS

C.U.I.S.I.T.E.K
LE HAUT DE GAMME ACCESSIBLE
Depuis 8 ans à votre service!



Aujourd'hui



JACQUES L'HEUREUX Pause culturelle

Les élèves de l'école Val-Marie ont reçu la visite du comédien Jacques L'Heureux, porte-parole de la Semaine québécoise des arts et de la culture à l'école 2002. Un texte de Linda Corbo.

Demain



PRÉVENTION SUICIDE Personnes à risques

Le groupe des hommes de 29 à 45 ans constitue le prochain défi pour le Centre Prévention suicide, estime le directeur général, Paul Langevin.

Samedi



VOYAGES La sainte paix

Besoin de silence et de paix dans un environnement favorable à la réflexion? Ce qu'il vous faut, c'est un séjour dans un monastère. Michel Beaunoyer s'est rendu à la Trappe d'Oka.

Le Nouvelliste

FONDÉ LE 30 OCTOBRE 1920
1920, rue Bellefeuille,
Trois-Rivières - G9A 3Y2
(819) 376-2501

PRÉSIDENT ET ÉDITEUR ANDRÉ PROVENCER

RÉDACTION

RÉDACTRICE EN CHEF CHRISTIANE ST-PIERRE
DIRECTEUR DE L'INFORMATION MICHEL SAINT-AMANT

information@lenouvelliste.ca
Télécopieur: (819) 376-0946

PUBLICITÉ - MARKETING

DIRECTRICE GINETTE PANNETON
ANNONCES LOCALES ANDRÉ GARCEAU
PROMOTIONS ET CLASSES CELINE PARENT
Publicité et annonces • Télécopieur: (819) 691-4336
Néologie • Télécopieur: (819) 376-8625

ABONNEMENT ET TIRAGE

DIRECTEUR NORMAND DUMOULIN
abonnement@lenouvelliste.ca
Téléphone: (819) 379-2000

ADMINISTRATION ET FINANCES

DIRECTEUR ALAIN ROCHER

PRÉIMPRESSION

DIRECTEUR MARC PRONOVOST

INFORMATIQUE

SUPERVISEUR JEAN-MARC DE JONGHE

IMPRIMERIE À T.R. OFFSET

DIRECTEUR FERNAND STYVAIN
Téléphone: (819) 379-1866

PINARD

Suite de la page 1

président de commission ou d'adjoint parlementaire.

Élu député de Saint-Maurice pour la première fois le 12 septembre 1994, il entend continuer à servir les citoyens de sa circonscription de la façon dont il l'a toujours fait depuis son élection. «Mon rôle principal est de représenter les citoyens du comté de Saint-Maurice. Je n'aurai plus à faire preuve d'autant de réserve que quand j'étais vice-président. Et je peux vous assurer que je vais mettre les bouchées doubles pour faire avancer le comté de Saint-Maurice», assure-t-il.

Quant à son avenir comme député, M. Pinard affirme qu'il est encore trop tôt pour décider s'il sollicitera un nouveau mandat aux prochaines élections générales. Il dit vouloir se donner un peu de temps pour y réfléchir.

Claude Pinard ne cache pas une certaine amertume quant à la façon dont on lui a montré la porte. «Depuis deux semaines, mon successeur fait

tourner la nouvelle comme quoi il me remplace comme vice-président», remarque-t-il. Il affirme aussi que les jours qui ont suivi la confirmation de cette nouvelle par le premier ministre ont été difficiles. «Je suis loin d'accepter ça de gaieté de coeur, loin de là. Mais ce sont des choix du premier ministre et ce n'est pas moi qui vais dire que ces choix ne sont pas bons.»

Le député déplore par ailleurs que la Mauricie s'en trouvera probablement affaiblie. «C'est évident que ça fait encore reculer la région. Déjà qu'on avait qu'un seul ministre, ce qui était bien inférieur à la représentation qu'avaient plusieurs autres régions au sein du Conseil des ministres», note-t-il.

La rétrogradation dont il est victime entraînera inévitablement des changements dans son personnel politique. «C'est ça qui me fait le plus mal au coeur. C'est l'équipe qui fait la force du député et j'ai une très belle équipe», note-t-il. Le budget qui lui est alloué comme vice-président sera coupé et selon Claude Pinard, cela se traduira par la suppression de quelques postes. Cinq personnes travaillent actuellement à son bureau de Shawinigan, alors que trois autres se trouvent à son bureau de l'Assemblée nationale.

Quant aux causes de cette demande de démission, elles demeurent nébuleuses. «C'est comme ça que ça se passe quand un premier ministre veut du changement», remarque-t-il. Il s'est notamment demandé si les événements de



LE NOUVELLISTE, SYLVAIN MAYER

juin dernier au salon bleu, alors qu'il présidait une séance houleuse en fin de session, avaient pu avoir une influence. On se souviendra qu'il avait alors expulsé de la Chambre le leader de l'Opposition, Pierre Paradis, à la suite d'avertissements répétés. «Mais je ne pense pas que ça ait nui. N'eût été de ça, on n'aurait probablement pas procédé à des réformes comme celle qu'on a appliqué pour les fins de session parlementaire.»

La passion de Claude Pinard pour l'institution parlementaire s'est aussi traduite par la participation à la réalisation d'un document sur la nécessité du contrôle parlementaire, document duquel pourraient découler des réformes majeures.

«Je suis content d'avoir vécu cette expérience de vice-président. Je considère que c'était un privilège extraordinaire. Mais je ne vous cacherai pas que le fait de devoir quitter, ce n'est pas facile à vivre. C'est très dur pour moi, personnellement», conclut-il avec une voix encore émue.

BÉDARD

Suite de la page 1

pour le tout, surtout si on a des chances de battre le record du monde.

Mais on a encore une bonne dizaine de jours pour y penser parce que la finale n'est prévue que pour le 23 février, l'avant-dernière journée des Jeux. Et d'abord et avant tout, il va falloir décider qui va prendre part à cette finale. En demi-finale, c'était moi, Marc Gagnon, Mathieu Turcotte et François-Louis Tremblay. Mais comme on veut que les cinq membres de l'équipe aient une médaille, il va falloir mettre Jonathan Guilmette sur l'équipe pour la finale. Alors, il y en a un qui va devoir céder sa place.

Moi, je pense que ça va se jouer entre moi, Mathieu et François-Louis. L'entraîneur va prendre sa décision cette semaine à la lumière de nos performances à l'entraînement. Étant donné que je ne fais que le relais, j'espère évidemment être de retour sur la glace pour la finale. Surtout que j'ai ressenti un peu de fourmis dans les jambes quand les épreuves individuelles ont pris leur envol.

Mais j'ai fait une croix définitive là-dessus. Je me concentre plutôt à donner des conseils aux gars et, bien sûr, à me préparer pour aller chercher l'or au relais!

Propos recueillis
par Stéphan Frappier

GERVAIS

Suite de la page 1

La Madelineoise a quitté son travail pour s'occuper de son mari. «Je me suis toujours dit que je le garderais tant que je serais capable. J'ai déjà travaillé dans un centre d'accueil et je trouvais qu'il y avait trop de gens seuls. Je ne voulais pas qu'il se retrouve tout seul», raconte-t-elle.

Elle a dû apprendre à vivre avec son mari qui ne se souvenait plus de rien, qui était incapable de communiquer. Il en avait même oublié qu'on doit ouvrir la bouche pour manger. «Il a tout oublié. Il ne savait même pas comment manger. Il a tout fallu lui réapprendre. C'était comme un enfant», raconte sa fille, Lucie Gervais.

Cet ancien travailleur de la CIP était un chasseur et un pêcheur passionné. Chaque année, il se rendait à Windigo avec sa conjointe pour pratiquer ses sports préférés. «Quand il parlait à la pêche, il ne revenait jamais bredouille. Après sa paralysie, nous sommes retournés à Windigo. On lui a donné une petite canne à pêche. Lui, un si grand pêcheur, il ne savait même pas quoi faire avec», se souvient tristement son épouse.

La fille du couple s'est alors installée à l'appartement situé au-dessus de

celui de ses parents pour prêter main-forte à sa mère. Elle l'aidait à relever son père lors de ses multiples chutes. Le fils du couple, Claude, lui donnait aussi un bon coup de main. Lorsque ses enfants n'étaient pas là, Mme Gervais n'avait d'autre choix que d'appeler les policiers pour qu'ils l'aident à soulever son mari lorsqu'il tombait.

Pour passer à travers tous ces événements, le couple compte sur leur amour. Et malgré la maladie et ses tourments, tout n'est pas noir chez les Gervais. La Saint-Valentin fait d'ailleurs partie de leurs beaux souvenirs. «J'allais le voir et je lui disais: 'Oublie pas c'est la Saint-Valentin bientôt'. Il me donnait des sous et j'allais acheter un coeur en chocolat et une carte. Je lui disais où je les avais cachés et le matin de la Saint-Valentin, il les donnait à ma mère», raconte Lucie Gervais. «Il nous apporte beaucoup, poursuit Lucie Gervais. Quand tu aimes quelqu'un, il ne peut pas faire autrement que de t'apporter de la joie. Ça nous fait plaisir de prendre soi de lui.»

Il y a un an, Mme Gervais a dû placer son mari, qui est maintenant âgé de 77 ans, au centre d'accueil. Ce dernier n'était plus capable de marcher. Son état se détériorait tout comme la santé

de son épouse. Ce fut un choix déchirant. «Ce fut très difficile. Il ne comprend pas toujours ce qu'on lui dit. Je ne pouvais pas lui expliquer que j'étais fatiguée.»

Depuis un an, à tous les jours, Mme Gervais passe son après-midi au centre d'accueil avec son mari. «Je ne veux pas le laisser tout seul. Il ne peut pas demander ce qu'il a besoin. Il n'est même pas capable de prendre un kleenex tout seul. Je le dorlote. Je lui fais la barbe, je le peigne, je lui fais manger sa collation. Quand il me voit arriver il est très content. Il me fait des petits sourires», raconte-t-elle.

Celle-ci se souvient avec bonheur du temps où son mari était en santé. Ils sortaient et s'amusaient beaucoup. Mme Gervais remercie le ciel qu'elle et son mari n'aient pas reporté à plus tard les petits moments de bonheur. «On a profité de la vie. Tant qu'on a été capable, on a profité de la vie.»

M. et Mme Gervais vont célébrer la Saint-Valentin bien simplement aujourd'hui. Mais après toutes ces années de bonheur et d'épreuves, qui pourrait douter de leur amour? «Ce fut très difficile mais on est passé à travers, assure Mme Gervais. Une chance, l'amour est là.»

Nos excuses

Une malencontreuse erreur a fait croire, dans notre édition d'hier, que la dame qu'on aperçoit sur la photo avec son fils est Chantal Marcotte, une jeune femme qui est décédée en février 1999, des suites de complications pulmonaires. En fait, il s'agissait plutôt de Mme Lucille Bellerive, une résidente de Charette décédée en mai 1997, qu'on voit avec son fils Jean-Philippe. Les deux femmes avaient été vues et traitées par le Dr Richard Déry à l'urgence du Centre hospitalier du Centre-de-la-Mauricie quelques heures avant leur mort. Les familles de ces deux femmes poursuivent chacune le médecin et réclament des compensations monétaires de l'ordre de 1,8 million \$ dans le cas de Mme Bellerive et de 1,28 million \$ dans le cas de Mme Marcotte. Toutes nos excuses aux familles.



LA LIBRAIRIE ÉCONOMIQUE



538, rue Williams
Trois-Rivières
Tél. : 693-1262

DU 10 AU 16 FÉVRIER
INCLUSIVEMENT

LIVRES
REVUES
ET DISQUES

50% DE RABAIS
SANS EXCEPTION

BIENVENUE À TOUS!

Au bénéfice de la Fondation prévention suicide

OUVERT
7 JOURS/7
POUR MIEUX
VOUS SERVIR

LIBRAIRIE

POIRIER

1545, rue Royale, Trois-Rivières • Tél. : 379-1535

20%

Jusqu'au
dimanche
17 février
2002.

de rabais
sur tout

Sont exclus la papeterie
et les produits déjà en
spécial ou marqués
«prix net».

Découvrez
nos milliers
de rabais
en librairie.

STATIONNEMENT
GRATUIT
RÉSERVÉ POUR
NOTRE CLIENTÈLE
JUSTE À CÔTÉ
DE LA LIBRAIRIE

OUVERT LE DIMANCHE de 10 h à 17 h

La librairie Clément Morin, Les Éditions
du Boréal et Le Nouvelliste invitent
10 personnes à célébrer la parution de

Il n'y a plus d'Amérique

Le plus récent roman de Louis Caron

Le mercredi 20 février 2002 de 17 h à 19 h
à la librairie Clément Morin
4000, boul. des Forges à Trois-Rivières

Ces 10 personnes recevront également un roman dédié.
Pour participer, remplissez le coupon et postez-le à :
IL N'Y A PLUS D'AMÉRIQUE
Le Nouvelliste, C.P. 515, Trois-Rivières, G9A 5H5
ou déposez-le à la librairie Clément Morin

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Le tirage aura lieu le 19 février et les gagnants seront avisés par téléphone.



JEAN-MARC
BEAUDOIN
beaudoin@nouvelliste.qc.ca

Paradoxe

C'est une des fêtes les plus fêtées. Une fête incontournable. Qu'on ne peut oublier ou éviter sans risques sévères. Pourtant, la fête des petits coeurs, des transis, des soupirants, la Saint-Valentin, ne sera pas célébrée par au moins la moitié de la population en âge d'aimer.

Jamais, dit-on, les gens n'ont eu autant besoin d'amour. Jamais pourtant les statistiques nous ont tant appris que les gens vivent de plus en plus seuls.

Non seulement un mariage sur deux ne tient plus la route, mais on assiste à une montée en flèche du célibat résigné.

C'est chacun ses petites affaires et dans sa cour. Les communications ont explosé, mais la communication entre les gens passe moins bien que jamais. Les lieux de rencontre habituels, comme les bars et les cafés, continuent d'être fréquentés... mais génèrent moins de réussites, moins de «matchages».

La musique forte entretient les conversations ou les rend laborieuses. Quand on doit se crier pour se faire entendre, toutes les subtilités du vocabulaire et les intonations roucoulautes tombent à plat. On doit aller au plus court et ce n'est pas toujours très productif. Si vous vous lancez dans une entreprise de charme, vous risquez facilement de faire petit mon'ncle. Les danses modernes se pratiquent seules. Chacun dans sa bulle à s'imprégner des rayons stroboscopiques. Essayez pour le fun de tenter de faire une avance au son d'une musique hip-hop ou d'avoir une touche dans un party rave où on vous garroche sur le monde. Cela donne un contact assez peu érotique, merci. On est loin du tango racoleur ou du slow amalgamant.

On n'a jamais autant parlé de sexe, même dans les shows d'humour, où les propos d'arrière-train sont les plus hilarants. Et il n'a jamais fallu autant être Adonis pour espérer provoquer des frissons. Body building ou disette alimentaire sont au programme pour façonner de beaux bodys. Résultats incertains.

Voilà peut-être une partie du problème. Les critères de sélection sont devenus irréalistes. Dotés d'egos démesurés, les gens mettent la barre au-delà du rêve pour tout éventuel prospect. Ça donne ce que ça donne.

Alors, comme le contact physique est décevant, on investit dans les agences de rencontres qui pullulent en ce moment et on «chatte» des heures durant sur son ordi. Mais le clavardage, c'est le royaume des menteurs et des menteuses. On a beau signer «Étalon racé», l'homme est peut-être bedonnant, trapu et puant des pieds. Quant à la «grande bien proportionnée», qui signe «Noéma», il se peut que sa teinture blonde soit à renouveler et son pantalon à réajuster avant que sa culotte de cheval galopante ne fasse sauter les coutures. Si elle s'appelle «Chaton», c'est peut-être qu'elle a du poil au menton. Quel horreur!

Alors, les esseulé(e)s, monoparentalisés(e)s et autres solitaires se sont précipités(e)s dans les cafés-rencontres, en se disant que ça devrait être facile de trouver l'âme soeur, puisque tout le monde est là pour la même chose. Mais voilà! Les gêné(e)s restent gêné(e)s, les coincé(e)s, coincé(e)s et on traîne toujours un body dépareillé.

On n'arrête pas l'homme de penser. Voilà qu'un rabbin de Californie a inventé le «speed dating», la nouvelle folie. Il y avait 700 désespéré(e)s à Chicoutimi l'autre soir, 500 à Trois-Rivières samedi dernier. C'est du «meat market», du «loveburger». L'idée est de vous faire rencontrer en face à face, pendant cinq minutes, six personnes du sexe opposé... de votre groupe d'âge. Chacun s'évalue. Si c'est oui dans les deux cas, c'est le «match parfait». On vous colle ensemble et vous vous occupez du reste.

Ouais! Mais ça peut être dur pour le moral, si vous vous faites toujours «flusher» par des vis-à-vis que vous jugez vous-mêmes médiocres.

Heureusement, voilà des préoccupations existentielles que n'auront pas à surmonter ce soir l'autre moitié de la population. Celle qui s'aime. ■

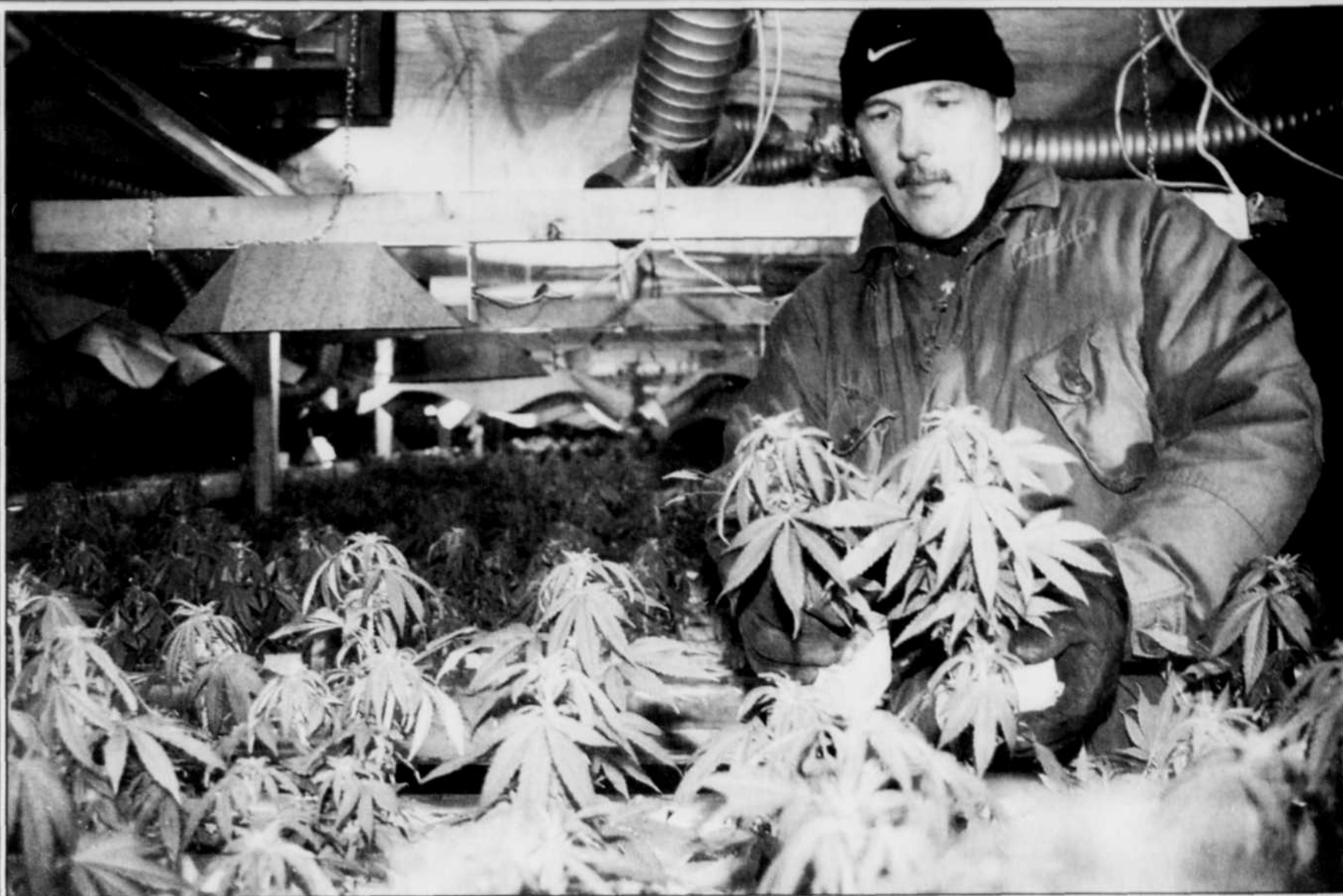


IMAGE MÉDIA MAURICIE: DANIEL JALBERT

Il y avait plus de 4500 plants de cannabis dans cette serre hydroponique située à Saint-Proper. Une saisie record pour les policiers de la région.

Saisie record de cannabis



NANCY
MASSICOTTE

Les policiers ont réalisé une saisie record de cannabis, hier matin, dans une grange de la route 159 à Saint-Proper. La Sûreté du Québec et la Gendarmerie royale du Canada ont en effet retrouvé entre 4500 et 5000 plants de culture hydroponique dont la valeur varie entre 13,5 et 15 millions \$.

Il s'agit de la plus importante saisie de plants de culture jamais réalisée dans la région. «La serre qui était cachée dans le grenier de la ferme disposait d'un système industriel de grande qualité. Elle a été mise en place par des professionnels», a souligné l'agent Daniel Lamirande, relationniste à la Sûreté du Québec.

L'enquête qui a conduit au démantèlement de cette serre a été entreprise il y a un mois à la suite d'informations du public concernant des activités suspectes dans cette ferme isolée de Saint-Proper. La SQ et la GRC ont alors entrepris de surveiller les lieux et de recueillir des éléments d'information, ce qui leur a ensuite permis de se doter d'un mandat de perquisition.

Hier matin, vers 8 h 45, une dizaine de policiers de la MRC des Chenaux, de l'escouade des crimes organisés et



IMAGE MÉDIA MAURICIE: DANIEL JALBERT

La serre de cannabis était cachée derrière ces balles de foin dans le grenier de la grange.

de la GRC ont investi la maison de ferme et la grange. Lorsqu'ils ont constaté qu'il y avait bel et bien une serre de cannabis, cachée derrière des balles de foin dans le grenier de la grange, les deux hommes se trouvant dans la maison ont immédiatement été arrêtés. L'un est âgé de 23 ans et l'autre de 31 ans. C'est ce dernier qui était le locataire des lieux. Par contre, les deux suspects, qui ne disposent d'aucun antécédent judiciaire, sont tous les deux originaires de Shawinigan.

Ils ont été conduits au poste de police de Sainte-Anne-de-la-Pérade pour y être interrogés. Ils devraient comparaître ce matin au palais de justice de Trois-Rivières.

La serre de cannabis dont ils auraient la charge avait une superficie de 220m². Les 4500 à 5000 plants de cannabis, d'une hauteur variant entre quelques pouces et un pied, étaient disposés sur 42 tables de culture hydroponique.

Sur les lieux, les policiers ont également saisi les 84 lampes au sodium, deux génératrices, les systèmes de ventilation et de climatisation, de surveillance, de drainage et 1000 litres d'engrais liquide. ■

nmassico@lenouvelliste.qc.ca

Carmen Bornais reconnue coupable de meurtre au second degré

Le jury rejette la thèse de la légitime défense

CLAUDE SAVARY

Trois-Rivières

Carmen Bornais, l'épouse du musicien trifluvien Claude Bornais, a été reconnue coupable de meurtre au second degré, hier, en cour de justice de West Palm Beach en Floride. Au terme de plusieurs jours de procès, les membres du jury n'ont pas retenu la thèse de l'avocate de l'accusé, Me Mallorye Cunningham, selon laquelle sa cliente présentait le syndrome de la femme battue et qu'elle avait posé ses gestes en légitime défense.

Carmen Bornais (De la Rosa), une Dominicaine d'origine, était mariée depuis huit mois lorsque le drame est survenu. Le musicien trifluvien, alors âgé de 65 ans, s'était retiré à West Boca Raton en Floride et il projetait de lancer un nouveau groupe de musiciens comme celui qui avait fait son succès dans la région et un peu partout au Québec. Cependant les relations entre les deux époux étaient tendues et le mariage a vite dégénéré.

Le 24 août 2000, n'en pouvant plus



PHOTO: WEST PALM BEACH - SUN SENTINEL

Le jury n'a pas cru la thèse de la légitime défense et a reconnu Carmen Bornais coupable de meurtre au deuxième degré.

de subir les injures de son mari (selon ses propos), son épouse a saisi un couteau de cuisine et s'est mise à lui courir après. Claude Bornais est sorti rapidement de son condominium pour échapper aux coups mais il fut rattrapé dans la rue.

Plus de vingt coups de couteau lui ont été assénés par l'accusée. Frappé à

la tête, dans le cou et au dos, Claude Bornais s'est effondré au sol. Ses blessures furent fatales. Lorsque les policiers ont procédé à l'arrestation de Carmen Bornais, elle avait encore le couteau dans une main et criait qu'elle regrettait.

Hier, lors du prononcé du verdict, la femme de 52 ans était agenouillée et priait à haute voix. Elle risque la prison à vie et le mieux qu'elle puisse espérer, c'est un minimum de vingt ans de détention ferme. La date du prononcé de la sentence sera communiquée plus tard. (source : Palm Beach Post). ■



Centre d'hébergement pour itinérant(e)s et sans-abris.

MISE AU POINT

Veillez noter les corrections suivantes : Dans le cahier publicitaire LE CHOIX DU GÉRANT de 24 pages, en vigueur du lundi 11 au dimanche 17 février 2002 (C023F0002).

Page 5 : Prime Elizabeth Arden. Compris dans la prime, 75 ml de crème Conditions extrêmes FPS 15, aurait dû se lire : 7,5 ml de crème Conditions extrêmes FPS 15, 14 g de poudre compacte Let There Be Light Compact FPS 15, aurait dû se lire : 1,4 g de poudre compacte Let There Be Light Compact. 2,7 g de mascara, aurait dû se lire : 3 ml de mascara.

Page 11 : Rabais de 40 % sur Jean LEVI'S 501 en denim. Rég. Sears 69,99 \$ ch., soldé à 41,99 \$, aurait dû se lire : Rég. Sears 74,99 \$ ch., soldé 44,99 \$.

Page 22 : Les pommes de douche Tout pour la maison ne seront pas disponibles pour cette promotion. Des garanties-réclamations seront émises.

Dans le cahier publicitaire LE CHOIX DU GÉRANT de 20 pages, en vigueur du vendredi 15 au dimanche 24 février 2002 (W023W202).

Page 3 : Rabais de 35 %. Chaussures Tradition pour femmes. L'offre ne s'applique pas à la marchandise dont le prix se termine par 0,97 \$.

Nous sommes sincèrement désolés de tout inconvénient que ces erreurs ont pu causer à nos clients.

SEARS

AVIS DE RECHERCHE

Nous recherchons une dame née à Trois-Rivières le 9 septembre 1958.

Peut-être est-ce votre mère, votre sœur ou une bonne amie ?

Récompense de 2000 \$ à partager entre ceux et celles qui permettront de retrouver cette personne.

Envoyez par télécopieur toute information pertinente au notaire : J.C. Perron au (450) 629-4877

Dernière semaine!

montures
étiquettes
jaunes

29 \$

montures
étiquettes
bleues

30 %
de rabais

montures
étiquettes
rouges

50 %
de rabais

NEW LOOK
lunetterie

www.newlook.ca

Plaza Trois-Rivières
372-1313

Service à la clientèle: 1-800-463-LOOK (5665)



Michel Morin organisateur en chef du PQ?

MARIE-EVE LAFONTAINE
ETPC
Trois-Rivières

Le suspense perdure quant à l'avenir de Michel Morin, député de Nicolet-Yamaska. Certaines rumeurs laissent croire qu'il deviendra organisateur en chef du parti à la suite de la démission du ministre des Régions, Gilles Baril.

La décision de Bernard Landry sera connue lundi. Rappelons qu'auparavant, M. Morin partageait cette tâche avec M. Baril. Quant au principal intéressé, il affirme que rien n'est encore décidé.

«Être coorganisateur de la campagne au Québec, ce n'est pas une tâche facile. Deux, on n'est pas trop. C'est une tâche complexe mais emballante. Que je sois reconduit comme coorganisateur ou autre, je vais être très content de ce que le premier ministre va m'offrir», assure M. Morin.

Le député mentionne qu'il aime son travail qu'il soit coorganisateur ou organisateur en chef.

«J'aime être près des gens et travailler en équipe. J'adore ce que je fais que je sois numéro un ou numéro deux. Ce que j'aime c'est l'action politique et représenter les gens de chez nous», souligne-t-il.

Par ailleurs, il espère que le député de Saint-Maurice, Claude Pinard, se verra attribuer de nouvelles responsabilités à la suite de la perte de son titre de vice-président de l'Assemblée nationale.

«Je savais qu'il n'avait pas été reconduit comme vice-président de l'Assemblée. Ça ne veut pas dire que M. Pinard n'aura pas d'autres fonctions. Claude a plein de qualités, il est près des gens. C'est un homme sensible, un homme extrêmement travaillant. Je lui souhaite un rôle important au sein de la députation.»

À la suite de la réunion de trois

heures du conseil des ministres, Bernard Landry a par ailleurs annoncé que trois ministres avaient été désignés pour assumer les responsabilités jusque-là détenues par le démissionnaire Gilles Baril.

François Gendron, député d'Abitibi-Ouest, devient responsable des Ressources naturelles. Rémy Trudel, député de Rouyn-Noranda, sera pour sa part responsable des Régions et Michel Létourneau, député d'Ungava, devient ministre délégué aux Affaires autochtones — il avait aussi été nommé le 30 janvier ministre responsable du Nord québécois.

Hier matin, ils ont tous trois prêté le serment requis pour occuper ces fonctions supplémentaires, lors d'une brève cérémonie devant le lieutenant-gouverneur, Mme Lise Thibault.

Par ailleurs, M. Landry a confirmé que les élections générales ne se tiendraient pas ce printemps. Les gens n'en veulent pas, dit-il en s'appuyant sur un sondage récemment mené auprès des Québécois.

De plus, le premier ministre s'est demandé s'il serait honnête de sonder les électeurs en période de «tourbillons». «Les électeurs doivent être en période plus sereine et plus calme (pour aller voter). Je ne me sens pas bousculé à faire des élections. Je l'ai dit il y a quelques jours et je le redis encore.»

Ces périodes de turbulence politique sont normales «dans une société active, une société vive, où la démocratie compte», a-t-il conclu.



LE NOUVELLISTE, STÉPHANE LESSARD

VIOLENTE COLLISION

Une violente collision a fait deux blessés légers, hier vers 17 h 15, à l'intersection de la rue Lemire et du boulevard Bécancour, à Bécancour, secteur Saint-Grégoire. Un chasse-neige qui circulait sur la rue Lemire aurait coupé la voie à une voiture en s'engageant sur le boulevard Bécancour. La voiture l'a percuté de plein fouet. Les pinces de désincarcération ont été nécessaires pour sortir le passager de la voiture. Heureusement, ce dernier et la conductrice n'ont pas subi de blessures sévères. Ils ont été conduits au centre hospitalier Christ-Roi de Nicolet.

LANCE ET COMPTE
nouvelle génération

aujourd'hui le 14 février

à 12 h 15
dans la
cour centrale
près du cinéma



TQS

Venez rencontrer Carl Marotte,
Maxime Roy, Éric Hoziel,
Peter Miller et Robert Marien

SÉANCE D'AUTOGRAPHES, PRIX À GAGNER !

Pour l'occasion, certains marchands des Galeries du Cap paient les taxes pour vous !

Ne ratez pas la chance de rencontrer les vedettes de la série la plus attendue sur les ondes de TQS !

LANCE ET COMPTE
nouvelle génération

Ça c'est
du sport !

surveillez le cahier
Les Sports

dans
Le Nouvelliste

Pour ne rien
manquer...

Abonnez-vous !

376.2000
Le Nouvelliste

Liquidation de vêtements

FAROUCHE EN FAILLITE
MODE FÉMININE



farouche
MASCARA
Lori Weidner
AUSSI
FINS DE LIGNE
LANA LEE

Pour la première fois
dans la région et pour un temps
limité

Personne ne saura que vous
vous l'êtes procuré à si bas prix!

HEURES D'OUVERTURE
JEUDI 16H00 À 20H00 SAMEDI 10H00 À 16H00
VENDREDI 16H00 À 20H00 DIMANCHE 10H00 À 16H00

1000, 5ième Rue, Ste-Marthe -du-Cap
Au Club de golf Le Marthelinois

Bulletin de vote
Du 4 février au 3 mars 2002, votez pour vos artistes préférés et courez la chance d'être l'un des 400 chanceux qui seront parmi les stars au Gala MetroStar le 17 mars prochain. Vous pourriez aussi gagner 10 000 \$ d'épicerie Metro et une nouvelle Toyota Corolla S 2003.

1. Animateur / animatrice de bulletins de nouvelles ☐ Pierre Bruneau ☐ Stéphan Bureau ☐ Simon Durivage ☐ Jean-Luc Mongrain 2. Animateur / animatrice d'émissions d'affaires publiques ☐ Paul Arcand ☐ Gilles Gougéon ☐ Jean-François Lépine ☐ Charles Tisseyre 3. Animateur / animatrice d'émissions de services ☐ Clodine Desrochers ☐ Claire Lamarche ☐ Yvon Leblanc ☐ Guy Mongrain 4. Animateur / animatrice d'émissions de variétés / magazines culturels et «talk show» ☐ Véronique Cloutier ☐ Michel Jasmin ☐ Marc Labrèche ☐ Patrice L'Écuyer 5. Artiste d'émissions d'humour ☐ Michel Barrette ☐ Sylvie Léonard ☐ Guy A. Lepage ☐ Sylvie Moreau	6. Animateur / animatrice d'émissions de jeux ☐ Normand Brathwaite ☐ Patrice L'Écuyer ☐ Guy Mongrain ☐ Yvon Ponton 7. Personnalité d'émissions de sports ☐ Michel Bergeron ☐ Benoît Gagnon ☐ Claude Mailhot ☐ Paul Rivard 8. Rôle masculin - téléseries québécoises ☐ Jacques Godin ☐ Benoît Langlais ☐ Pierre Lebeau ☐ Gilbert Sicotte ☐ Daniel Thomas 9. Rôle féminin - téléseries québécoises ☐ Elise Guilbault ☐ Sophie Loran ☐ Caroline Néron ☐ Marina Orsini ☐ Karine Vanasse 10. Rôle masculin - téléromans québécois ☐ Robert Brouillette ☐ Vincent Graton ☐ Patrick Labbé ☐ Jean L'Italien ☐ Julien Poulin	11. Rôle féminin - téléromans québécois ☐ Isabelle Brossard ☐ Angèle Couthe ☐ Chantal Fontaine ☐ Elise Guilbault ☐ Rita Lafontaine 12. Artiste d'émissions jeunesse ☐ François Chénier (Radio-Enfer / Karl) ☐ Guy Jodoin (Dans une galaxie... / capit. Potenoude) ☐ Claude Legault (Dans une galaxie... / Flavian) 13. Le MetroStar - personnalité masculine ☐ Pierre Bruneau ☐ Marc Labrèche ☐ Patrice L'Écuyer ☐ Guy Mongrain ☐ Jean-Luc Mongrain 14. Le MetroStar - personnalité féminine ☐ Véronique Cloutier ☐ Chantal Fontaine ☐ Rita Lafontaine ☐ Claire Lamarche ☐ Sophie Loran
---	--	---

Nom: _____ Prénom: _____ Tél. (jour): (____) _____

Adresse: _____ Ville: _____ Code postal: _____

Âge: _____ Sexe: _____ Nom du marchand METRO: _____

Question d'habileté: (3 x 4) + (36 ÷ 12) - 8 = _____

*Aucun achat requis. 18 ans ou plus. Règlement disponible en magasin. Le grand prix sera attribué parmi les 200 gagnants d'une paire de billets. Tirage des paires de billets: 4 au 7 mars 2002. Tirage du grand prix: 17 mars 2002. Limite d'un bulletin par personne par jour. Les prix peuvent différer de ceux illustrés. Valeur approx. du grand prix (Toyota Corolla S 2003 et certificat-cadeau d'épicerie Metro): 31 000 \$.



Votez MetroStar
Vivez en Star

Votez et soyez l'un des 400 invités au Gala MetroStar*

À gagner:

200

paires de billets
pour le Gala
MetroStar



1 Toyota Corolla S
2003



10 000\$
d'épicerie Metro



www.metro.ca

Déception chez les maires du Haut-Saint-Maurice

Ils attendent le verdict du ministre Boisclair pour connaître la nouvelle carte municipale de la MRC



HÉLÈNE
LANGLAIS

La question des fusions municipales n'est toujours pas réglée dans le Haut-Saint-Maurice. Les maires sont déçus de la façon dont le dossier progresse, car ils auraient aimé avoir leur mot à dire au lieu de vivre avec les conséquences d'une décision ministérielle qui ne sera peut-être pas la meilleure solution pour leurs citoyens.

Mardi, les cinq maires du Haut-Saint-Maurice ont rencontré à Shawinigan les mandataires du ministère des Affaires municipales. Ces derniers soumettront bientôt un rapport sur la situation au nouveau ministre André Boisclair qui aura ensuite à trancher.

Il y a trois options sur la table. La première est celle d'une fusion entre La Tuque, La Croche et La Bostonnaise comme prévu dans le livre blanc de la ministre Harel. La deuxième est de former une seule ville sur l'ensemble du territoire de la MRC.

La troisième option n'implique aucune fusion municipale. Par contre, ce statu quo ne serait valable que si La Tuque, La Bostonnaise et La Croche s'entendent sur le partage financier des équipements supra-locaux de la ville centre. Les trois municipalités ont déjà abordé ce sujet dans le passé sans trouver de terrain d'entente. Les discussions n'avaient pas été très loin parce que les élus du Haut-Saint-Maurice avaient demandé la réalisation d'une étude sur le projet «une MRC, une ville».

«Je suis déçu. Ce qu'ils nous ont présenté hier (mardi) ne reflète pas ce que nous avons demandé. Nous n'avons pas la chance d'évaluer si c'est une bonne chose pour le Haut-Saint-Maurice. Il ne nous reste qu'à attendre la décision du ministre», a précisé le maire de La Bostonnaise M. Pierre Lefrançois, hier matin lors de l'assemblée publique de la MRC.

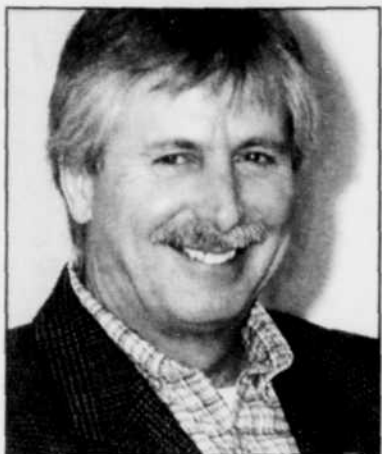
Les maires ne sont pas surpris de la tournure des événements, car ils ont suivi l'an dernier les fusions municipales ailleurs en province. La seule chose qu'ils savent, c'est que les mandataires du gouvernement ont prévu une équité de taxes au plus tard huit ans après la fusion. Les budgets 2001 de chacune des municipalités et le niveau d'endettement ont servi de bases aux calculs.

Les maires ont vu des tableaux financiers illustrant les conséquences sur le compte de taxes selon chacun des scénarios, mais rien de plus. Il faut dire cependant que les mandataires ne leur ont pas présenté l'ensemble de leur



LE NOUVELLISTE, HÉLÈNE LANGLAIS

Denise Vaillancourt,
maire de Lac-Édouard.



LE NOUVELLISTE, HÉLÈNE LANGLAIS

Pierre Lefrançois,
maire de La Bostonnaise.

rapport, de même qu'ils n'ont pas dévoilé quelle option est à privilégier.

«Pour atteindre l'équité dans le cas d'une MRC, une ville ce sont les propriétaires dans les Territoires non organisés qui auraient à payer plus cher. L'argent qu'ils verseraient en taxes ne retournerait pas uniquement dans les TNO. Elle servirait aussi à l'ensemble de la population du Haut-Saint-Maurice. C'est un changement important», a affirmé le maire de La Croche M. Elzéar Lepage.

Peu importe l'option choisie, s'il y a fusion il y aura des grincements de dents dans le Haut-Saint-Maurice. La majorité des citoyens des municipalités rurales s'y opposent. Ils craignent de perdre leur identité selon les propos des maires Louis Villemure de Parent et Denise Vaillancourt de Lac-Édouard. Le maire de La Bostonnaise, M. Pierre Lefrançois aurait aimé avoir une rencontre avec le ministre pour le sensibiliser aux particularités du Haut-Saint-Maurice.

Les maires voulaient savoir comment il est possible ou s'il est impossible de former une seule ville sur un ter-



LE NOUVELLISTE, HÉLÈNE LANGLAIS

Louis Villemure,
maire de Parent.



LE NOUVELLISTE, HÉLÈNE LANGLAIS

Elzéar Lepage,
maire de La Croche.

ritoire de 30 000 kilomètres carrés en tenant compte des réalités de chaque portion de ce territoire. Ils n'ont toujours ni argument ni réponse malgré la consultation.

Le maire de La Tuque et préfet de la MRC, M. Gaston Fortin, a déclaré qu'il était lui aussi déçu de la présentation de mardi. Son opinion est toujours la même. Il croit que tant qu'à vivre une fusion, elle devrait être à cinq afin d'éviter que Lac-Édouard et Parent se retrouvent en position de faiblesse face à la nouvelle ville de La Tuque au sein d'une MRC qui n'aurait pas vraiment de raison d'être.

M. Fortin espère que le ministre Boisclair rendra sa décision rapidement. La Tuque et Lac-Édouard doivent organiser des élections municipales cet automne. Ces municipalités ont bénéficié d'un moratoire d'un an dans l'espoir que le dossier des fusions se règle. Le rapport des mandataires devait être déposé sur le bureau du ministre le 30 novembre 2001.

Est-ce que votre manque de désir sexuel vous angoisse ou affecte votre couple ?

Si vous êtes une femme entre 25 et 60 ans qui a perdu son désir sexuel, vous pourriez être éligible à participer à une nouvelle étude appelée « Réponse ».

Cette étude évalue un nouveau médicament qui pourrait rétablir votre désir sexuel et vous permettre de redécouvrir votre intimité sexuelle.

Pour plus d'information sur cette étude, contactez :

Clinique de gynécologie Dr Normand Ayotte

Page 1 : (819) 386-6421

Téléphone : (819) 536-2591



Nicole Renaud, n.d.
naturopathe diplômée,
membre de l'ADNQ 371-2336

VITAMINE C LAQUELLE CHOISIR ?

La vitamine C est un antioxydant puissant ayant plusieurs fonctions importantes : elle est nécessaire à la réparation et la régénération des tissus, protège contre les radicaux libres, accroît l'absorption et l'utilisation du fer, réduit l'histamine, aide à promouvoir la formation du collagène, contribue activement au métabolisme du cholestérol et surtout stimule les mécanismes de défense. Dès les premières infections, le système immunitaire, pour fonctionner adéquatement, a besoin d'une quantité importante de vitamine C. L'organisme ne pouvant la fabriquer, vous devez absolument aller la chercher dans votre alimentation : fruits frais, légumes frais, jus frais. Toutefois, vous devez inclure des suppléments de vitamine C quotidiennement surtout si vous souffrez de grippe, rhume, bronchite, pneumonie, infections à répétition, saignement des gencives, hémorragies des capillaires, ecchymoses (bleus), douleurs musculaires, cicatrisation lente, infertilité chez l'homme, douleurs articulaires, otites à répétition chez l'enfant, si vous êtes à la diète ou avez subi une chirurgie intestinale ou êtes sous dialyse et toute personne de 55 ans et plus. Des doses pouvant aller de 500 mg à 5000 mg par jour sont recommandées. Mais bien des personnes ne se soucient pas de la qualité de la vitamine C. Sachez-vous que la vitamine C sous forme Ester-C n'est pas acidifiante contrairement à la vitamine C sous forme d'acide ascorbique ? Qu'elle est beaucoup plus assimilable que toutes les autres formes de vitamines C et qu'elle pénètre dans le sang beaucoup plus rapidement que les autres ? Quant on sait que l'acidité est source de bien des problèmes de santé, pourquoi ne pas se fier à la qualité de la vitamine C, Ester-C. Il est conseillé aux personnes utilisant de l'aspirine de se supplémenter en Ester-C plutôt qu'en acide ascorbique. L'Ester-C est une aide précieuse pour protéger les cellules du cerveau contre les dommages des radicaux libres et elle est beaucoup plus efficace lorsqu'elle est en présence de bioflavonoïdes comme l'Ester-C SUPRÊME de SisU. Ils agissent comme antioxydants et présentent un avantage sur le système immunitaire. Les bioflavonoïdes et les anthocyanidines présents dans l'Ester-C SUPRÊME agissent comme anti-inflammatoires, stimulent l'immunité et sont spécifiquement recommandés lors de rhume, grippe, maladies respiratoires comme l'asthme et les allergies. Exigez la qualité et l'efficacité, exigez l'Ester-C SUPRÊME de SisU.

LA PETITE MEUNIÈRE
250, Saint-Laurent
Cap-de-la-Madeleine
379-6096

PANIER SANTÉ
65, Sainte-Madeleine
Cap-de-la-Madeleine
694-4441

Centre Les Rivières
378-5333

Carrefour Trois-Rivières-Ouest
373-9767



Acier Majeau & Fils Ltée

Nous sommes heureux de souligner les efforts des étudiants athlètes et nous reconnaissons l'excellence de vos équipes.



Les Diablos de Trois-Rivières

Plusieurs personnalités ont rendu hommage aux espoirs Diablos du mois, au Restaurant-bar Zibo. Parmi celles-là, Yves Lévesque, maire de Trois-Rivières et conférencier invité, Catherine Groleau, basketball CMI et espoir Diablos du mois, Francis Morin, entraîneur au volley-ball, Marie-Ève Dubuc, volley-ball, Diablos du mois, et Richard Morin de Majeau & Fils, commanditaire de cette activité.

Majeau & Fils Ltée,
toujours présent pour vous servir.

1 800 363-1782

12e Régiment blindé du Canada
574, rue St-François-Xavier
Trois-Rivières (Québec)
(819) 371-5290

DE L'ÉNERGIE EN RÉSERVE

Si votre vie vous semble routinière, il est peut-être temps de refaire le plein d'énergie dans la Réserve terrestre. En travaillant certains soirs et week-ends, vous apprendrez sur le terrain, vous rencontrerez des gens qui partagent vos intérêts et en plus, vous serez payé. Retrouvez l'énergie qui sommeille en vous et joignez-vous à la Réserve terrestre. Pour plus de renseignements, venez nous rencontrer ou communiquez avec nous au :

Canada

12e Régiment blindé du Canada
574, rue St-François-Xavier
Trois-Rivières (Québec)
(819) 371-5290
1 800 856-8488
www.forces.ca



FORCES
CANADIENNES
Régulière et de réserve

12e Régiment blindé du Canada
574, rue St-François-Xavier
Trois-Rivières (Québec)
(819) 371-5290

FIND ENERGY IN RESERVE

For more information, come and see us or call us at:

Canada

12e Régiment blindé du Canada
574, rue St-François-Xavier
Trois-Rivières (Québec)
(819) 371-5290
1 800 856-8488
www.forces.ca



CANADIAN
FORCES
Regular and Reserve

Qui suit le mouvement est en avance sur son temps.

P.12

PRÉSIDENT ET ÉDITEUR ANDRÉ PROVINCER
RÉDACTRICE EN CHEF CHRISTIANE ST-PIERRE
DIRECTEUR DE L'INFORMATION MICHEL SAINT-AMANT

Opinions

De la politique et des larmes

La crise du lobbyisme qui a terrassé le gouvernement Landry est bien embarrassante à la veille des élections parce qu'elle projette une image pas très scrupuleuse des pratiques politiques. Cela étant dit, on se demande toujours, 36 heures plus tard, pourquoi le ministre Gilles Baril a démissionné en catastrophe alors que c'est la tête de son collègue Sylvain Simard que l'opposition réclamait.

Le député de Berthier, Gilles Baril, n'a été accusé de rien du tout d'illégal. Ce qui a été dit dans les médias, c'est que la firme de lobbyisme d'un bon ami et organisateur politique de M. Baril, Oxygène 9, faisait de lucratives affaires en monnayant son influence auprès des cercles gouvernementaux. C'est loin d'être un fait

d'arme reluisant, mais au Québec, hélas, cela n'est toujours pas défendu.

Le Canada a une loi qui encadre de telles pratiques, le Québec aura finalement la sienne. Le premier ministre Bernard Landry a confirmé, hier, en catastrophe également, qu'un projet de loi régira bientôt le lobbyisme et qu'un conseiller en éthique relevant de l'Assemblée nationale, et non du premier ministre comme c'est le cas à Ottawa, veillera au grain.

Ça fait longtemps qu'il est question d'une telle loi au Québec. Il aura fallu attendre que le gouvernement soit coincé avant de la voir s'imposer comme bouée de sauvetage.

Que le ministre Gilles Baril ait été secoué par les informations rendues



GINETTE GAGNON
ggagnon@lenouvelliste.qc.ca

publiques est une chose, mais il lui revenait de s'en expliquer. De se justifier. Pas nécessairement de démissionner. Son collègue ministre de l'Éducation, Sylvain Simard, a reconnu avoir personnellement conseillé à une entreprise qui cherchait du financement gouvernemental de passer par les bons offices d'Oxygène 9. À première vue, c'est pas mal plus gé-

nant. Faut-il absolument passer par un intermédiaire rémunéré au pourcentage et bien branché sur le gouvernement pour transiger avec l'État?

La démission pathétique de Gilles Baril soulève bien des questions. Et ses explications n'auront certainement pas convaincu tout le monde. M. Baril a reproché aux médias de «l'avoir traqué» et d'avoir ainsi perturbé sa vie de famille.

Il est toujours agaçant de voir un homme public réaliser tout à coup que la vie politique est dure sur la vie de famille. Ce n'est pas quand un ministre est sur la sellette qu'il devrait songer, mais bien avant d'entrer en politique ou avant d'accepter des fonctions ministérielles encore plus accaparantes. Et Gilles Baril en menait très large parce qu'il était un

proche du premier ministre et jouissait de toute sa confiance.

Le député de Berthier nous a annoncé qu'il réfléchissait à sa démission depuis les fêtes, alors pourquoi a-t-il accepté de lourdes responsabilités ministérielles dans le dernier remaniement, il y a deux semaines, et pourquoi avoir confirmé il y a quelques jours à peine aux gens de Berthier qu'il serait de nouveau candidat aux prochaines élections?

Le premier ministre a beau dire qu'il était au courant des hésitations de son ministre et qu'il lui a tordu le bras pour qu'il reste, on continuera d'avoir de gros doutes. Toute l'émotion qui a étreint l'ex-ministre au moment de sa démission, lundi, donnait surtout l'impression que tout cela était précipité et non longuement et sereinement réfléchi. ■

Merci pour mes oreilles

Remerciements très sincères, premièrement au ministre Rémy Trudel pour son intervention rapide dans le dossier du petit David qui pourra finalement garder ses nouveaux appareils auditifs pour lesquels le paiement de 3000 \$ se fera dans quelques jours.

L'appel, paru dans *Le Nouvelliste*, le vendredi 18 janvier dernier, a donné les résultats suivants: dès le lundi 21 janvier, l'attaché politique du ministre Trudel nous avisait que le dossier était immédiatement transmis à notre ministre régional, Guy Julien, ainsi qu'à la Régie de l'assurance maladie du Québec pour être réglé.

Tout cela est arrivé dans la période de remaniement ministériel avec tous ses chambardements que l'on connaît, ce qui nous a un peu inquiétés mais, malgré tout, le dossier a poursuivi son cheminement.

Deuxièmement, merci beaucoup monsieur le ministre Guy Julien pour votre attention et votre sensibilité à la cause de David qui, grâce à vos interventions, pourra garder ses nouveaux appareils et continuer à évoluer encore comme un enfant normal. Si vous aviez vu sa joie, il était tellement heureux du dénouement.

Un petit garçon de 10 ans ainsi que d'autres comme David ne devraient jamais vivre ce genre d'insécurité ou d'inquiétude en plus de son handicap.

Maintenant, M. Julien, il reste le règlement du dossier auprès de la Régie de l'assurance-maladie du Québec afin que David ne soit plus une NORME et que le problème se règle pour cette fois-ci et pour l'avenir.

Un gros merci aussi à M. Pierre Vallée, audioprothésiste, pour votre aide, votre grande compréhension et votre patience dans le règlement de ce dossier.

De la part de David et de ses parents, merci.

Jacqueline Comeau
Grand-maman de David
Grand-Mère

L'inconscience des fumeurs

En réponse à la lettre de madame Solange R. Guillemette, publiée le 7 février, au sujet du tabagisme.

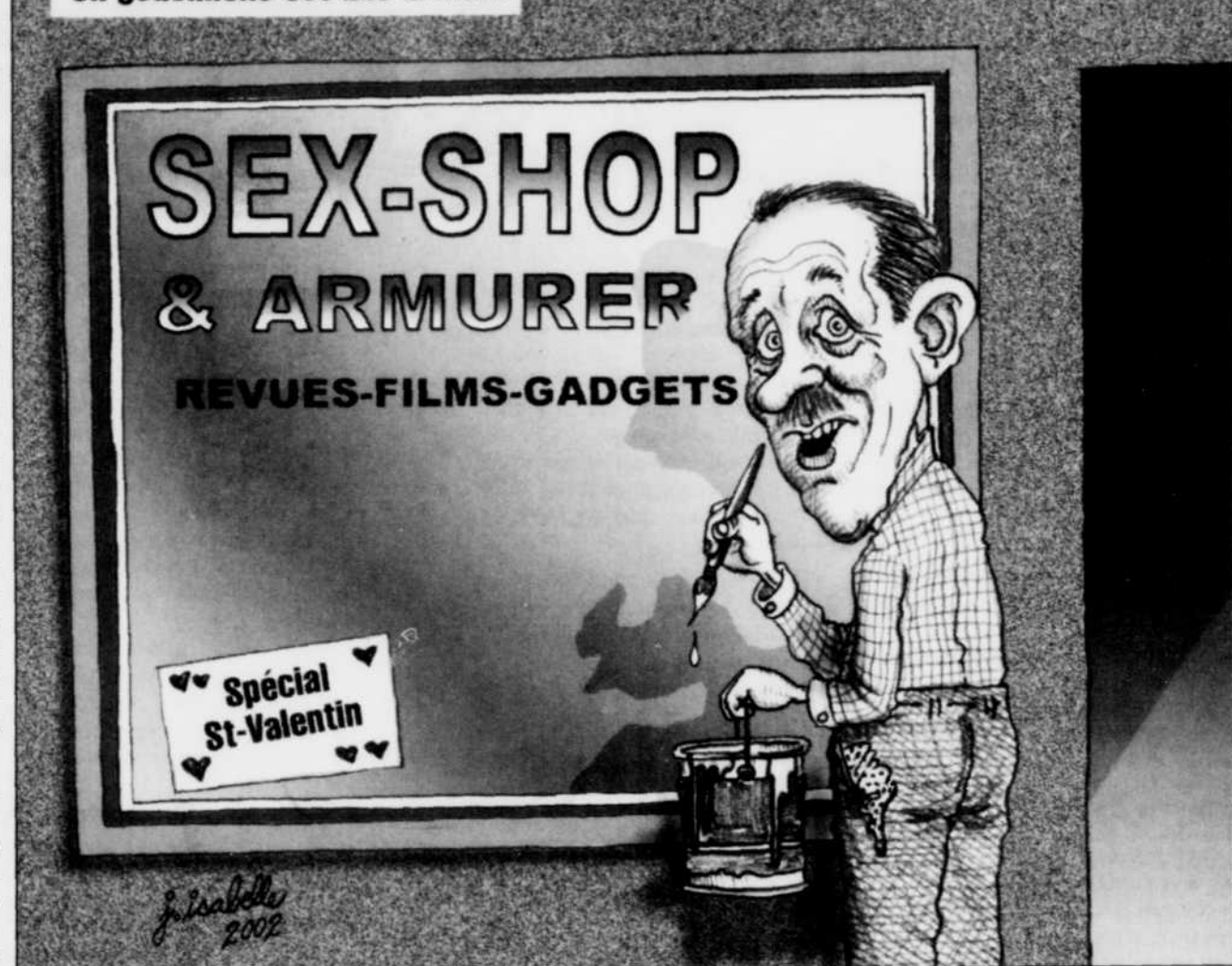
Si les fumeurs en ont ras le bol des campagnes de sensibilisation, j'en ai aussi ras le bol de me faire «emboucaner» dans des endroits publics! Tout est prétexte à l'irrespect envers les non-fumeurs: le «droit du fumeur» qui se manifeste en demandant une permission spéciale à la gérante d'un restaurant pour fumer dans une section non-fumeurs ou en envoyant paître un restaurateur qui applique la loi en n'acceptant aucun fumeur dans son restaurant (j'ai vécu dernièrement ces deux expériences dans des restaurants de la région). Quel est le pouvoir des restaurateurs et des non-fumeurs dans de telles situations?

Les fumeurs cherchent des coupables pour justifier leur incapacité à arrêter de fumer. Quand on est rendu à se plaindre des campagnes antitabagisme, il faut, selon moi, n'avoir aucune intention de cesser de fumer. Qui oserait se plaindre des campagnes contre l'alcool au volant sinon qu'un alcoolique qui n'admet pas qu'il a un sérieux problème?

Un petit truc pour ceux qui osent encore prétendre qu'ils ont des droits comme fumeurs. Lorsque vous êtes dans un endroit public, demandez-vous si vous incommodez des non-fumeurs à proximité. De nos jours, fumer dans des endroits publics est une belle démonstration de non-respect envers autrui. Et quand on manque de respect envers les autres, on mérite de se le faire dire que ce soit par la télévision ou par d'autres médias.

Annie Marchand
Saint-Élie-de-Caxton

Un godemiché est une arme...



Pointe-du-Lac, la bien nommée

La plupart des lieux portent des noms donnés d'une façon arbitraire. Prenons le cas du lac Saint-Pierre. Il a été nommé ainsi tout simplement parce que le découvreur Champlain mouilla l'ancre à l'entrée de ce lac, en 1603, le 29 juin, fête de Saint-Pierre.

Si Champlain était arrivé le 24 juin, il l'aurait sans doute baptisé lac Saint-Jean-Baptiste.

Par contre, au Québec, beaucoup de localités portent des noms qui se sont imposés. Des appellations qui sont comme des descriptions abrégées. Exemples: PERCÉ, on devine pourquoi; GROS MORNE, à cause du gros rocher qui s'avance; GRONDINES, où les marées font gronder les eaux; TROIS-RIVIÈRES, où deux îles divisent le Saint-Maurice en trois rivières; POINTE-DU-LAC parce que, en amont de la chaîne de roches, une longue pointe sablonneuse s'étire vers le sud. Quel nom expressif!

D'ailleurs, il n'est pas une invention récente. En 1656, Pierre Boucher, alors gouverneur de Trois-Rivières, concéda

à son gendre «la terre de la Pointe du Lac Saint-Pierre».

Pourquoi changer ce beau nom? Pour faire du nouveau? Quand un individu ou une institution fait un mauvais coup, il est sage, parfois prudent, de changer son nom.

Pointe-du-Lac a-t-elle fait un si mauvais coup en se laissant englober par Trois-Rivières, tout en sauvegardant sa personnalité et son pittoresque? Tout en gardant son nom, parce qu'il est beau, reconnu, historique. Donc irremplaçable.

Jean Panneton, ptre
Trifluvien Pointe-du-Laquois

Qui est responsable des conflits à l'ATR de la Mauricie?

FRANÇOIS DE GRANDPRÉ

L'auteur est professeur spécialisé en tourisme au Département des sciences du loisir et de la communication sociale à l'UQTR.

Le découpage territorial touristique au Québec serait à mon avis le principal responsable des conflits. Ce genre de conflits est d'ailleurs commun à la gestion interne de plus d'une ATR au Québec.

La Mauricie, tout comme ses voisines immédiates (les régions touristiques de Lanaudière et de la «Région de Québec» ainsi que, dans une certaine mesure des Laurentides) compte sur son territoire plusieurs espaces touristiques qui ne sont pas compatibles entre eux et qui occasionnent des guerres de clocher inévitables. Nous avons une désagréable impression de déjà vu. La scission de la Mauricie et du Centre-du-Québec est née de ce dysfonctionnement.

Les principaux concepts qui aident à comprendre le découpage touristique suggèrent de tenir compte de quatre facteurs:

1) les paysages; 2) la culture régionale; 3) le réseau routier et; 4) les zones émettrices. Donc, dans le cas du Québec, une division du territoire dans l'axe du fleuve. C'est exactement le contraire qui est fait sur la rive nord du fleuve avec comme résultat que les régions touristiques sont presque impossibles à gérer et le développement tou-

ristique du Québec (son positionnement sur les marchés internationaux) fonctionne au ralenti.

Le découpage actuel oblige une concurrence entre les ATR sur le marché domestique (les Québécois au Québec), et une concurrence intra-régionale entre les différentes strates touristiques qui se superposent dans les régions. À quand une saine concurrence entre les différents produits touristiques que compte le Québec?

Le positionnement touristique de la Mauricie et de Lanaudière illustre bien l'incohérence du découpage actuel. Les deux se vendent comme le Québec en miniature! Ce qui est une image très réductrice du Québec.

Les cultures régionales du Québec ne se limitent pas à celles de la Mauricie ou de Lanaudière. D'un autre côté, il est vrai qu'au niveau des paysages, les deux offrent plusieurs zones représentatives du Québec. À l'heure de la segmentation des marchés et des niches est-ce que ce melting pot est réellement un avantage? Une portion de fleuve, une portion de basses-terres du Saint-Laurent, une portion du piedmont des Laurentides et une portion des grands espaces dans l'arrière-pays laurentien tentent de prendre leur place au sein de chacune des ATR au nord du fleuve.

Ces portions de territoire n'ont pas les moyens d'être mises en marché convenablement par chacune des ATR prises individuellement. Résultat: des

choix doivent être faits ce qui occasionne des mécontentements et certains produits ne se développent pas, faute de ressources. Chacun de ces paysages offre un potentiel qui lui est propre et susceptible de rejoindre une clientèle différente à l'aide d'une promotion adaptée à chaque produit.

Ainsi, le tourisme culturel, l'agrotourisme, l'aventure douce et la grande aventure se superposent-ils dans la région, mais personne n'a le mandat de mettre ces produits en valeur à l'échelle du Québec. Les ressources limitées ne permettent pas de faire les efforts de mise en marché que chacun de ces produits nécessite, d'où l'importance de faire des choix qui entraînent nécessairement des insatisfactions.

Met-on le peu d'argent dont on dispose dans la région dans le tourisme culturel (Trois-Rivières, Chemin du Roy), dans l'aventure douce (Centre-de-la-Mauricie) ou ailleurs? Pire que les tiraillements régionaux incontrôlables que cela entraîne, le Québec retarde le positionnement de ses «espaces touristiques homogènes» auprès des marchés hors-Québec. Les ATR, en situation de concurrence entre elles, ne s'entraident pas pour la mise en marché du fleuve, du Chemin-du-Roy (berceau de notre histoire), de l'agrotourisme, du tourisme d'aventure et de la grande aventure nordique. Dans la forme actuelle du découpage du territoire québécois et à court terme, il est plus payant de se concurrencer auprès du marché québécois que d'investir

dans le positionnement des produits auprès des marchés internationaux.

Tant que le découpage touristique du Québec fera fi des réalités touristiques du Québec nous aurons besoin davantage des talents politiques de nos dirigeants que de leurs talents de promoteurs touristiques. Il faudrait prendre exemple sur le Québec maritime qui fait abstraction des frontières politiques et administratives et met en marché un «espace touristique homogène».

La région de Lanaudière vit elle aussi un malaise au sein de sa gestion interne. Les contraintes de gestion obligent les gestionnaires à être, au mieux, politiquement correct plutôt que «touristiquement» correct et au pire à concentrer leurs interventions sur les membres les plus influents plutôt que sur la région.

D'autre part, les Laurentides et la région de Québec vivent les mêmes difficultés, mais la forte polarisation du développement (Tremblant et Montréal dans le cas des Laurentides et la ville de Québec dans l'autre cas) font que les problèmes de gestion sont moins susceptibles d'émerger, même si à notre avis, ils sont tout aussi présents.

Autre conséquence fâcheuse de ce découpage incohérent de la Mauricie du point de vue touristique est la difficulté de choisir une image claire et forte à mettre à l'avant-plan de la promotion. Devant l'incapacité d'arriver à un consensus régional, les dirigeants ont

choisi de mettre à l'avant-plan les attractions (au détriment des destinations ou de la région comme un tout) en espérant que les retombées se répartissent dans la région. Ce choix stratégique, quoique intéressant pour les attractions en question, a de quoi laisser perplexes les zones où les produits d'appel sont plus rares.

En plus des guerres de clocher, le problème d'image est une autre source d'insatisfaction qu'entraîne le découpage touristique actuel du Québec.

En attendant des solutions structurantes (qui risquent de mettre longtemps à venir) je souhaite bonne chance à ceux et celles qui ont le rôle de faire voguer ce navire, condamné à naviguer en eaux troubles à proximité de son port d'attache. ■

POUR NOUS JOINDRE:

OPINIONS:
opinions@lenouvelliste.qc.ca
en format Word 97 s.v.p.

OU
VOTRE OPINION:
LE NOUVELLISTE, c.p. 668,
Trois-Rivières G9A 5J6

Les lettres doivent être brèves et accompagnées du nom complet, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur auteur.
Le Nouvelliste se réserve le droit d'abréger ou de refuser des lettres.

Engouement pour la fibre optique



LOUISE PLANTE

On assiste actuellement à un véritable engouement pour la fibre optique à Trois-Rivières. La Commission scolaire du Chemin-du-Roy n'hésite pas à parler de la mise en place «du plus grand partenariat économique», jamais mis de l'avant sur son territoire. Elle invite d'ailleurs les retardataires intéressés à se joindre au réseau à se manifester avant la fin du mois de mars.

Déjà, plusieurs entreprises et firmes se sont montrées intéressées après que les premiers articles traitant du projet aient été publiés dans différents médias.

Dans un communiqué émis hier, la commission scolaire rappelle que dans son enveloppe actuelle, l'implantation du réseau de fibre optique représente un investissement de 3 millions \$ qui sera réparti entre les partenaires du projet soit la Commission scolaire du Chemin-du-Roy, les municipalités de Trois-Rivières, Louiseville, Yamachiche, Sainte-Ursule, et Saint-Maurice, le Collège Laflèche, la Commission scolaire anglophone Central Québec et le Réseau interordinateurs scientifiques québécois qui relie le Cégep de Trois-Rivières et l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Plusieurs autres organisations se disent intéressées et devraient confirmer leur participation au projet au cours des prochaines semaines, assure-t-on à la commission scolaire en citant Bell, Telus, le Groupe Télécom et la Technopole de la vallée du Saint-Maurice.

MM. Yvon Lemire et Richard Théorêt, respectivement président et directeur général de la commission scolaire, soulignent qu'il s'agit-là d'un partenariat économique unique dans la région réunissant des organismes publics, des municipalités et des entreprises privées.

Rappelons que ce vaste réseau de fibre optique devrait non seulement satisfaire tous les besoins actuels et à venir de la commission scolaire, mais aussi combler les besoins de télécommunication de nombreux partenaires associés au projet un peu partout dans la région.

C'est la firme IMS Experts-Conseil de Trois-Rivières qui a réalisé l'ingénierie détaillée du projet. Les travaux de construction du réseau débuteront au printemps, et dès septembre 2002, tous les établissements de la commission scolaire communiqueront par fibre optique.

La direction de la commission scolaire qualifie cette dernière de «voie technologique royale et infinie». Royale par sa vitesse égale à celle de la lumière, infinie parce que chaque faisceau lumineux, porteur d'information, peut être subdivisé tant et tant de fois que les encombrements de circulations sont impossibles.

Le réseau quant à lui est constitué d'un câble où logent des centaines, voire des milliers de fibres optiques. Ce câble est installé sur les mêmes poteaux que ceux du téléphone ou de l'électricité. Ces connexions relient chaque partenaire

utilisateur à ce grand câble.

La commission scolaire doit construire un réseau de 270 kilomètres pour combler ses propres besoins de télécommunication sur son territoire. Il faut ajouter environ 80 km de plus pour assurer la connexion des partenaires actuels répartis d'est en ouest sur le territoire. On ajoute que si la voie s'ouvrait vers le nord de la région, le réseau doublerait alors son kilométrage. ●

Sandwich est arrivé !

- Jeanne Pierre
- Priani
- Simon Chang
- Eric Alexandre
- Lauren Vidal
- Jax
- Northern Iles

Tailles : 6 à 18 ans

La Flânerie

Un style jeune pour les 30 ans et plus.

Christiane Pratte, prop.
3075, côte Rosemont
Trois-Rivières-Ouest
(à côté de Métro Jean-XXIII)
375-4438

Un pour toi, un pour moi

Solde de liquidation d'une durée limitée !

0\$*

V2267 de Motorola

- Téléphone numérique bimode
- Comprend deux couvercles souples de couleur
- Répertoire de 99 correspondants (une valeur de 99 \$)



0\$*

QCP-2035 de Kyocera

- Téléphone numérique trimode
- 15 sonneries et alerte par vibration
- Répertoire de 200 correspondants (une valeur de 169 \$)



0\$*

Nokia 6185i

- Téléphone numérique trimode
- 40 sonneries et alerte par vibration
- Répertoire de 200 correspondants (une valeur de 99 \$)



*Après remise postale; taxes en sus (calculées avant la remise postale et les promotions). En vigueur jusqu'au 28 février 2002 pour les nouvelles activations avec abonnement de 24 mois à un forfait Mobilité de 25 \$/mois ou plus.

Précision

Dans le texte paru hier à propos de la réaction du président de la Fédération des policiers et policières municipaux du Québec (FPMQ) dans le dossier de la desserte policière à Shawinigan, il était mentionné que la FPMQ avait recommandé à ses membres d'accepter une réduction d'effectifs pour maintenir une police «bleue» en poste et assurer, en bout de ligne, un certain équilibre des forces policières au Québec. Il aurait fallu lire que la FPMQ déplorait le fait que des villes souhaitaient fortement que leurs policiers municipaux acceptent des réductions d'effectifs pour que soit maintenue une police «bleue» sur leur territoire.

Le meilleur de la culture dans Le Nouvelliste

HAMAC Centre d'hébergement pour itinérant(e)s et sans-abris.

Trousse Solo

La trousse Solo™ comprend un téléphone numérique et 2 mois de service

- Choix de téléphone numérique
- Choix du service Solo mensuel ou prépayé
- Choix de forfait avec temps d'antenne illimité les soirs et/ou les week-ends
- Choix de services tels que B@vardage mobile, Messagerie texte bidirectionnelle, Internet mobile ou Afficheur
- Pas de contrat et aucuns frais d'activation
- Aucuns frais d'accès au réseau et au service d'urgence 9-1-1 pendant 2 mois

Trousse complète à partir de **99\$**

La trousse à 99 \$ comprend 2 mois de service Solo mensuel ou prépayé et un appareil à prix réduit. Les forfaits mensuels comprennent aussi 2 mois d'accès au réseau et au service d'urgence 9-1-1, sans frais d'activation. La trousse Solo comprenant le Motorola 120c est à 119 \$.



945\$ /mois pour 24 mois*
124\$ après le crédit de programmation**

Grattez et économisez jusqu'à 99 \$ sur l'installation !

Système de télé numérique par satellite 3120 de Bell ExpressVu

- Accès aux canaux interactifs, y compris la Météo instantanée
- Guide de programmation à l'écran avec défilement de la grille-horaire en cours d'émission

*En fonction du prix d'achat courant de 199 \$. Frais mensuels de programmation en sus. **Crédit de programmation de 75 \$ offert aux nouveaux abonnés résidentiels à l'un des forfaits Ultra.

À vous de conquérir votre espace !

Trois-Rivières
5691, boul. Jean-XXIII
(819) 376-6849

Les Rivières
(819) 691-0482

allez-y

Espace Bell

Prix et offres en vigueur jusqu'au 28 février 2002 et jusqu'à épuisement des stocks, seulement dans les magasins indiqués ci-dessus, sous réserve de certaines conditions, de modification ou de prolongation. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Détails en magasin.

collecte de sang

CAP-DE-LA-MADELEINE en collaboration avec les Chevaliers de Colomb, conseil 2669



SALLE COMMUNAUTAIRE DES ORMEAUX
300, rue Chapleau
les mercredi 13 février 2002 et
jeudi 14 février 2002
de 13 h à 20 h 30

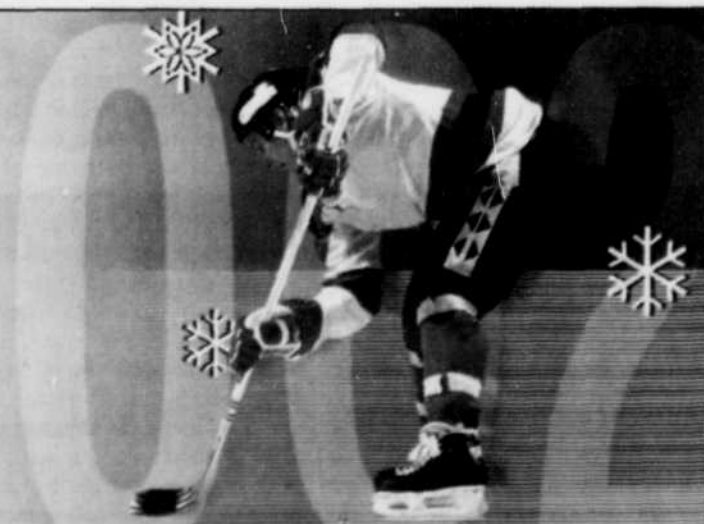
Donner du sang, une question de vie.

Toute personne doit présenter, en collecte, une pièce d'identité comportant son nom et sa signature ou sa photo, pour pouvoir effectuer un don de sang.

1065/308

VIVEZ SALT LAKE 2002 EN TEMPS RÉEL

ARTICLES
RÉSULTATS EN DIRECT
TABLEAU DES MÉDAILLES
LIEUX DES COMPÉTITIONS
GALERIES DE PHOTOS
ET PLUS ENCORE...



cyberpresse.ca
CHAQUE MINUTE COMPTE
www.cyberpresse.ca/saltlake2002

La voix de l'espoir

Les intervenants de Prévention suicide répondent à 10 000 appels par année

N.D.L.R.: «Fermer les yeux sur le suicide? Jamais de la vie!» Voilà le thème de la semaine nationale de prévention suicide. Depuis lundi, des activités de sensibilisation se tiennent dans les écoles pour prévenir le suicide. Dans le cadre de cette semaine, Le Nouvelliste présente deux textes sur le sujet afin de faire découvrir les défis que doivent relever les intervenants face à cette problématique qui touche durement la région. Aujourd'hui, Hélène, la voix de la ligne Prévention suicide, raconte son travail d'intervenante. Demain, une entrevue avec Paul Langevin, directeur du Centre Prévention suicide.



ÉRIC
LANGEVIN

Il est tout près de 22 h 45 lorsque Hélène fait son entrée au centre d'intervention de Prévention suicide de Trois-Rivières. Avant de s'installer pour la nuit, les deux collègues qu'elle relève lui font part du type de soirée à laquelle elles ont eu droit. Dès 23 h, elle place son casque d'écoute. Elle est maintenant la voix de la ligne prévention suicide de l'ensemble de la région. Elle est la voix de l'espoir pour contrer de grandes souffrances.

C'est le calme qui caractérise la jeune femme. Quand le téléphone sonne, elle prend quelques secondes afin de concentrer ses énergies sur l'intervention à faire. Le ton pondéré et empathique, elle discute avec ses interlocuteurs en tentant de les aider à trouver des pistes de solutions. «Mon travail, c'est d'aider ces personnes à trouver des ave-

nues pour éviter le suicide. Je n'ai pas à leur donner des solutions toutes faites, mais je dois les aider à cheminer», explique-t-elle d'entrée de jeu.

La ligne d'intervention du Centre Prévention suicide de Trois-Rivières est fort occupée. L'an dernier, les intervenants ont répondu à pas moins de 10 000 appels; un bond prodigieux puisque, en 1999, le centre avait reçu 3000 appels. «Il ne faut pas croire que c'est parce qu'il y a plus de suicides, explique Paul Langevin, directeur du Centre, cela signifie simplement que les gens connaissent de plus en plus nos services.»

Pour Hélène, le volume d'appels veut dire bien peu. «L'important, c'est le résultat des appels que l'on prend», fait-elle valoir. Évidemment, la façon d'intervenir diffère selon l'état dans lequel l'appelant se trouve. Au cours du mois de janvier dernier, 881 appels ont été logés à la ligne d'intervention. Sur le lot, 422 interlocuteurs ont été identi-



IMAGE-MEDIA MAURICIE: PATRICK BEAUCHAMP

Lorsque la ligne d'intervention de Prévention suicide sonne, Hélène concentre toute son attention à la personne qui l'appelle pour tenter de lui venir en aide.

fiés comme suicidaires, c'est-à-dire des personnes qui risquent de passer à l'acte dans un délai très court, et 31 identifiés comme suicidants, soit des personnes qui ont déjà posé un geste au

moment de l'appel.

«Quand je reçois un appel, le plus important, c'est d'évaluer l'urgence. C'est vraiment ce qui guide l'intervention. Il est important aussi de réévaluer

en cours de route parce que l'état d'urgence peut changer», explique celle qui fait de l'écoute téléphonique depuis plus de deux ans.

Dans le langage des préposés à la ligne d'intervention, les «opérations sauvetage» sont celles qui procurent le plus grand niveau de stress. À ce moment, l'intervention consiste littéralement à sauver la personne. «Quand le geste est posé, toutes les minutes comptent. Il faut faire vite pour que l'intervention réussisse», précise Hélène.

Cette dernière se souvient de sa première opération sauvetage où elle répondait à une désespérée qui avait fait une tentative au moment où elle a appelé Prévention suicide. L'intervention d'Hélène a permis à la jeune femme de se retrouver à l'hôpital et d'être sauvée. «Le lendemain, elle a appelé pour me dire qu'elle avait pris conscience du geste qu'elle avait fait et que, dans le fond, elle ne voulait pas mourir. Elle m'a dit: "J'étais contente d'ouvrir les yeux ce matin". Des appels comme celui-là, ça te donne un boost pour continuer de travailler pendant quelques mois», se souvient-elle.

Il n'y a pas que les suicidaires qui font appel à la ligne d'intervention. Les proches, la parenté et les amis d'une personne qui a posé le geste réfèrent aussi à ces professionnels. «Pour les endeuillés, notre rôle est d'avoir une très bonne écoute», rapporte Hélène. «Il faut que ces personnes cheminent à travers le processus du deuil et d'en parler fait parti du processus.»

De côtoyer quotidiennement la mort — ou plutôt la souffrance — pourrait affecter le moral des intervenants, d'où l'importance de se faire une carapace selon Hélène. «C'est certain que, parfois, on est bouleversé, mais je ne prends pas ce qui ne m'appartient pas. Il ne faut pas que j'embarque dans la noirceur de ces gens-là, sinon je ne pourrais pas faire ça très longtemps.»

Ce qu'il y a de pire dans le travail sur la ligne d'intervention, c'est d'avoir à prioriser un appel au détriment d'un autre. Idéalement, deux personnes au minimum devraient être disponibles en permanence pour répondre aux quelque 40 appels quotidiens dont la durée moyenne des de 35 minutes. Or, la réalité financière fait en sorte que le Centre prévention suicide ne peut assurer cela. Conséquence: quand deux appels entrent en même temps et qu'il n'y a qu'un seul préposé, celui-ci doit prioriser l'appel le plus urgent. «C'est une lourde responsabilité», résume Paul Langevin. «C'est vraiment incohérent de devoir dire à quelqu'un qui crie à l'aide qu'un autre a plus besoin que lui.» En 2001, 775 appels ont dû être refusés pour ces raisons.

Hélène n'a pas l'intention de faire de l'intervention téléphonique toute sa vie parce que le contact avec les gens lui manque. «En attendant, c'est une très bonne école et le travail que l'on fait est très valorisant», termine Hélène.

Ligne d'intervention de Prévention suicide: 379-9238
elangevi@lenouvelliste.qc.ca

FUTURE SHOP

AVIS À NOTRE CLIENTÈLE

Veuillez noter l'erreur suivante qui s'est glissée dans notre circulaire du 6 au 12 février 2002:

- A la page 3 de notre circulaire anglaise, le logiciel Simple Comptable Pro a été mal publié. Il n'y a pas 11 versions d'utilisateurs de Simple Comptable Pro.
 - A la page 17, le duo pour la lessive à très grande capacité de marque Moffat a été mal publié. La sècheuse publiée à 349,99 \$ en solde est en fait le prix régulier. La laveuse est disponible en vente à 499,99 \$.
 - A la page 24, le paquet de 100 CD-R de 80 minutes aurait dû être publié tel quel: Épargnez «10 \$, maintenant seulement 49,99 \$».
- Veuillez nous excuser pour tout inconvénient que cela aurait pu causer à notre clientèle.

VERSEMENTS sans frais sans intérêt sur toute la marchandise

RCA
Ecran géant stéréo 52 po 277977

- IMAGE SUR IMAGE À 2 SYNTONISEURS • 900 lignes de définition
- Focus numérique • Guide Plus+Gold • Filtre-peigne numérique de 3 lignes
- Entrée S-Vidéo • Entrées vidéo composante • Syntonisation de 181 canaux
- Amplificateur stéréo de 10 watts • Ecran protecteur intégré
- Télécommande multimarque

2299⁹⁵

JVC
Caméscope numérique et caméra photo numérique 289600

- Ecran couleur à cristaux liquide de 2,5 po • Super résolution 520 lignes • Zoom numérique 700X
- Image et son de haute qualité avec le format DV et audio numérique • Carte multimédia 8MO
- Option photo • Entrée / Sortie DV "iLink" • Flash automatique
- Stabilisateur d'image • Effets spéciaux • Télécommande

1099⁹⁵

SONY
Caméscope 8 mm 268645

- Jusqu'à 17 heures d'enregistrement avec STAMINA™
- VidéoHi8mc • Ecran ACL de 3,5 po
- SteadyShotmc • 0 lux en NightShot • Lampe intégrée
- Sortie vidéo • Zoom numérique de 560X (optique de 20X)
- Commutateur de réduction de bruit numérique
- Program AE (6 modes) • Effets d'image (8 modes)

799⁹⁵

SONY
Caméscope 8mm Hi8 291377

- Jusqu'à 17 heures d'enregistrement avec STAMINA™
- Mode d'enregistrement VidéoHi8™
- Zoom optique de 20X • Zoom numérique de 460X
- Ecran couleur à cristaux liquides de 2,5 po
- NightShot • Commutateur de réduction de bruit numérique • Program AE (6 modes)
- Effets d'image (8 modes)

599⁹⁵

22²² par mois

16⁶⁷ par mois

MAGASINEZ EN LIGNE: www.tanguay.ca

TANGUAY ELECTRONIQUE

LIVRAISON ET SERVICE GRATUITS À LA GRANDEUR DE LA PROVINCE

2200, boul. des Récollets, TROIS-RIVIÈRES 1 800 465-2200 • (819) 373-1111

Vos Affaires

TSE-300 ▼ 7561,38 -17,62 S&P/CONX ▼ 1140,89 -11,58 \$ CAN ▲ 62,87 +0,04 S&P 500 ▲ 1118,51 +11,01 OR ▼ 299,40 -1,30 NASDAQ ▲ 1859,16 +24,95 DOW JONES ▲ 9989,67 +125,93

Le Nouvelliste

Des taux alléchants

MARTIN LAFRENIÈRE

Trois-Rivières

À l'instar des agents immobiliers, les conseillers en placement de différentes institutions financières sont fortement occupés par la relance de la vente de maisons. Et tout comme les agents immobiliers, ces institutions profitent des faibles taux hypothécaires pour attirer une nouvelle clientèle.

Banquier personnel à la succursale centre-ville de Trois-Rivières de la Banque Nationale, François Perron est catégorique: la baisse des taux d'intérêt pour un prêt hypothécaire entraîne directement une hausse du nombre d'acheteurs de maison. «Malgré le fait qu'on se trouve en pleine période pour les REER, on reçoit beaucoup de demandes pour des prêts hypothécaires. Avec les taux actuels, les gens ont le goût de changer de maison pour s'en trouver une plus grande et on voit aussi beaucoup d'acheteurs d'une première maison.»

Selon ce conseiller financier, il est très facile de trouver sur le marché actuel un taux d'intérêt variant autour de 4 % (pour une période d'un an) pour financer l'achat d'une maison. Des taux attractifs comme celui-ci incitent évidemment plusieurs personnes à envisager la possibilité de devenir propriétaire de leur demeure. «En 2001, le taux hypothécaire pour une période d'un an était de 7,15 %, alors que le taux affiché en 2002 est de 4,55 %. Si on prend par exemple une hypothèque de 70 000 \$, la différence entre les paiements mensuels de 2001 par rapport à cette année est de 107 \$ de moins (496,79 \$ par rapport à 389,38 \$)», a expliqué M. Perron.

Anne Hébert, responsable hypothécaire pour le centre de financement Desjardins de la Mauricie, évalue à plus de 20 % la hausse du nombre de demandes pour un prêt hypothécaire observée en janvier 2002 par rapport à janvier 2001. Elle aussi estime que les faibles taux hypothécaires sont l'explication de la demande croissante pour l'achat de résidences. «Les taux sont directement responsables de la situation actuelle, car ils sont à leur plus bas niveau depuis 40 ans.»

La situation à la baisse des taux hypothécaires fait en sorte que plus de personnes sont en mesure d'acheter une maison. «Avec les taux que nous offrons aujourd'hui, acheter une maison de 70 000 \$ représente des paiements mensuels d'environ 400 \$ par mois. C'est souvent ce montant que les gens paient pour un logement», a ajouté Mme Hébert.

La débâcle n'a pas eu lieu

Le commerce au détail a augmenté en 2001 au Québec

LIA LEVESQUE

Montréal (PC)

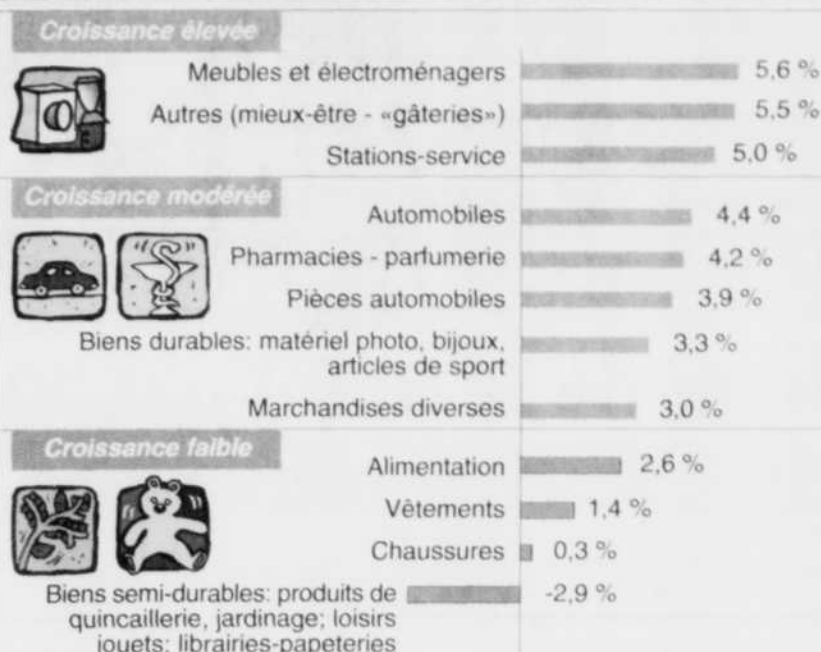
La crainte suscitée par les attentats du 11 septembre a poussé les consommateurs québécois à troquer le voyage dans le Sud pour le cinéma-maison avec écran géant.

Cette figure de style résume bien le comportement du consommateur québécois en matière de commerce de détail, en 2001, croit Bernard Bougie, associé chez Samson, Bélair, Deloitte et Touche. M. Bougie a participé, mercredi, à une conférence de presse du Conseil québécois du commerce de détail, sur le bilan de l'année 2001 et les perspectives pour 2002.

Il en ressort que les Québécois n'ont pas eu le comportement de panique que certains appréhendaient, en accroissant leur épargne. «La tempête n'a pas vraiment eu lieu», conclut M. Bougie. L'année 2001 a été «une année positive, malgré ce qu'on a vécu», a résumé à son tour Gaston Lafleur, président-directeur général du Conseil québécois du commerce de détail. «Nous n'avons jamais prononcé le mot récession.»

Les Québécois ont effectué des dépenses de consommation, particulièrement de petits luxes, pour se gâter, reliés à la tendance du «cocooning», comme des cinémas-maison avec écran

Commerce de détail au Québec



Source: Conseil québécois du commerce de détail géant, des meubles et des électroménagers.

Fabienne Sallin - PC

En fait, les ventes au détail ont connu une augmentation de 3,5 pour cent au Québec en 2001, atteignant les 65,7 milliards \$.

Au Canada, la progression est de 4,6 pour cent, soit 289,7 milliards \$.

Au Québec, parmi les secteurs qui ont connu la plus forte croissance des ventes, on retrouve les meubles et électroménagers, le «mieux-être» (vins, bière, spiritueux, animaux de maison, bagages) et les stations-service.

Les secteurs des vêtements et des chaussures ont connu une croissance plus faible que la moyenne.

M. Lafleur souligne que les tendances du «cocooning» et de l'omniprésence des babyboomers marquent les ventes de détail. Le «cocooning» favorise les biens qui augmentent le confort à la maison: appareils électroniques, cinéma-maison, épicerie fine, rénovation domiciliaire, électroménagers et meubles. La présence des babyboomers favorise la consommation de biens cosmétiques et pharmaceutiques, ainsi que des biens de luxe.

POUR 2002

Pour 2002 cependant, M. Lafleur envisage une croissance des ventes au détail plus modérée, soit 2 pour cent.

Il l'explique notamment par le fait que les gros achats d'électroménagers et de voitures ont simplement été avancés, en 2001, ce qui fait que ces achats ne seront pas répétés en 2002. Le premier semestre de 2002 sera «un peu plus difficile» que le second.

Il s'attend également à ce que les coûts d'énergie «soient relativement contrôlés».

M. Bougie croit d'ailleurs qu'une certaine «épuration» des commerçants moins rentables va se produire en 2002. Il explique que, pour attirer les consommateurs, certains commerçants ont fait de grosses et constantes promotions en 2001, parfois au prix de leur rentabilité à moyen terme. Les plus faibles pourraient donc écopier.

Du travail à Windsor

Toronto (PC)

DaimlerChrysler investira 460 millions \$ à son usine de Windsor, dans le sud-ouest de l'Ontario, pour y assembler la Pacifica, un nouveau modèle qui combinerait des caractéristiques d'une berline, d'un utilitaire sport ainsi que d'une fourgonnette.

Le constructeur germano-américain a indiqué hier, à l'occasion de l'ouverture du salon de l'auto de Toronto, que la production devrait débuter dans les premiers mois de 2003 en vue d'un lancement lors de l'année modèle 2004.

L'usine vieille de 73 ans compte présentement 5400 employés qui ont assemblé cinq millions de fourgonnettes depuis 1983.

DON de 10 429 \$ à Centraide de Costco



Monsieur François April, assistant-directeur de Costco, remetait à Monsieur Yves Turcotte, président de la campagne de financement 2001, un montant de 3476 \$ au nom de Costco tandis que la somme de 6953 \$ provenant des employés(es). En tout, c'est un chèque totalisant 10 429 \$ qui a été remis pour la campagne 2001 de Centraide Mauricie.

En collaboration avec Le Nouvelliste



Apportez vos mesures

Le plus gros entre Montréal et Québec

Promotion pose à 1 \$ vg²

FESTIVAL DU PRÉLART

à partir de **6 99\$** /verge carrée
**Spéciaux
céramique et
planchers de
bois flottants**
**Informez-vous !
(819) 379-2630**
Épargnez de l'argent dès maintenant...
* Voir détails en magasin

**C'est
garanti
par des
experts**

Monsieur Tapis 2000

 (parc industriel) NOUVELLE ADMINISTRATION
425, rue Dessureault, Cap-de-la-Madeleine
379-2630
www.actuelweb.com/monsieurtapis


Investissez à la Bourse sans risquer votre capital !

 Liste des entreprises composant l'Indice Québec-30™ en date du 14 janvier 2002 :
(pour en savoir plus sur l'Indice Québec-30™ : www.iq30-iq150.org)

- Bombardier - BCE - Alcan Aluminium - Banque Nationale du Canada - Banque Royale du Canada - Power Corporation du Canada - Alstom-Consolidated	- Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada - Corporation Financière Power - Groupe CFI - Quebecor World - Dominar	- Banque du Montréal - Molson - Métro - Groupe Jean Coutu (JCI) - Industrie Alliance - BCE Énergie	- Groupe Transcontinental S.C. - Groupe SNC-Lavalin - Quebecor - Alimentation Couche-Tard - Banque Laurentienne du Canada	- Saputo - Tembec - Arcan Pharma - Groupe TVA - Copac Côté - Les Industries Dorval - Gascogne
---	---	---	---	---

Les obligations boursières : un investissement dont le rendement dépend de la performance boursière des 30 plus grandes entreprises du Québec.

Appelez-nous !
1 800 463-5229

Pour la région de Québec, composez le 521-5229

Votre capital n'est pas à risque !

 Choix du terme **5 ou 10 ans**

 Boni REER **+1 %** du capital investi, applicable sur les nouveaux fonds REER.

• Achat minimum de 100 \$.

• Les obligations boursières peuvent être détenues dans un compte REER ou hors REER.

LES OBLIGATIONS BOURSIÈRES PLACEMENTS QUÉBEC
www.placementsqc.gouv.qc.ca
Placements Québec

On prépare l'avenir


 Heures d'ouverture :
du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h
et les samedis de février, de 10 h à 16 h

TAUX D'INTÉRÊT																				
	DÉPÔTS À COURT TERME					DÉPÔTS À LONG TERME						HYPOTHÈQUES RÉSIDENTIELLES								
	Min.	60j.	90j.	120j.	180j.	Min.	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	Var.	6 m.o.	6 m.f.	1 an o.	1 an f.	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
BANQUES																				
La Banque HSBC Canada	5,000	0.90	0.90	0.90	0.95	1,000	1.30	2.10	2.70	3.30	3.65	3.75	5.35	4.90	5.35	4.55	5.45	5.75	6.55	6.85
B. Nationale Canada	5,000	0.90	0.90	0.90	0.95	1,000	1.30	2.00	2.70	3.30	4.00	-	5.35	4.90	5.35	4.55	5.45	5.75	6.55	6.85
Banque Laurentienne	5,000	0.90	0.90	0.90	0.90	1,000	1.30	200	2.70	3.30	4.00	-	5.35	4.90	5.35	4.55	5.45	5.75	6.55	6.85
Banque Royale	5,000	0.90	0.90	0.90	0.95	500	1.30	2.00	2.70	3.30	3.65	3.75	5.15	4.70	5.15	4.35	5.05	5.75	6.55	6.85
Banque Scotia	5,000	0.95	0.95	0.95	0.95	500	1.30	2.25	2.70	3.30	3.90	3.75	5.15	4.70	5.15	4.35	5.05	5.75	6.55	6.85
Canada Trust	5,000	1.10	1.10	1.10	1.10	1,000	1.40	2.25	2.70	3.30	4.00	3.75	-	4.90	5.35	4.55	5.45	5.75	6.55	6.85
Banque de Montréal	5,000	0.90	0.90	0.90	0.95	1,000	1.30	2.00	2.70	3.30	3.65	1.50	5.35	4.90	5.35	4.55	4.75	5.05	5.85	6.85
Caisses Desjardins	5,000	0.90	0.90	0.90	0.95	1,000	1.30	2.25	2.70	3.30	4.00	4.00	5.35	4.90	5.35	4.55	5.45	5.75	6.55	6.85
CIBC	5,000	0.90	0.90	0.90	0.95	1,000	1.30	2.10	2.70	3.30	3.65	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CIBC Mortgages	0	-	-	-	-	0	-	-	-	-	-	2.74	5.35	4.90	5.35	4.55	5.45	5.75	6.55	6.85
Banque Manulife	25,000	1.70	1.70	1.70	1.90	5,000	2.30	3.15	3.90	4.40	4.80	3.75	-	4.50	5.15	4.00	4.70	5.40	5.75	5.95
FIDUCIES																				
Sutton Mortgages	0	-	-	-	-	0	-	-	-	-	-	3.48	-	-	-	-	-	5.49	-	6.19
Fiducie Desjardins	5,000	0.90	0.90	0.90	0.95	1,000	1.30	2.25	2.70	3.30	4.00	-	5.35	4.90	5.35	4.55	5.45	5.75	6.55	6.85
Groupe Investors	0	-	-	-	-	1,000	1.30	2.10	2.70	3.30	3.65	-	5.35	4.90	5.35	4.55	5.45	5.75	6.55	6.85
MCAP Mortgage Corp.	0	-	-	-	-	0	-	-	-	-	-	-	-	4.90	5.35	4.55	5.45	5.75	6.55	6.85
London Life	0	-	-	-	-	1,000	1.55	2.45	3.00	3.65	4.15	-	5.35	4.90	5.35	4.55	5.45	5.75	6.55	6.85
Trust Général	5,000	0.90	0.90	0.90	0.95	1,000	1.30	2.00	2.70	3.30	4.00	-	5.35	4.90	5.35	4.55	5.45	5.75	6.55	6.85
Trust National	0	-	-	-	-	0	-	-	-	-	-	-	5.15	4.70	5.15	4.35	5.05	5.75	6.55	6.85
Trust La Laurentienne	3,000	0.90	0.90	0.90	0.90	1,000	1.30	2.00	2.70	3.30	4.00	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Informations fournies le 13 fév 2002, 15:2 hres./ par les services Cannex qui les ont transmises au Nouvelliste hier

Les lecteurs peuvent en tout temps consulter les taux de Cannex sur internet à l'adresse suivante [HTTP://WWW.CANNEX.COM](http://WWW.CANNEX.COM)

Les abréviations suivantes sont: 'j.' = jour, 'Min.' = placement minimum, 'm.' = mois, 'o.' = hypothèque ouverte, 'f.' = hypothèque fermée, 'r.' = dépôts rachetables.

MULTIPRÊTS HYPOTHÈQUES « Le leader en courtage hypothécaire au Canada »	MEILLEURS TAUX HYPOTHÉCAIRES DU JOUR				Les meilleurs taux d'hypothèque Garantie de taux jusqu'au 31 juillet 2002. Contactez-nous ! ACHAT - RENOUVELLEMENT - PRÉQUALIFICATION * certaines conditions s'appliquent	 Jacques Paquette	 Yves Matteau	(819) 694-2366 1 888 331-7685 Agent immobilier affilié Conseiller en financement hypothécaire
	Taux variable 2,74 %*	1 AN 3,85 %	3 ANS 4,75 %	5 ANS 5,65 %				

Les Canadiens ne se ruent pas pour acheter leur REER

Toronto (PC)

Les Canadiens se font tirer l'oreille pour investir dans leur Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) cette année, déplore un dirigeant de banque qui espère néanmoins que la fièvre de février se fera sentir aussi forte que par le passé.

Toutes les banques du pays ont pourtant sorti leur appareil de relations

publiques pour séduire l'épargnant. C'est aussi le bon moment pour recommencer à investir dans des d'actions. En effet, après une année en dents de scie et les pertes causées par les attentats du 11 septembre, le marché boursier commence à remonter.

«Nous avons atteint le fond du baril, explique Patricia Lovett-Reid, vice-présidente à la planification financière de la Banque Toronto-Dominion,

croyez-le ou non, mais c'est le meilleur moment pour investir dans le marché boursier.»

Le mois de janvier a été particulièrement tranquille, mais c'est le cas depuis quelques années, a fait savoir Judy Thomson, directrice des fonds communs de placement à la Banque de Montréal. «Les gens attendent avant de faire leur cotisation. Ils regardent le train passer. Ça a été relativement tran-

quille en janvier, mais c'est ainsi depuis quelques années.»

Après avoir entendu parler de récession économique depuis des mois et avoir vécu la chute des titres technologiques l'an dernier, le consommateur a besoin qu'on lui suggère une forme de placements qui lui convient. C'est le défi que devront relever les banques, affirme Mme Thomson.

Le délai est pourtant court puisque

la période de cotisations se termine à la fin du mois.

Il faut dire que les prévisions de rendement sont beaucoup moins encourageantes cette année. Il serait en effet irréaliste d'espérer atteindre les 40 pour cent de l'année 2000 où la folie des titres technologiques battait son plein. Il serait plus prudent de viser des rendements de 8 à 10 pour cent.

Les gens sont méfiants. Particulièrement ceux qui ont subi des pertes importantes parce qu'ils n'ont pas suffisamment diversifié leur portefeuille d'épargne de façon à compenser leurs pertes. De plus, la confiance des investisseurs a été mise à rude épreuve avec la faillite du géant américain Enron. La façon dont l'entreprise a manipulé les chiffres contribue à créer un sentiment de doute parmi les épargnants ordinaires.

Selon Lee Pomeroy, responsable des investissements chez TD Canada Trust, les consommateurs sont très préoccupés par la volatilité du marché et se questionnent sur les derniers événements. «On sent un peu de réticence. Lorsqu'il y a de l'incertitude dans la population en général, les gens ont peur de prendre des risques. Ce qu'ils veulent, c'est épargner pour assurer leur retraite et leur avenir.»

«Les gens ne veulent pas se voir imposer un type d'investissement, ajoute-t-elle. Ils ne veulent pas se faire servir la saveur du mois pendant cette période de REER. Ils veulent d'abord être informés pour choisir.»

À la Banque de la Nouvelle-Écosse, les clients ont tendance à se réfugier vers des valeurs sûres depuis 16 mois. Ils investissent à 80 pour cent dans des fonds communs de placement ou des produits facilement encaissables en argent liquide comme des bons du Trésor ou des dépôts sur le marché monétaire, explique le vice-président aux investissements Glen Gowland.

Mais est-ce vraiment approprié?

«À partir du moment où on se demande si on va atteindre l'objectif financier qu'on s'est fixé à long terme, ce type d'investissements représentent effectivement un risque de ne pas les atteindre», répond M. Gowland, en rappelant que leur rendement réel est moins que zéro en tenant compte de l'inflation et des taxes. «Les épargnants placent leur argent dans des investissements mineurs alors que les marchés boursiers ont connu des hausses de 20 pour cent depuis la fin de septembre.»

Du côté de la Banque Royale, le président de la division des fonds communs de placement, George Lewis, affirme que son institution se dirige vers une saison plus occupée que l'an dernier.

deux offres conçues spécialement dans l'intérêt de votre portefeuille.

ces obligations d'épargne sont en vente pour un temps limité seulement.

OBLIGATION À PRIME DU CANADA

2,00 % 3,00 % 4,25 % 4,75 % 6,00 %

AN 1

AN 2

AN 3

AN 4

AN 5

ÉMISSION 25 - TAUX ANNUEL COMPOSÉ DE 3,99 % APRÈS 5 ANS

OBLIGATION D'ÉPARGNE DU CANADA

1,30 % 2,75 % 4,00 %

AN 1

AN 2

AN 3

ÉMISSION 76 - TAUX ANNUEL COMPOSÉ DE 2,67 % APRÈS 3 ANS

C'est le moment ou jamais d'acheter les Nouvelles Obligations d'épargne du Canada. Les taux intéressants appliqués aux Obligations d'épargne du Canada et aux Obligations à prime du Canada en font un **excellent choix pour les REER**. Les deux titres jouissent de l'**entière caution** du gouvernement du Canada, assurent **rendement garanti** et **flexibilité** tout en ne comportant **aucuns frais**.

L'Obligation d'épargne du Canada est encaissable en tout temps alors que l'Obligation à prime du Canada peut être rachetée annuellement. Achetez-les en ligne, par téléphone ou à votre institution bancaire ou financière. **Faites de votre REER un placement solide.**

Pour acheter en ligne ou par téléphone, consultez www.oec.gc.ca ou composez **1 888 773 9999** respectivement.

NOUVELLES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA
BÂTISSEZ SUR DU SOLIDE

Le ministre des Finances peut mettre fin à la vente des obligations en tout temps. Pour obtenir un reçu officiel applicable à l'année d'imposition 2001, consultez notre site Web ou renseignez-vous sur les dates limites par téléphone.

Carrières et professions

N.B. Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes



DISTRIBUTEUR DEMANDÉ

Exigences :

- Permis classe 1
- Avec expérience
- Références demandées

Poste à temps plein

Faites parvenir votre curriculum vitae avant le lundi 18 février 2002, par télécopieur, à l'attention de

Maurice Plourde
au (819) 371-2593

Hydro-Québec: un appel d'offres qui risque d'être de la frime

HÉLÈNE BARIL
La Presse

À lui seul, l'appel d'offres que lancera Hydro-Québec pour acheter 600 mégawatts d'énergie ne permettra pas à l'industrie privée de production d'électricité de s'implanter au Québec, estime le président et chef de l'exploitation de Boralex, Jacques Gauthier.

Sans volonté politique pour encourager la production privée, le processus enclenché par la société d'État risque de ne rien donner, estime M. Gauthier, qui était l'invité hier de l'Association de l'industrie électrique du Québec.

C'est la Régie de l'énergie qui mènera à bien le processus d'appel d'offres, auquel Hydro-Québec peut participer comme n'importe quel autre producteur qui s'engage à produire de l'électricité au Québec, qui est solide financièrement et dont les prix sont compétitifs.

Les producteurs privés capables de concurrencer Hydro-Québec ne sont pas nombreux, mais Boralex croit en être un. Selon son président, l'entreprise n'aura aucun problème à respecter tous les critères de l'appel d'offres, y compris offrir un prix comparable à celui que proposera Hydro-Québec.

Le problème, selon lui, c'est qu'un comité composé de représentants d'Hydro-Québec et de représentants du ministère des Ressources naturelles aura

le dernier mot à la fin du processus d'appel d'offres. Comment pourra-t-il trancher équitablement entre deux offres équivalentes?, se demande-t-il.

Pour Boralex, le processus d'appel d'offres est le moment ou jamais pour le gouvernement québécois d'indiquer ses intentions. «On a la chance de faciliter l'instauration d'une industrie électrique privée, a plaidé Jacques Gauthier. On peut éviter de s'enchaîner dans une seule forme de production. C'est un choix de société qu'il faut faire.»

Selon lui, il ne s'agit pas d'empêcher Hydro-Québec de construire de nouveaux barrages ou de remplacer l'hydro-électricité par de l'énergie éolienne. Il s'agit tout simplement de diversifier les sources d'approvisionnement en énergie.

Une telle diversification présente plusieurs avantages, a expliqué Jacques Gauthier. D'abord, elle diminue les risques de pénurie d'électricité en cas de faible hydraulicité et de baisse dramatique des niveaux d'eaux dans les grands réservoirs d'Hydro-Québec. Ensuite, la diversification des sources d'approvisionnement et le recours au secteur privé peuvent réduire la pression sur les finances publiques. «Il faut mettre de l'argent dans la santé et l'éducation, alors il faut faire des choix», estime le patron de Boralex.

DES COÛTS COMPARABLES

Selon Jacques Gauthier, le recours

au secteur privé ne fera pas augmenter la facture d'électricité plus vite que ce qu'Hydro-Québec prévoit déjà. Les nouvelles installations que la société d'État prévoit construire, comme SM 3, produiront de l'électricité à un prix variant entre 6 et 7 cents le kilowattheure, soit beaucoup plus que les 2,8 cents actuels. La production d'électricité de la future centrale au gaz d'Hydro-Québec reviendra à entre 5 et 7 cents le kilowattheure.

Il est clair, donc, que la facture du consommateur québécois va augmenter. «L'important, c'est de faire en sorte que le prix n'augmente pas trop vite», dit M. Gauthier.

Citant les chiffres d'Hydro-Québec, le patron de Boralex a estimé à 3,5 millions de dollars par mégawatt le prix de revient moyen de tous les projets de construction de la société d'État. Du côté des producteurs privés, on soutient pouvoir produire à 3 millions de dollars du mégawatt.

Boralex pour sa part, estime pouvoir obtenir du financement à un taux aussi bon que celui qu'Hydro-Québec peut obtenir, à quelques poussières près. La preuve, dit Jacques Gauthier, c'est que l'entreprise vient de conclure une émission de 200 millions à des conditions très avantageuses.

Boralex est un producteur privé d'électricité actif au Canada et aux États-Unis, filiale à 45 % du groupe Cascades. ●

Un avocat d'Hydro-Québec aurait détourné une somme d'environ 850 000 \$

ANDRÉ NOËL
La Presse

Un avocat d'Hydro-Québec aurait détourné la somme mirobolante d'environ 850 000 \$, mais le procureur général du Québec tarde à porter des accusations contre lui en dépit d'un dossier accablant, a appris *La Presse*.

C'est une employée des services juridiques d'Hydro qui a découvert le pot aux roses en avril dernier, a-t-on appris de source sûre. Elle a informé le directeur du contentieux, Me Gilles Marchand, qu'un chèque de 7500 \$ qui avait été émis à Hydro en règlement d'une poursuite était manquant. De surcroît, le dossier de la poursuite était introuvable.

Me Marchand a communiqué avec l'avocat responsable du dossier. Il a requis des explications, mais, jugeant que celles-ci étaient insuffisantes, il a demandé au service de vérification générale d'Hydro de faire toute la lumière.

Dans le cadre du processus de vérification, l'avocat a été suspendu. Une enquête en profondeur a démontré que des sommes beaucoup plus importantes, aux alentours de 850 000 \$, s'étaient volatilisées sur une période de cinq ans, entre 1996 et 2001. Mais la fraude a peut-être commencé avant, en quel cas les montants pourraient être plus importants encore.

L'avocat en question, dont *La Presse* a décidé de taire le nom, travaillait

au recouvrement des dettes et s'occupait aussi des litiges de responsabilité civile.

Lorsqu'un de ses clients, qu'il s'agisse d'un particulier ou d'une entreprise, tarde à payer ses comptes, Hydro-Québec entreprend des procédures en recouvrement. Éventuellement, le dossier peut se judiciairiser et aboutir au contentieux de la société d'État. Le client peut toutefois décider de régler à l'amiable. Il libelle alors un chèque à l'ordre d'Hydro-Québec.

L'avocat maintenant suspendu endossait certains chèques et les déposait dans son compte personnel à sa propre succursale bancaire. Puis, pour éviter les questions, il détruisait les dossiers. Ni vu ni connu, il a pu ainsi détourner des centaines de milliers de dollars.

Ce stratagème a toutefois révélé une énorme faille dans le système de contrôle d'Hydro-Québec, qui s'est trouvée plutôt embarrassée par l'affaire. Pierre-Luc Desgagnés, directeur des relations publiques de la société, a dit à *La Presse* qu'il ne pouvait confirmer le nom de l'avocat en question, «pour des raisons juridiques évidentes».

Le vérificateur général d'Hydro a demandé la collaboration des enquêteurs du service de sécurité industrielle de la société. Ceux-ci ont le statut d'agent de la paix. Ils bénéficient de tous les pouvoirs d'enquête et d'arrestation correspondant à cette fonction. ●



André Carle,
architecte, Trois-Rivières

« Avec Internet haute vitesse, je peux suivre le mouvement. »

« Nous nous servons beaucoup d'Internet pour faire des recherches rapides sur des produits et des matériaux. Toute notre production est informatisée et nos plans sont faits sur ordinateur. Nous n'avons plus besoin d'imprimer nos plans car nous les transmettons directement par Internet. Cela élimine une étape importante et souvent coûteuse. »

« Chaque fois que j'appelle Bell pour de l'information ou me dépanner, j'ai presque de l'instruction par correspondance. Ils sont très compétents et nous posent les bonnes questions pour aller au cœur du problème. C'est très fort ! Avec eux, j'ai la sécurité d'avoir un service téléphonique disponible, et on n'attend presque pas pour avoir la ligne. »

Pour un temps limité, obtenez les deux premiers mois d'accès Internet Haute Vitesse d'affaires de Bell pour seulement 24,95 \$ par mois. Pour plus de détails, composez le

1 866 359-BELL
www.bell.ca/promoHV5

allez-y



Gagliano: l'opposition revient à la charge

Ottawa (PC)

Le Bloc québécois et l'Alliance canadienne reviennent à la charge pour demander la comparution de l'ex-ministre Alfonso Gagliano devant un comité parlementaire, pour qu'il s'explique sur les nouvelles allégations de trafic d'influence qui pèsent contre lui.

«C'est notre travail de faire la lumière et de poser les questions qu'il faut», a affirmé hier le député bloquiste Ghislain Lebel, qui dit s'inquiéter de voir jour après jour les allégations s'accumuler à l'endroit de M. Gagliano, alors que celui-ci est sur le point d'entrer en poste comme ambassadeur du Canada au Danemark.

L'Alliance canadienne, de son côté, soutient que l'ancien ministre des Travaux publics a menti à la Chambre des

communes en affirmant, l'automne dernier, qu'il n'avait jamais fait de pressions pour faire embaucher des amis par des sociétés de la Couronne qui se trouvaient sous sa juridiction.

«Les dernières révélations montrent que, non seulement il interférait dans le processus d'embauche, mais également qu'il était très actif à ce sujet», dénonce le député allianciste Peter Goldring.

Stockwell Day, candidat à la direction de l'Alliance et ancien chef du parti, a appuyé la demande de son collègue pour voir M. Gagliano s'expliquer en comité parlementaire.

Alfonso Gagliano s'est trouvé à nouveau au centre d'une controverse avec le dépôt en Cour supérieure, mardi, d'une lettre l'accusant d'avoir exercé des pressions sur une société d'État

pour faire des embauches et accorder des contrats.

La missive, datée du 22 octobre 1998 et écrite par l'ancien vice-président de la Société immobilière du Canada (SIC), Michel Couillard, donne une liste de noms de professionnels et de consultants dont le ministre Gagliano avait «suggéré» l'embauche par la SIC.

La lettre de Michel Couillard, adressée à son patron, le p.-d.g. de la SIC, Erhard Buccholz, parlait notamment de pressions pour l'embauche de Tony Mignacca, un ami de M. Gagliano, de Me Tomasso Nanci, de la firme Guy et Gilber, de la firme T.E.Q. Construction, appartenant à Emmanuel Triassi, et de la firme d'ingénierie Pageau Morel, où travaille le gendre de l'ancien ministre.

La SIC affirme cependant n'avoir trouvé aucune trace de ce document dans ses dossiers. «J'ai parlé ce matin (hier) à M. Buccholz, qui est à la retraite en Floride, et il a dit qu'il n'avait jamais vu cette lettre», a indiqué Gordon Melvor, porte-parole de la société.

Il y a quelques semaines, Jon Grant, ancien président du conseil d'administration de la SIC, avait aussi fait état de pressions pour l'embauche d'amis du ministre.

Peu de temps après, Alfonso Gagliano a été écarté du cabinet fédéral. Le premier ministre Jean Chrétien lui a offert de devenir ambassadeur au Danemark.

Ghislain Lebel avait demandé que Jon Grant et Alfonso Gagliano comparaissent devant un comité parlementaire, pour éclaircir toute cette histoire.

Mais les députés libéraux, majoritaires au comité, ont refusé.

«Maintenant, il y a des inquiétudes qui se confirment, dit M. Lebel. Ce sont des coïncidences étranges.»

Le député souligne que, puisque Alfonso Gagliano se prépare à devenir le représentant du Canada à l'étranger, il doit dissiper tous les doutes au sujet de son intégrité.

«Si c'est quelqu'un qui laisse dans son sillage autant de controverse, les gens du Danemark vont s'inquiéter, dit M. Lebel. On devrait l'envoyer là-bas blanc comme neige.»

Le Danemark n'a pas encore officiellement donné son accord à la nomination de M. Gagliano. Selon un porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Carl Schwenger, ce retard n'est dû qu'à des questions de procédures. ●

Le juge Paul statuera mardi

Montréal (PC)

Les pouvoirs royaux sont morts avec le roi, et il n'appartient pas à un juge de les ressusciter en tripotant la loi pour exaucer les moindres caprices d'avocats de la défense aux prises avec des tracas personnels. C'est en ces termes que le procureur de la Couronne, André Vincent, s'est opposé hier à la requête de cinq avocats de présumés membres ou associés des Hells Angels, qui invitent le juge Réjean Paul à majorer les tarifs de l'aide juridique.

La marche à franchir «est très haute» pour le juge, a plaidé Me Vincent. La défense lui demande de s'arroger un pouvoir qu'il n'a pas: celui de changer la Loi sur l'aide juridique. Or cette tâche incombe au gouvernement et à l'Assemblée nationale.

Les cinq avocats exigent 250 \$ de l'heure (avec plus de dix ans d'expérience) et 200 \$ (avec plus de cinq ans de pratique) pour accepter des mandats de l'aide juridique. Quatre accusés sont admissibles à l'aide de l'État; le cinquième attend une réponse.

En raison de la complexité de la preuve, ces avocats estiment que les accusés doivent être représentés par des plaideurs d'expérience. Certains d'entre eux menacent de se retirer du dossier si le juge Paul n'accède pas à leur demande. C'est ce qui fait dire à Me Vincent qu'ils plaident «avec le revolver sur la tempe».

Mais pour la défense, c'est une question de droits fondamentaux garantis par la Charte. À 250 ou 200 \$ l'heure, les avocats pourraient se consacrer à la cause avec toute la liberté d'esprit voulue, sans crainte que leur pratique privée souffre de ce colossal investissement en temps et en énergie.

Le juge Paul fera connaître sa décision mardi prochain. ●

À vos souhaits



BONNE FÊTE JEAN!

Pour tes 50 ans. On te souhaite une belle journée. On t'aime beaucoup. Maman, Micheline et son beau Guy. XXX



TOUT SIMPLEMENT INCROYABLE!

Louise, Joyeuse Saint-Valentin. Je t'aime, François. XXX

Réservez dès maintenant!

Les petites annonces du Nouvelliste

Trois-Rivières

378-VEND-U

Shawinigan

537-VEND-U

Le Nouvelliste

Pour récolter à la retraite,

ça prend un REER qui pousse.

Avec les crédits d'impôt supplémentaires de 30% que vous procure une contribution au Fonds de solidarité FTQ, vous économisez beaucoup plus d'impôt qu'avec un REER conventionnel. Vous pouvez même maximiser votre rendement en réinvestissant ces économies! C'est un excellent véhicule de placement pour votre retraite.

À Trois-Rivières: (819) 370-FONDS

3 6 6 3

7080, boul. Marion, bureau 106

1 800 567-FONDS www.fondsftq.com

La valeur de l'action fluctue. Pour des renseignements détaillés sur les actions du Fonds, consultez le prospectus offert à nos bureaux.



FONDS
de solidarité FTQ

La force du travail

Un chien de garde pour les règles

DENIS LESSARD

La Presse
Québec

L'Assemblée nationale devra choisir un «conseiller à l'éthique», un chien de garde chargé de s'assurer que ministres, employés politiques et lobbyistes respectent de nouvelles règles du jeu.

Le projet de loi sera déposé à l'Assemblée nationale dès la reprise des travaux à la mi-mars, a indiqué hier le premier ministre Bernard Landry. «Ce sera la loi la plus avancée du monde, elle ira au-delà de la loi fédérale», a-t-il promis avant de s'envoler jusqu'à di-

manche, pour une mission économique en Russie.

Comme à Ottawa, les lobbyistes devront s'enregistrer, divulguer le nom de leur client, mais on leur impose en plus de dire auprès de qui ils interviennent et combien ils se font payer. Les avocats ingénieurs qui font du lobbyisme auprès de Québec devront aussi s'inscrire. Les ex-employés politiques devront attendre un an avant d'oeuvrer comme lobbyistes. Comme l'indiquait *La Presse* hier, il leur sera interdit de se payer à même un pourcentage des subventions ou contrats obtenus pour leur client.

Par son geste, M. Landry espère clairement tirer un trait sur trois semaines de controverse autour des liens entre Québec et les lobbyistes, notamment Oxygène 9. Insistant sur le fait qu'il sentait une solidarité sans faille au sein du Conseil des ministres, M. Landry a minimisé l'ampleur de la crise actuelle: «Des tourbillons, j'en ai déjà vus sous René Lévesque, ce n'est pas la première fois», a-t-il dit, ajoutant cependant qu'on ne convoque pas des élections quand le paysage politique n'est pas serein.

Tirant la leçon des révélations qui ont entraîné les démissions du direc-

teur général du PQ, Raymond Bréard et de son ministre organisateur, Gilles Baril, M. Landry s'est fait philosophe: «À quelque chose malheur est bon. On aura la loi la plus avancée du monde. Cela ne se sera pas fait sans souffrance, sans agitation, mais on aura cela comme consolation.»

Avec la nouvelle loi, M. Bréard, tout comme son ancien associé d'Oxygène 9, André Desroches, n'auraient pu se faire payer des centaines de milliers de dollars, en pourcentage des subventions qu'ils parvenaient à décrocher pour leurs clients. «Bréard a démissionné. Avec la nouvelle loi, ce qu'il a fait ne serait plus permis, mais quand il l'a fait, c'était permis», d'insister M. Landry.

L'ancien directeur général du PQ et son associé, un ami de l'ex-ministre Gilles Baril, avaient profité de ristournes sur les subventions obtenues, payées par dix-huit organisations différentes - même l'organisateur libéral Pierre Bibeau avait eu recours aux services d'Oxygène 9. «Aucune de ces personnes n'y avait vu de problème d'éthique», a rappelé M. Landry.

Selon lui, «notre société n'a peut-être pas vu assez vite le problème d'éthique lié au lobbying. Notre société avait pris du retard en cette matière, elle prendra les devants avec cette loi». «On ne réinvente pas la roue», a constaté le ministre de la Justice, Paul Bégin, en donnant les grandes lignes du projet de loi qu'il pilotera ce printemps. Bien des règles édictées par Québec sont calquées sur la loi fédérale. «Le lobbying, ce n'est pas un péché. C'est légitime, tout comme il est légitime de connaître le mandat de ces gens, leur rémunération, leurs clients», a expliqué M. Bégin.

Ainsi avec la nouvelle loi, le ministre Gilles Baril n'aurait pas enfreint les règles d'éthique par sa relation privilégiée avec le lobbyiste André Desroches à partir du moment où ce dernier aurait été dûment enregistré comme lobbyiste. Au surplus, rien n'empêcherait le premier ministre Landry de se rendre à une réception chez M. Desroches, en compagnie de ses clients, comme ce fut fréquemment le cas au cours des der-

Lobbyistes: projet de loi



Faits saillants du projet de loi encadrant le travail des lobbyistes:

- Inscription obligatoire des lobbyistes auprès des autorités gouvernementales.
- Interdiction aux députés, aux ministres et à leurs employés d'exercer une activité de lobbying:
 - a) pendant un an pour le personnel qui a quitté la fonction publique
 - b) pendant deux ans pour les ex-ministres et députés une fois qu'ils se sont retirés de la vie publique.
- Interdiction d'assortir la rémunération des lobbyistes au pourcentage du contrat gouvernemental obtenu par l'entreprise qui a retenu leurs services.
- Nomination d'un conseiller à l'éthique relevant de l'autorité de l'Assemblée nationale.
- L'intention du gouvernement se traduira dès le lundi 18 par des directives auxquelles devront s'astreindre les personnes visées par le projet de loi.

Source: Gouvernement du Québec
nières années.

CHIEN DE GARDE

À Québec, le conseiller en éthique sera choisi par l'Assemblée nationale, comme le vérificateur général, le directeur des élections ou le protecteur du citoyen. À Ottawa, c'est le premier ministre qui choisit ce chien de garde, ce qui selon les observateurs compromet l'indépendance d'un Howard Wilson face au gouvernement Chrétien. Il n'est pas exclu que cette fonction soit remplie par le vérificateur général ou le protecteur du citoyen, mais ce double mandat pose problème, a prévenu M. Landry.

En outre, a souligné M. Bégin, les fonds publics versés en subventions ne devront pas servir à payer un lobbyiste. L'application de cette disposition sera difficile, a-t-il reconnu. Mais une clause demandera qu'aucune somme provenant d'une subvention ne serve au lobbying. «Ce qui compte pour l'État, c'est que l'argent qu'il donne soit dédié à un objet.»

Les libéraux et Mario Dumont déplorent l'absence de débat sur le lobbyisme

Québec (PC)

Le porte-parole libéral Jacques Dupuis a accusé, hier, le gouvernement de Bernard Landry de tenter d'étouffer un débat nécessaire et incontournable sur les affaires de lobbyisme impliquant des personnalités en vue de l'administration québécoise.

Au cours d'une conférence de presse à l'issue des travaux, à huis clos, hier, de la Commission des finances publiques, où les libéraux et les députés ministériels se sont affrontés sur la nécessité de convoquer les principaux acteurs des plus récentes révélations, M. Dupuis a parlé «d'un nouveau chapitre dans la tentative d'étouffer une affaire d'influence induite auprès de membres du gouvernement».

«Nous réclamons du gouvernement, a-t-il dit, qu'une enquête publique indépendante se tienne sur cette question, mais le premier ministre l'a refusée.»

«Nous voulons que la commission des finances publiques puisse entendre des gens qui vont venir raconter ce qui s'est passé, pour connaître les faits et, surtout, pour répondre à la question importante, à savoir s'il s'agit d'un réseau étendu dans le gouvernement et opéré par les amis de Bernard Landry.»

Le président du caucus du Parti québécois, Serge Geoffrin, a refusé au nom de la majorité ministérielle de convoquer cette commission en affirmant que «l'Assemblée nationale n'est pas un tribunal» et que, surtout, l'an-

nonce de la présentation d'un projet de loi pour encadrer les activités des lobbyistes rendait inutile une telle convocation.

Après avoir convenu de la nécessité d'adopter des mesures pour renforcer la confiance des citoyens envers leurs représentants et les employés de l'État, M. Geoffrin a demandé la collaboration des libéraux pour faire adopter le projet de loi annoncé, jeudi, par le ministre de la Justice, Paul Bégin.

Par ailleurs, le chef de l'Action démocratique du Québec et député de Rivière-du-Loup, Mario Dumont, réclame une enquête sur les pratiques passées en matière de contrats de lobbying. «La nécessité d'une enquête n'est pas réduite par l'adoption d'une loi», a réagi M. Dumont, hier.

Selon lui, une loi aura pour effet de traiter du problème dans l'avenir, mais rien ne règle les dossiers du passé soulevés au cours des dernières semaines.

Le député Dumont estime que les gestes posés par certaines firmes de lobbying pouvaient être conformes aux lois, mais il rappelle que ce qui est légal n'est pas nécessairement moral.

Le chef de l'ADQ se demande aussi si le contexte est bon pour débattre d'une loi sur le lobbying. «La crédibilité du processus peut être remise en question par la population. La démarche du gouvernement paraît plus une mesure pour sauver la face que pour améliorer le fonctionnement de la démocratie», juge-t-il.

loto-québec

1 ^{er} numéro	2 ^e numéro	3 ^e numéro	4 ^e numéro
161124	379336	080113	181706
Tirage du 2002-02-13	25 000 \$ décomposable	50 000 \$ décomposable	100 000 \$ décomposable
649	49	Extra	Quintessence
Tirage du 2002-02-13	Tirage du 2002-02-13	Tirage du 2002-02-13	Tirage du 2002-02-13
01 02 06 24 40 47	05 10 12 27	06 12 28 36	03 04
Complémentaire: (07)	50 000 \$	25 000 \$	25 000 \$
15 16 27 33 41 45	09 32 38 48	NUMÉRO: 682943	768 5106
Complémentaire: (25)			
01 06 08 15 20 24 26 29 31 32			
33 40 41 46 51 56 59 64 67 69			

Le jeu doit rester un jeu.

Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L.Q., cette dernière a priorité.

T.V.A., LE RESEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUÉBEC

VENTE DU MILLION **36** sans frais sans intérêt sur toute la marchandise

11 derniers jours

VERSEMENTS



SOMMEX
Nous payons les taxes

Matelas Romance

- 608 ressorts • Supports latéraux doubles
- Garantie de 10 ans, 100%

	36 versements	Prix
39 po	11 ¹¹ *	399 ⁹⁹
54 po	13 ⁸⁹ *	499 ⁹⁹
60 po	16 ⁶⁷ *	599 ⁹⁹
78 po	27 ⁷⁸ *	999 ⁹⁹

*incluant les taxes

11¹¹ par mois 39 po

Matelas Azur

- Matelas sans rotation
- 1000 ressorts
- Garantie de 10 ans, 100%

	36 versements	Prix
39 po	26 ³⁹ *	949 ⁹⁹
54 po	27 ⁷⁷ *	999 ⁹⁹
60 po	30 ⁵⁶ *	1099 ⁹⁹
78 po	41 ⁶⁷ *	1499 ⁹⁹

*incluant les taxes

26³⁹ par mois 39 po

TANGUAY

LIVRAISON ET SERVICE GRATUITS

MAGASINEZ EN LIGNE: www.tanguay.ca

2200, boul. des Récollets, TROIS-RIVIÈRES (819) 373-1111 • 1 800 465-2200

* Sous réserve de l'approbation du service du crédit. Cartes de crédit acceptées. Photos à titre indicatif.



Les Sports

Le Nouvelliste

Patriotes

La confiance règne encore - page 18

Salt Lake City

Lemieux veut l'or - page 17



Il faut oublier l'or

Salt Lake City (PC)

Les allégations fusent de toute part et un appel est en cours de préparation mais les Canadiens Jamie Salé et David Pelletier n'auront pas de médaille d'or.

Ottavio Cinquanta, président de la Fédération internationale de patinage artistique (ISU) a confirmé, hier, que le juge-arbitre américain Ron Pfennig, qui supervisait la compétition lundi, avait émis des doutes sur la régularité du vote des juges. Cette décision controversée a procuré la médaille d'or aux Russes Elena Berezhnaya et Anton Sikharulidze au détriment du couple canadien.

Cette controverse a notamment mis en cause la Française Marie-Reine Le Gougne. Cinquanta n'a toutefois pas voulu identifier le juge incriminé par Pfennig. «J'ai des allégations émanant d'une partie, des démentis venant de l'autre, a déclaré Cinquanta. Pour le moment, il n'y a pas d'autre argument que l'émotion du public.»

Les règlements de l'ISU interdisent aux neuf juges en fonction de parler aux journalistes avant la fin de la compétition, le 22 février.

Cinquanta, évoquant la subjectivité des notes en patinage artistique lorsqu'il s'agit de l'impression artistique, a ajouté que le résultat de la compétition était final. «Dans le sport, ce sont des juges et des officiels qui déterminent le résultat de la compétition, a-t-il dit. C'est le cas à l'ISU. Nous ne pouvons changer le résultat de la compétition.»

Marilyn Chidlow, présidente de Patinage Canada, a révélé après la conférence de presse de Cinquanta que des avocats préparent un appel qui sera déposé au conseil de l'ISU.

L'Association olympique canadienne a envoyé une lettre à l'ISU demandant une enquête indépendante à propos du système de jugement.

Avouant être embarrassé par la controverse qui a suivi la compétition en couples, Cinquanta a fait savoir qu'il a proposé des changements au système de jugement. Ces changements envisagés, qu'il n'a pas dévoilés, seront discutés à l'ISU.

D'humeur bagarreuse, Cinquanta a montré peu de sympathie pour le couple canadien lorsqu'on lui a demandé ce qu'il avait à dire à son sujet. «Il n'y aura pas de réaction, aucune réaction personnelle. On va faire notre évaluation en tenant compte des règles de l'ISU.»

Confirmant que son organisme allait mener une enquête, il a estimé qu'aucune preuve n'avait été encore apportée du comportement condamnable d'un juge. Il a toutefois promis que son organisme sera «très, très sévère» s'il découvre une évidence de conduite répréhensible. «Nous entreprenons une enquête parce que nous respectons l'opinion publique», a-t-il déclaré.

Cinquanta a finalement nié un article du Globe and Mail qui prétend que le résultat de la compétition de danse a déjà été fixé.

De leur côté, les Russes ne s'en font pas avec la controverse et ont célébré les gagnants de la médaille d'or par couples, les patineurs Elena Berezhnaya et Anton Sikharulidze. La Russie (ou l'ex-URSS) monopolise cette médaille d'or depuis 1964.

«La victoire appartient à ceux qui plaisent le plus aux juges, a commenté l'entraîneur du couple, Tamara Moskvina. Mon travail consiste à scruter les goûts des juges et à me concentrer là-dessus.»

Cette médaille d'or a fait la une des journaux russes, qui ne sont pas étiés sur la controverse qu'elle a suscitée, vantant plutôt la séquence de succès qui dure depuis 38 ans.

Le président Vladimir Poutine a envoyé un télégramme de félicitations au couple pour sa «superbe victoire».

Le président de la Fédération russe de patinage artistique, Valentin Piseyev, a tranché: «Nos patineurs étaient les meilleurs et ils ont gagné. Qu'est-ce qu'il y a d'autre?»

De son côté, le premier ministre Jean Chrétien a, lui aussi, senti le besoin d'y ajouter son grain de sel. «Moi, je ne connais pas ça, mais j'ai vu que ça avait été parfait. J'ai vu les autres aussi et j'avais cru déceler, moi-même, certaines fautes. Et vous savez, je suis toujours très objectif», a expliqué le premier ministre.



STÉPHAN FRAPPIER

C'est un grand jour pour Pascal Caron. Plus de six ans après avoir échoué un test antidopage et à peine un mois après avoir subi

une sévère blessure à la cheville, l'athlète originaire de Cap-de-la-Madeleine prendra l'avion ce soir en direction de Salt Lake City. Là-bas, il tentera de convaincre les dirigeants de la Fédération canadienne de bobsleigh qu'il est en mesure de prendre part aux compétitions de bob à quatre qui se dérouleront les 22 et 23 février sur la piste du parc olympique de l'Utah.

«Je me sens très bien», lance avec confiance l'athlète de 29 ans. «J'ai vraiment hâte d'être là-bas. Ça fait quelques jours que je regarde ça à la télé. Là, j'ai hâte de vivre tout ça sur place.»

Pascal Caron ne sait pas encore exactement ce qui l'attend à Salt Lake City. «J'ai parlé avec l'entraîneur de l'équipe il y a quelques jours et il avait l'air d'avoir hâte que j'arrive», relate celui qui devra effectuer plusieurs tests à son arrivée à Salt Lake City. «C'est sûr que les entraîneurs vont me donner la chance de prouver que je suis complètement rétabli. J'ai un papier du médecin et je me suis entraîné comme un fou avec mon entraîneur, Jean Boutet. Là-bas, ce sera à moi de démontrer que je suis encore le meilleur pour pousser l'équipe.»

Pascal Caron, qui devrait effectuer ses premières descentes d'entraînement lundi, est donc très confiant. En fait, une seule chose l'inquiète: comment sa cheville réagira à bord d'un engin qui file à plus de 100 km/h? «J'ai fait des tests au cours des derniers jours et je suis persuadé que je suis capable de pousser à 100 % de mes capacités», ex-

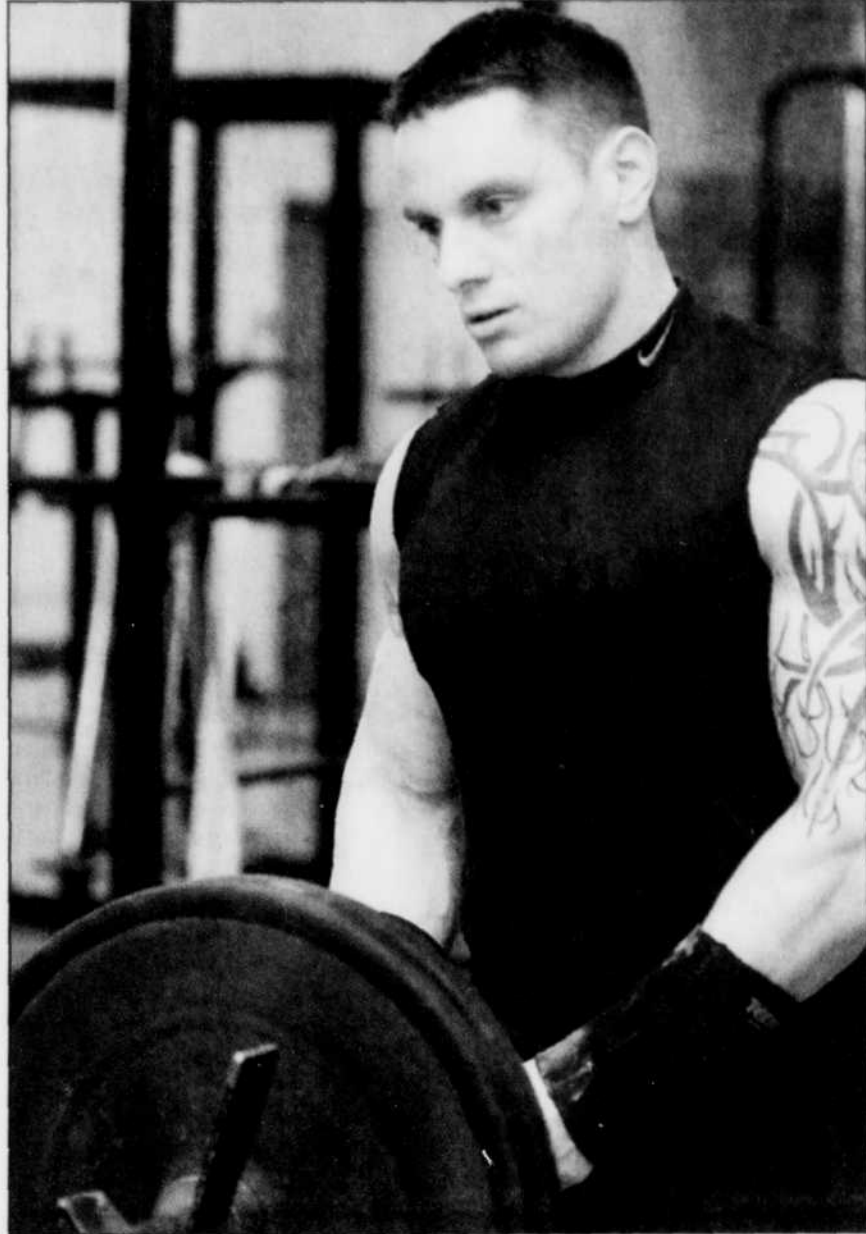


IMAGE-MÉDIA MAURICIE: MARIE DUHAIME

Pascal Caron quitte ce soir pour Salt Lake City où il espère convaincre son entraîneur qu'il est prêt pour l'aventure olympique.

plique Caron, qui a mis moins d'un mois à se rétablir d'une fêlure à la che-

porter dans le bob. Dans les courbes, on peut subir des pressions de 3 à 4 G. Et, dans l'appareil, c'est la cheville qui prend toute la pression. J'espère que ça ne fera pas trop mal.»

Le puissant freineur ne regrette pas d'avoir raté le début des Olympiques de Salt Lake City afin de se remettre complètement de sa blessure. Il croit qu'il répèterait l'expérience même s'il n'était pas blessé.

«Une fois rendu aux Olympiques, c'est difficile de trouver des facilités d'entraînement», explique celui qui a pris part aux Jeux de Lillehammer, en 1994. «De toute façon, j'ai déjà vécu des cérémonies d'ouverture. C'est sûr qu'il faut vivre ça au moins une fois quand tu en as la chance. Mais une fois que c'est fait, tu as pas mal plus envie d'aller aux Olympiques pour performer. En tout cas, c'est le sentiment qui m'anime actuellement.»

Parlant performance, une médaille est-elle envisageable en bob à quatre? «C'est possible», lance Pascal Caron, qui a obtenu son meilleur résultat en Coupe du monde à Calgary avec une septième position. «La piste de Salt Lake City est l'une des plus courtes au monde et les pilotes vont avoir la vie plus facile», analyse-t-il. «Tout va donc se passer à la poussée. Si la poussée est bonne, les chances de médaille seront excellentes. Pierre (Lueders) est un très bon pilote et, si la poussée est bonne, il va être en mesure de nous conduire en bas de la piste sans faire de faute.»

Pascal Caron aura donc beaucoup de pression sur les épaules à chacune des quatre manches prévues en bob à quatre. Le principal concerné semble prêt à faire à la musique. «Je suis prêt», dit-il avec confiance. «C'est quand il n'y a pas de place à l'erreur que la concentration est à son meilleur. C'est dans ces contextes-là que les meilleures performances sont réalisées.»

Un record en ouverture

Kearns, Utah (PC)

La patineuse de vitesse Catriona Le May Doan s'est placée en position idéale pour défendre avec succès son titre olympique du 500 mètres, hier, en signant à la fois un record olympique et le meilleur chrono de la première des deux manches.

L'athlète originaire de Saskatoon a franchi la distance en 37,30 secondes, effaçant le précédent record olympique de 37,77 établi plus tôt dans la soirée par la Japonaise Tomomi Okazaki. Avant les Jeux, Le May Doan détenait le record olympique en 38,28 depuis 1998.

La performance de Le May Doan est huit centièmes de seconde plus lent que son propre record du monde. C'est la quatrième meilleure performance de sa carrière.

Elle disputera la deuxième manche du 500 mètres, aujourd'hui.

L'Allemande Monique Garbrecht-Enfeldt s'est classée deuxième en 37,34. Elle avait fini huitième il y a quatre ans et sixième en 1994.

La Néerlandaise Andrea Nuyt est troisième en 37,54, devant la Russe Svetlana Zhurova (37,55) et l'Allemande Sabine Voelker (37,62).



PHOTO: AP

Catriona Le May Doan a fait une entrée fracassante aux Jeux de Salt Lake City en abaissant le record olympique du 500 mètres lors de la première ronde de l'épreuve.

Drolet éliminée

Salt Lake City (PC)

Marie-Eve Drolet a tout donné, au point d'être malade au terme de sa vague demi-finale, mais la patineuse de vitesse n'a pu se qualifier pour la finale du 1500 mètres sur courte piste, hier soir, au Centre de glace. La jeune Saguenéenne s'est fait plaisir, comme on dit dans son coin de pays, en enlevant assez facilement les honneurs de la finale consolation, avec un grand sourire accroché aux lèvres. La médaille d'or a été remportée par une Coréenne âgée de 15 ans seulement, Gi-Hyun Ko, auteure d'un chrono de 2:31,581 minutes. Choi a récolté l'argent et la Bulgare Evgenia Radanova le bronze.

Au 1000 mètres individuel, la première étape menant Marc Gagnon et Mathieu Turcotte vers la finale n'a été qu'une formalité.

Les jeudis sensationnn...

Ce soir ailes

à partir de 16 h

AILES

à 35¢



LA CAGE AUX SPORTS

4210, boul. des Forges
TROIS-RIVIÈRES
376-1537

Votre quotidien
Le Nouvelliste

Le choix qui s'impose

Si la finance vous intéresse

LA ZONE DE L'USAGÉ HONDA 0\$ COMPTANT 0\$ SURPRISE TOUTES TAXES INCLUSES

Plus de 60 véhicules tous inspectés par le centre CAA Québec

ACCORD EX 1996 75 000 km, garantie 1 an 20 000 km SPÉCIAL ACHAT 14 995\$ 79\$/SEMAINE	ODYSSEY 1997 Garantie 160 000 km SPÉCIAL ACHAT 16 995\$ 92\$/SEMAINE	CIVIC LX 1997 Climatiseur, garantie 160 000 km SPÉCIAL ACHAT 11 995\$ 65\$/SEMAINE
CIVIC DX 1998 Automatique, 57 000 km, garantie 160 000 km SPÉCIAL ACHAT 12 995\$ 69\$/SEMAINE	CIVIC LX 1998 4 portes, garantie 1 an 20 000 km SPÉCIAL ACHAT 11 995\$ 65\$/SEMAINE	CIVIC CX 1998 #22215A, garantie 160 000 km SPÉCIAL ACHAT 10 995\$ 59\$/SEMAINE
CIVIC DX 1998 2 portes, coupé, garantie 160 000 km SPÉCIAL ACHAT 12 995\$ 69\$/SEMAINE	CIVIC Si 1998 Garantie 160 000 km SPÉCIAL ACHAT 15 995\$ 86\$/SEMAINE	CR-VLX 1999 Garantie 160 000 km SPÉCIAL ACHAT 20 995\$ 99\$/SEMAINE

Détails en magasin. Les versements incluent les taxes.
www.troisriviereshonda.com

TROIS RIVIÈRES Honda **HONDA** 377-7500

LES JEUX DE SALT LAKE CITY

LES JEUX EN BREF

Maman Salé souhaite des changements

Edmonton (PC) — La mère de Jamie Salé, médaillée olympique d'argent, espère que la polémique soulevée par les résultats de l'épreuve en couples de patinage artistique entraînera éventuellement des changements dans le système de jugement.

Émue, Patti Siegel a déclaré qu'elle était touchée par les nombreux témoignages selon lesquels Salé et son partenaire David Pelletier méritaient la médaille d'or.

«Je suis très soulagée et heureuse de voir le soutien des médias canadien et américain, du public en général et des amateurs de patinage partout à travers le monde, a confié Siegel. C'est très touchant. C'est ce qui me fait pleurer actuellement. Ce n'est pas le résultat, mais les réactions.»

«Si vous avez vu la conférence de presse (hier) avec M. Ottavio Cinquanta, ils n'ont jamais reconnu qu'il y avait un problème, a-t-elle dit. Et je ne les blâme pas. Le système, les règlements et les façons de faire existent depuis des années. Ça ne va pas changer du jour au lendemain.»

Boucher de retour

Salt Lake City (PC) — Légèrement blessée après avoir effectué une chute avant la descente féminine mardi, Sara-Maude Boucher prendra part au combiné féminin, aujourd'hui.

La skieuse de Saint-Denis-de-Brampton était de retour à l'entraînement, hier.

Klassen se repose

Kearns, Utah (PC) — Cindy Klassen, qui a remporté la première médaille du Canada aux Jeux de Salt Lake City, a décidé de ne pas prendre part, hier, au 500 mètres de patinage de vitesse.

Klassen, âgée de 22 ans, originaire de Winnipeg et qui s'entraîne maintenant à Calgary, a mérité la médaille de bronze au 3000 mètres, dimanche, à sa première épreuve olympique.

Son entraîneur, Moira D'Andrea, a précisé que Klassen avait décidé de faire l'impasse sur le 500 mètres afin de se reposer. Elle doit participer au 1000 mètres féminin, dimanche. Elle envisage également de disputer les 1500 et 5000 mètres.

Bjoerndalen, triple médaillé d'or en biathlon

Midway, Utah (AP) — Le biathlète norvégien Ole Einar Bjoerndalen, après un sans-faute au tir, a décroché hier la médaille d'or du 10 km sprint, sa deuxième dans ce métal à Salt Lake après son succès dans le 20 km. Une performance qui le fait entrer dans l'histoire comme le seul biathlète triple champion olympique.

Bjoerndalen, qui a conclu sa course en 24 minutes, 51,3 secondes, a devancé de 28,9 secondes l'Allemand Sven Fischer, médaillé d'argent, et l'Autrichien Wolfgang Perner, distancé de 53,1 secondes.

Le Norvégien a conservé avec brio son titre conquis à Nagano, et totalise désormais cinq médailles olympiques, dont deux en argent, toutes glanées lors des deux dernières éditions des Jeux.

Ammann double la mise

Park City, Utah (AP) — Le Suisse Simon Ammann est devenu le deuxième sauteur de l'histoire à remporter pendant les mêmes Jeux olympiques les deux épreuves de saut à skis, hier, grâce à son succès dans le K120.

Âgé de 20 ans, le Suisse, dont la première victoire dans une compétition majeure remonte à dimanche, avec sa surprenante médaille d'or obtenue sur le tremplin de 90 mètres, a rejoint Matti Nykanen sur les tablettes. Le légendaire Finlandais avait lui aussi réussi le doublé à Calgary, en 1988.

En finale, Ammann a réussi les deux meilleurs sauts et s'est imposé devant le Polonais Adam Malysz et le Finlandais Matti Hautamaeki, grâce à une énorme deuxième envolée à 133 mètres.

Wiberg déclare forfait

Snowbasin, Utah (AP) — L'ancienne lauréate de la Coupe du monde de ski alpin Pernilla Wiberg ne participera pas au combiné des Jeux de Salt Lake City en raison d'une douleur au genou, a annoncé hier le Comité olympique suédois.

Wiberg, une skieuse tout terrain, a toujours bien réussi dans le combiné (descente et slalom). Elle s'est fait mal au genou gauche mardi pendant la descente qu'elle a terminée à la 14e place.

La Suédoise, déjà plusieurs fois touchée au genou tout au long de sa carrière, a déclaré qu'elle préférerait se reposer dans l'optique du super-G prévu dimanche. Le combiné femmes doit se disputer aujourd'hui.

«Ça n'a pas de bon sens!»

Jacynthe Larivière déconcertée par la décision des juges

YANICK POISSON
Victoriaville

Depuis lundi soir, le monde du patinage artistique est bouleversé par l'injustice flagrante à laquelle a dû faire face le couple de patineurs David Pelletier et Jamie Salé. Et les autres couples canadiens ne sont pas en reste. Alors que Jacynthe Larivière et Lenny Faustino se sont dit profondément choqués et découragés par un tel verdict, le couple d'Annabelle Langlois et Patrice Archetto se posent des questions sur leur avenir et ne savent plus s'ils auront la force de continuer.

«Ça n'a pas de bon sens! Tout le monde a vu la même chose. David (Pelletier) et Jamie (Salé) ont eu de meilleures notes sur le plan technique, ce qui est normal puisque les Russes ont fait de petites erreurs toutefois, sur le plan artistique, ils ont fait une performance comparable à celle de la compétition de décembre dernier et n'ont pas obtenu les mêmes résultats. Au lieu d'avoir des 6,0, on leur a donné des 5,8, a raconté Larivière.

À la suite de cet événement, la patineuse originaire de Princeville n'a qu'un seul souhait: il faut que les juges s'en tiennent à la compétition et laissent tomber leurs préjugés politiques.

«On savait qu'il y avait beaucoup de politique dans le domaine de la danse en couple, mais je ne pensais pas que ça atteindrait le patinage artistique. Il va falloir que les juges se mettent à donner des notes pour la performance qu'ils ont devant les yeux et non pas selon la provenance des compétiteurs», a-t-elle expliqué.

Quoi qu'il en soit, Jacynthe Larivière demeure confiante en ce qui concerne l'avenir de son sport.

«On ne parle que de la controverse à Salt Lake City ces temps-ci. Je crois que le fait qu'il y ait des enquêtes mettra beaucoup de pression sur les juges et ça ne peut qu'avoir des effets positifs sur leur façon de noter», a-t-elle indiqué.

MEILLEURE PERFORMANCE EN CARRIÈRE

Malheureusement, le scandale de lundi soir a fait en sorte que l'incroyable prestation du duo Larivière-Faustino a presque été reléguée aux oubliettes. En effet, le couple classé deuxième au pays a offert sa meilleure performance en carrière et a obtenu une dixième place à ses premiers Jeux olympiques.

Un résultat qui n'est pas au-delà des espérances du couple mais qui augure bien pour l'avenir.



PHOTO: AP

Jacynthe Larivière, que l'on voit ici en compagnie de son partenaire Lenny Faustino, est déconcertée de la décision des juges à l'endroit du duo Salé-Pelletier.

«Notre objectif était de terminer dans les 15 premiers et nous avons réussi. Nous sommes dixièmes au monde et c'est certain que nous allons continuer à nous améliorer. Nous sommes encore jeunes et nous sommes conscients de notre potentiel», a indiqué Larivière.

L'EXPÉRIENCE OLYMPIQUE, UN RÊVE DEVENU RÉALITÉ

Même si elle ne sera plus des compétitions d'ici la fin des Jeux, l'aventure olympique n'est pas totalement terminée pour la patineuse. En effet, elle prévoit vivre ses derniers jours à Salt Lake City de façon intense et elle veut en voir le plus possible et en apprendre davantage sur les autres athlètes canadiens.

«Maintenant que le stress est tombé, je vais visiter le site, aller voir le patinage de vitesse, assister au plus grand nombre de parties de hockey possible et me rendre aux compétitions de ski. De plus, j'ai l'intention de continuer à

fraterniser avec les autres athlètes canadiens, j'apprends beaucoup et je passe du bon temps», a-t-elle affirmé.

Parmi les compatriotes qui sont susceptibles d'en montrer beaucoup à Jacynthe Larivière, on retrouve bien évidemment David Pelletier et Jamie Salé.

«Nous ne les voyons pas souvent mais lorsque nous avons l'occasion de travailler ou de discuter avec eux, ils nous aident beaucoup. Je crois qu'ils nous aiment bien gros et nous savons qu'ils nous supportent», a souligné la Princevilloise.

Larivière et Faustino seront de retour sur la glace au cours de la deuxième semaine des Olympiques alors qu'ils seront en préparation pour les championnats du monde qui auront lieu à Nagano le 15 mars prochain.

Par la suite, les deux athlètes auront droit à un repos bien mérité et Jacynthe Larivière prévoit effectuer un séjour dans la région des Bois-Francis, question de revoir ses proches.

Sylvie Fréchette se souvient et compatit

PRESSE CANADIENNE

Sylvie Fréchette se souvient trop bien d'un certain 6 août 1992, à Barcelone et compatit de tout cœur avec les patineurs David Pelletier et Jamie Salé.

«Depuis hier (lundi), je ne décolère pas!», a-t-elle confié à La Presse en entrevue téléphonique depuis Las Vegas où elle vit maintenant à l'emploi du Cirque du soleil. «Seize mois, seize mois et neuf jours», précise-t-elle, qu'il lui a fallu pour récupérer sa médaille d'or. «La cérémonie au Forum m'avait fait chaud au cœur, mais je ne pourrai jamais savoir, moi, ce que ça fait, d'être sur la plus haute marche d'un podium olympique et d'entendre à chaud mon hymne national, devant le public qui m'a applaudi en compétition, raconte l'ancienne nageuse synchronisée. Je souhaite de tout cœur à Salé et Pelletier de pouvoir goûter à ce bonheur avant la fin des Jeux.»

C'est en différé et entourée de collègues russes du Cirque du Soleil que Sylvie Fréchette a vu leur performance. «Autour de moi, les Russes disaient: écoute, c'est normal qu'ils arrivent deuxièmes; ils ont fait une chute dans leur programme court.

Quelles que soient les conclusions de l'enquête en cours à la Fédération internationale de patinage, Sylvie Fréchette doute cependant que justice soit faite un jour. «Dans mon cas, dans les livres officiels des Jeux olympiques, c'est encore à la médaille d'argent que mon nom est associé. J'ai bien tenté de faire corriger l'erreur, mais en vain. Tant pis! J'ai assez perdu de temps avec ça! Et avec le recul, je me dis que la médaille olympique n'a pas changé le cours de ma vie, si ce n'est qu'elle m'a rendu plus forte. Avec ou sans médaille, je serais probablement quand même chorégraphe au Cirque du Soleil. Ces

magouilles olympiques paraissent énormes, mais quand on y pense bien, sont-elles vraiment plus graves que celles que subissent au quotidien tant d'employés de bureaux de ce monde?»

N'empêche, sur le coup, et pendant plusieurs mois, c'est le drame. «La situation est d'autant plus difficile à vivre que tout le monde n'a de cesse de crier à l'injustice et que l'on finit presque par devoir consoler tout un chacun! Aujourd'hui, ce que je trouve dommage, c'est que mon nom n'évoque pas mon apport à mon sport, mais cette foutue erreur de la juge brésilienne!»

Si, pendant ses années de compétitions, Sylvie Fréchette avait appris à composer avec les «jugements derniers» pas toujours très justes, aujourd'hui, elle se réjouit de ne plus vivre dans ce système corrompu.

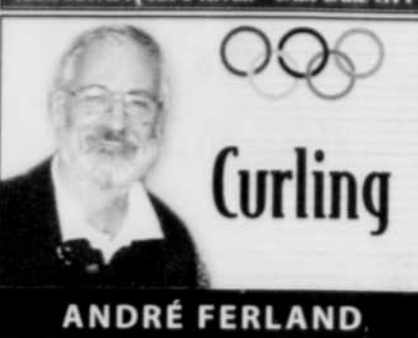
Sylvie Fréchette terminera l'entrevue par un petit conseil aux proches de Salé et Pelletier. «Il leur faudra être à leur écoute. Peut-être n'auront-ils pas envie de se faire plaindre et d'être pris en pitié. Peut-être voudront-ils simplement avoir la paix...»

LES AMÉRICAINS DERRIÈRE EUX

Fort sollicités depuis qu'on leur a ravi la médaille d'or de l'épreuve en couples lundi soir, les patineurs artistiques canadiens sont les enfants chéris de la presse américaine. À la télévision et dans les journaux, Salé-Pelletier étaient partout. Leur participation à l'émission «Tonight Show» de Jay Leno, mardi soir, a été très remarquée.

L'animateur a agité un drapeau canadien qu'il a laissé à la vue pendant toute la durée de l'émission. En plus de hisser le drapeau canadien, Leno a demandé à son orchestre d'interpréter l'hymne national du Canada. Il a justifié ce numéro par le fait qu'à son avis, c'est le genre de cérémonie que les deux jeunes Canadiens méritaient.

JEUX OLYMPIQUES D'HIVER - SALT LAKE CITY



ANDRÉ FERLAND

Quel départ!

Entraîneur des équipes du Québec, André Ferland a été entraîneur des équipes canadiennes lors de six championnats mondiaux.

ROBERT MARTIN

Trois-Rivières

C'était une formalité pour le rink de Kelly Law, hier, face aux Russes. Une troisième victoire après celles acquises face à la Suède et la Norvège. André Ferland a toutefois été surpris par le jeu des Russes. «Elles ont démontré qu'elles pouvaient rivaliser, s'accrocher», disait-il.

Mais en battant la Suède, la Norvège et hier soir les États-Unis, les Canadiennes ont pris place dans le siège du conducteur. «Elles ont alors vaincu leurs plus grandes rivales du tournoi olympique, quoiqu'elles doivent tout de même se méfier du Danemark et de la Grande-Bretagne (une équipe écossaise). Je crois même qu'on pourrait voir Kelly Law en finale face au Danemark qui, à Nagano, avait remporté la médaille d'argent», commentait Ferland.

Chez les hommes, c'est aussi bien parti. Mais André Ferland estime que Kevin Martin et Don Walchuk, son troisième, ont l'habitude de s'écrouler lorsque la pression se fait plus forte. «À Albertville en 1992, alors que le curling était un sport de démonstration, Martin avait flanché en fin de tournoi. Et au niveau mondial, il n'a jamais gagné, que ce soit chez les juniors ou en compétition masculine», faisait remarquer André Ferland.

Mais jusqu'ici, les Canadiens ont été très forts. «Ça tend peut-être à démontrer que Martin et Walchuk ont progressé. Qu'ils ont appris à contrôler leurs émotions», racontait Ferland.

Mais Martin n'a jamais remporté une compétition sur la scène mondiale. «Il n'est pourtant pas étiqueté comme éternel deuxième. Et je pense que si lui et Walchuk parviennent à contrôler leurs émotions, ils ont de bonnes chances de revenir au pays avec la médaille d'or», avançait Ferland.

Pour l'équipe féminine, les perspectives sont fort intéressantes. André Ferland les voit déjà avec une médaille d'or à leurs côtés. Chez les hommes, il n'y a vraiment rien d'acquis. La compétition sera très forte. «Je les vois tout de même en finale pour l'obtention de la médaille d'or face à la Grande-Bretagne, bien que cette équipe ait perdu aujourd'hui (hier). Le bronze devrait aller à la Suède», analysait Ferland.

Les conditions de ski



Centres de ski	Conditions des pistes	Nouvelle neige (cm)	Nombre de pistes ouvertes	Nombre total de pistes	Pourcentage de pistes ouvertes
QUEBEC/CHARLEVÔLE					
Le Massif	Poudreuse	11	29	36	81%
Grand-Fonds	Poudr. compacte	0	11	14	79%
Mont Ste-Anne	Poudr. compacte	10	56	56	100%
Stoneham	Poudreuse	15	30	30	100%
MAURICIE/B.E.					
Mont Carmel	Poudreuse	6	13	13	100%
Mont Gleason	Poudr. compacte	2	21	21	100%
Ski La Tuque	Fermé/journée	3	0	11	0%
St-Mathieu	Week-end seul.	3	13	13	100%
Vallee du Parc	Poudr. compacte	5	14	15	93%
ESTRIE					
Bromont	Granulée	0	45	45	100%
Mont Orford	Légère. compact	5	42	52	81%
Mont Sutton	Poudreuse	2	53	53	100%
Owl's Head	Cond. variables	0	41	41	100%
LAURENTIDES					
Chanteclair	N/D	3	21	24	88%
Gray Rocks	Poudr. compacte	7	22	22	100%
Mont St-Sauveur	Poudr. compacte	6	38	39	97%
Ski Morin Heights	Granulée	6	13	23	57%
Tremblant	Poudr. compacte	15	92	92	100%
LANAUDIÈRE					
Val St-Côme	Poudreuse	5	26	26	100%

© Services Commerciaux MM 2002

VOYAGES SPÉCIAUX

RÉSERVEZ CES 3 DIMANCHES

MASSIF 17 février

JAY PEAK 24 février

MASSIF 3 mars

INFORMATION ET RÉSERVATION :

SPORTS RÉCUPÉRATION

1305, Aubuchon, Trois-Rivières **371-2116**

LES JEUX DE SALT LAKE CITY

Mario Lemieux veut l'or

FRANÇOIS LEMENU

Salt Lake City (PC)

L'équipe canadienne de hockey n'a pas remporté de médaille d'or aux Jeux olympiques depuis les 50 dernières années. Mario Lemieux a l'intention de mettre tout en œuvre pour corriger la situation. Il veut que le pays puisse remonter sur la plus haute marche du podium aux Jeux de Salt Lake City.

«Participer aux Jeux olympiques a toujours été un rêve», a déclaré le capitaine de la formation canadienne lors d'un point de presse, hier, à Salt Lake City.

«Pour moi, une médaille d'or olympique aura la même signification que notre victoire à la Coupe Canada en 1987 ou mes deux coupes Stanley remportées à Pittsburgh au début des années 90.»

La pression sera évidemment énorme sur les joueurs de l'équipe canadienne. En fait, nos représentants n'auront pas droit à l'échec.

«J'aime bien jouer sous pression, a soutenu le grand Mario. La pression me fait donner le meilleur de moi-même. C'est une chose que j'apprécie. Ceux qui ne sont pas à l'aise avec la pression feraient mieux de regarder les matchs à la télé.

«Nous avons confiance en notre équipe. Nous avons la chance de gagner la médaille d'or pour la première fois en 50 ans et la pression fait partie du jeu», a-t-il ajouté.

Lemieux se dit déjà dans l'ambiance olympique même s'il vient à peine d'arriver dans la capitale des mormons.

«J'ai regardé les Jeux à la télé et j'ai trouvé la cérémonie d'ouverture extraordinaire. C'était très émouvant. Ça fait des mois que j'y pense», a-t-il rappelé.

Lemieux a eu une baisse de régime au cours des deux dernières semaines. Il affirme qu'il sera à son mieux lors des six matchs auxquels il entend participer.

«J'ai dû rater quelques matchs pour mieux me préparer aux Jeux. Les Jeux, c'est ma priorité cette année. Mais il est difficile d'être productif en jouant un match tous les cinq jours. C'est pour-



Mario Lemieux en compagnie de l'entraîneur de l'équipe olympique Pat Quinn.

quoi j'entends tout donner au cours des 10 prochains jours.»

UNE ÉQUIPE EN SANTÉ

Tous les joueurs choisis devaient être à Salt Lake City, a confirmé l'entraîneur Pat Quinn.

«Ils ont le feu vert, a annoncé l'entraîneur. Tous les joueurs dont la présence était incertaine ont joué de l'excellent hockey dernièrement. À 15 heures hier, il n'y avait aucun changement à prévoir.»

Quinn s'est fait plus discret sur la question des gardiens de but.

TUREK BLESSÉ

Le gardien Roman Turek, blessé, ne participera pas aux Jeux de Salt Lake City, ont annoncé hier les Flames de Calgary.

Les Flames ont dit que Turek s'est retiré de l'équipe de la République tchèque citant des «blessures chroniques».

Turek aurait probablement agi en tant que substitut de Dominik Hasek des Red Wings de Detroit, rôle qui devrait revenir à Roman Cechmanek des Flyers de Philadelphie.

La formation tchèque a choisi Milan Hnilička, des Thrashers d'Atlanta, comme remplaçant de Turek.

Hnilička devient le cinquième membre des Thrashers à participer aux Jeux de 2002, rejoignant Tomi Kallio et Pasi Nurminen (Finlande), Ilya Kovalchuk (Russie) et Lubos Bartecko (Slovaquie).

REICHEL CONTRE REICHEL

Quand le Tchèque Robert Reichel, des Maple Leafs de Toronto, va affronter l'Allemand Martin Reichel, de l'Allemagne, ce sera la deuxième fois de l'histoire que deux frères vont s'affronter dans un match de hockey olympique.

L'Allemagne a causé la surprise en se qualifiant pour la ronde principale avec une victoire de 4-1 sur la Lettonie mardi.

Martin Reichel a émigré en Allemagne il y a 12 ans à partir de ce qui était alors la Tchécoslovaquie.

«Il ne croyait pas que nous pourrions nous rendre jusque-là, mais maintenant nous allons jouer l'un contre l'autre», a confié Martin, qui a marqué un but contre la Lettonie.

La seule autre fois que deux frères se sont affrontés remonte à Squaw Valley en 1960 lorsque Frantisek Pikal, de la Tchécoslovaquie, avait joué contre son frère Zdenek... de l'Australie. ●



Daniel Goyette a marqué deux buts dans la victoire de 7-0 du Canada contre la Russie.

Bon pour la confiance

FRANÇOIS LEMENU

West Valley City, Utah (PC)

Le Canada a marqué sept buts contre aucun dans chacun de ses deux premiers matchs du tournoi de hockey féminin. Hier, Danielle Goyette a inscrit deux buts dans la victoire de 7-0 du Canada contre la Russie.

«On a profité de nos chances sauf quand je me suis échappée», a déclaré Danielle Goyette sur un ton amusé. On a réussi à finir nos jeux, ce qu'on n'a pas toujours été en mesure de faire dans le passé. C'est très important pour la confiance de l'équipe.»

L'attaquante de St-Nazaire complète un trio avec Hayley Wickenheiser et Cassie Campbell. Il s'agit de l'unité la plus menaçante du Canada. Mais face à la Russie, tous les tris ont contribué.

«Nous avons des tris équilibrés, a-t-elle noté. On ne peut pas dire qu'il y a un trio numéro un, deux, trois ou quatre. Dans l'équipe, toutes les filles peuvent marquer.

«Mon rôle ne se limite pas à marquer des buts, précise-t-elle. Je dois pouvoir aider l'équipe de plusieurs façons.»

Wickenheiser a réussi un but en plus d'en préparer deux autres.

«C'est facile d'être motivée aux Jeux olympiques. Mais c'est plus difficile de maintenir sa concentration lorsque l'écart est trop grand entre les deux équipes», a déclaré l'athlète de la Saskatchewan.

«Même si nous avons dominé le match, nous allons devoir améliorer notre vitesse d'exécution et notre mouve-

ment de la rondelle.»

UN PEU SURPRISE

Danièle Sauvageau était plus satisfaite après le match contre la Russie qu'après la rencontre face au Kazakhstan. Dans les deux cas, le Canada l'a emporté 7-0.

«On a mieux joué aujourd'hui, a-t-elle dit. J'avoue avoir été un peu surprise par notre domination des Russes. On les a affrontés quatre fois en décembre et les matchs avaient été plus difficiles. Mais je dois donner crédit aux filles. Elles ont vraiment bien joué.»

UN AVERTISSEMENT

L'entraîneur de l'équipe russe, Viatcheslav Dolgushin, a participé au point de presse après le match. Il a prédit que la Russie sera compétitive dans un an.

«Nous allons pouvoir gagner des matchs contre le Canada d'ici un an, a-t-il affirmé sur un ton très soviétique. Notre programme est encore très jeune. Il y a du hockey féminin chez nous depuis 1994 seulement. Et cette année, c'est la première fois que nous disposons de conditions d'entraînement de qualité. Nous serons compétitifs si nous conservons ces conditions d'entraînement.

«L'équipe a été réunie en août seulement. Et contrairement au Canada, il n'y a que quatre équipes féminines en Russie. Nous n'avons donc pas le loisir de choisir nos joueuses parmi un réservoir important comme au Canada. Un jour viendra où nous allons vaincre le Canada», a-t-il promis. ●

Les Expos de Washington!

ASSOCIATED PRESS

Washington

Les dirigeants du baseball majeur ne seraient pas entichés au projet de Donald Watkins, un homme d'affaires de l'Alabama qui veut acheter les Expos pour les déménager à Washington, D.C.

Lors d'une rencontre du Comité judiciaire du Sénat américain, hier, le Sénateur Jeff Sessions, de l'Alabama, a relaté une conversation qu'il a tenue samedi avec Watkins, un homme de race noire avec lequel il a étudié en droit.

Le 10 janvier, Watkins se serait informé auprès des dirigeants du baseball majeur de la possibilité d'acheter les Expos et de les déménager à Washington, D.C. On lui aurait répondu que ce scénario n'avait pas été envisagé.

Une semaine plus tard, Bud Selig a qualifié Washington, D.C. de «candidat le plus sérieux pour l'obtention d'une équipe déjà existante».

Watkins, qui dirige une banque à Birmingham, a également présenté une offre pour acquérir les Twins du Minnesota et les garder à Minneapolis.

Il a cependant manifesté sa préférence pour le transfert d'une équipe dans la capitale fédérale américaine, dans un nouveau stade évalué à 350 millions \$ US et financé par le secteur privé.

Ce stade serait érigé au centre-ville et inclurait un panthéon de la renommée pour les athlètes de race noire.

«Washington comporte de nombreux avantages stratégiques. Il s'agit d'une destination internationale, d'un marché plus vaste que le Minnesota, doté d'un nombre suffisant d'amateurs pour faire vivre une équipe du baseball majeur», a énuméré Watkins, qui deviendrait le premier homme de race noire à devenir le propriétaire majoritaire d'une équipe du baseball majeur.

Lors de l'audience, le conseiller juridique du baseball majeur, Bob DuPuy, a expliqué que les 29 autres équipes avaient dû acheter les Expos parce qu'aucun acheteur potentiel ne s'était manifesté.

DuPuy ne croyait pas, par ailleurs, que Watkins pouvait être intéressé à acheter les Expos, d'autant plus qu'il avait déjà amorcé des discussions pour acheter les Twins.

«Pourquoi ne pourrait-il pas magasiner?», lui a alors demandé le sénateur Sessions.

DuPuy a rétorqué que les dirigeants du baseball majeur ne cherchaient pas à empêcher Watkins de se porter ac-

quéreur d'un club et qu'ils seraient «honorisés et comblés de compter sur un homme de race noire à titre de propriétaire d'une équipe».

DISSOLUTION: 18 ÉQUIPES AVAIENT ÉTÉ IDENTIFIÉES

Pas moins de 18 équipes, dont les Marlins de la Floride et les Devil Rays de Tampa Bay, avaient été identifiées en marge du projet de dissolution du baseball majeur.

C'est ce qu'a affirmé, hier, Bob DuPuy. Ainsi, selon DuPuy, les propriétaires n'ont jamais utilisé la menace de dissolution comme d'un outil de négociations pour forcer les équipes visées par le projet à se doter d'un nouveau stade.

Maintenant que le projet de dissolution a été mis en veilleuse jusqu'en 2003, au plus tôt, les discussions visant à renouveler la convention collective devraient reprendre sous peu.

Le contrat entre les deux parties est venu à échéance le 7 novembre, mais aucune menace de grève ou de lock-out n'a encore été lancée. Depuis 1972, le baseball majeur a connu huit conflits de travail.

DES SOUS EN DANGER

Par ailleurs, la Ville de Montréal se dit prête à tout pour récupérer sa mise dans le club de baseball des Expos, une somme de 13 millions \$ qui ne serait pas aussi en sécurité que l'ancienne administration le croyait.

Le maire de Montréal, Gérald Tremblay, et le président du comité exécutif, Frank Zampino, ont expliqué à la presse, hier, qu'ils avaient constaté avec «surprise» que le sort de cette somme de 13 millions \$ n'était pas aussi certain qu'on le croyait.

La Ville de Montréal avait déjà exercé son option de transférer ses 13 millions \$ d'actions du club en débetures, afin d'être ainsi considérée comme créancier privilégié.

Toutefois, le conseil d'administration des Expos n'aurait pas complètement entériné ce transfert, interrompant ainsi le processus.

La Ville ignore maintenant si elle pourra récupérer ses 13 millions \$. «On va tout faire pour récupérer cet argent, qui appartient aux contribuables de la ville», a lancé M. Zampino, ajoutant que le dossier est maintenant entre les mains du contentieux de la Ville. «On est en train de monter un dossier légal.» ●

SURVOL DE LA RÉGION

Jason Diamond

Le boxeur trifluvien Jason Diamond, du club de boxe Steevieboxe montera dans l'arène à Winnipeg demain, 15 février. Il affrontera Stuart Sutherland, un boxeur de l'endroit. Il s'agira du premier combat de Diamond cette saison lui qui a une fiche de 1 victoire et 1 défaite semblable à celle de son adversaire. Diamond souhaite se battre quatre ou cinq autres fois cette saison.

Curling du Cap

Le club de curling du Cap organise un bingo au Roast Beef le vendredi 22 février prochain, 19 h 30. Il n'en coûtera que 5 \$ pour 12 tours de bingo. Il s'agit d'une activité pour amasser des fonds pour aider l'équipe championne québécoise des Maîtres 2002 qui doit se rendre à Medecine Hat, en Alberta, du 24 au 29 mars pour représenter le Québec au championnat national des Maîtres.

L'équipe est formée du capitaine Gilles Boisvert, du troisième Claude Picard, du deuxième Roger Hinse, du premier Gilles Hamelin ainsi que du substitut Denis Rivard. Tous les intéressés peuvent se procurer des billets au club de curling du Cap. Pour informations: 376-2418.

Baseball Grand-Mère

Le comité du baseball mineur de Grand-Mère invite toute la population à l'assemblée générale annuelle pour l'élection d'un nouveau comité. Le tout se déroulera le mercredi 20 février 2002 à 19 h au 811, 7e rue, à Grand-Mère, en haut de la maison des jeunes.

Troupe acrobatique AQUILA

La troupe acrobatique AQUILA est à la recherche de personnes pratiquant ou ayant pratiqué des disciplines sportives telles que la gymnastique, le plongeon, la trampoline ou des disciplines associées au monde du cirque telles que le main à main, la banquine, la contorsion ou autres. L'objectif de la troupe est de regrouper des amateurs de sports acrobatiques et passionnés de cirque, créer différents numéros avec mise en scène et musique originale et de présenter des spectacles dans la région. Les intéressés peuvent s'informer auprès de Serge au numéro 373-4397.

Synchro-Vic

Le club Synchro-Vic de Victoriaville a amassé une bonne part des médailles lors de la compétition de routines ni-

veau C tenue en fin de semaine à Gatineau. En solo, chez les 11 ans et moins, Anne Hamelin-Morissette a remporté l'or. Marie-Eve Vaillancourt a fait de même chez les 12-14 ans. En duo, chez les 11 ans et moins, Anne Hamelin-Morissette et Katrine Pellerin ont terminé au premier rang. Dans la catégorie des 12-14 ans, Josiane Bergeron et Marie-Michèle Savard ont aussi remporté l'or. En équipe, chez les 12-14 ans, Synchro-Vic a terminé au premier rang devant les Fées d'eau et les Dauphines de Vanier.

Taekwon-Do

Le championnat régional de l'académie de taekwon-do Pierre Laquerre se déroulait dimanche le 10 février dernier au centre culturel de Saint-Grégoire. 115 participants étaient inscrits pour cette compétition qui constituait une préparation pour la saison 2002 dont la prochaine compétition importante est le championnat de l'Est du Canada qui aura lieu à Shawinigan le samedi 16 mars. C'est le club de Louiseville qui a remporté la compétition par club grâce notamment à Vanessa et Roxane Pelletier, Stéphanie Morin et Marie-Noël Béland toutes double médaillées d'or chez les ceintures de couleur. Chez les ceintures noires, Dany Beauregard a remporté l'or et Simon Bergeron l'argent tous deux en combat.

Le club de St-Étienne-des-Grès a terminé deuxième. Dominic Pothier a remporté l'or en combat dans les ceintures de couleur et Jean-Gabriel Pothier a gagné l'or en combat chez les ceintures noires.

Pour le club de St-Grégoire, troisième du championnat, Patrick Plourde et Yannick Allard ont chacun une médaille d'or en combat alors que Catherine Bélanger a obtenu l'or en forme chez les ceintures de couleur. Pour les ceintures noires: Dany Goudreau a reçu l'or en combat et l'argent en forme alors que Jean-Philippe Roux a eu l'or en forme pendant que Ronald St-Onge-Lynch a mérité le bronze en forme. Alexandre Boisvert, du club de Shawinigan, a mérité l'or chez les ceintures noires en forme.

Pour le Cap-de-la-Madeleine, Cédric et Jordann Gagnon ont mérité l'or en forme et Anthony Rudman a gagné l'or en combat dans les ceintures de couleur. Pour l'UQTR, en ceintures de couleur, Martine Goudreau a mérité l'or aussi bien en combat qu'en forme. ●

Roy effectue toute une remontée

ROBERT LAFLAMME

Salt Lake City (PC)

Le skieur Jean-Philippe Roy ne l'avait dit à personne mais il souhaitait terminer parmi les 10 premiers à l'épreuve olympique du combiné masculin (descente, slalom).

Roy n'y croyait plus après avoir fini 31e de l'épreuve de la descente. Mais il a orchestré tout un redressement de situation au cours des deux manches de slalom pour décrocher le huitième rang, hier, à Snowbasin.

Le Norvégien Kjetil Andre Aamodt a remporté l'épreuve, devant l'Américain Bode Miller et l'Autrichien Benjamin Raich.

«Je suis très heureux», a lancé Roy de Sainte-Flavie, en Gaspésie, qui a du coup égalé son meilleur résultat en carrière au combiné. Roy avait aussi récolté la huitième place au cours des championnats du monde, l'an dernier.

«Faire un top-10 au combiné olympique, c'était un objectif que j'avais gardé secret», a-t-il confié.

C'était aussi un objectif ambitieux compte tenu que Roy en était, mercredi, à sa première descente en l'espace de 10 mois, soit depuis les derniers championnats canadiens au mont Sainte-Anne.

«Je voulais uniquement faire une descente sans bavure, a-t-il dit. Mais j'étais déçu quand j'ai vu que j'étais 31e (en une minute 43,31 secondes). Je me suis dit que j'avais une grosse côte à remonter.»

Il a grimpé de plusieurs échelons en obtenant le quatrième meilleur chrono (46,87 secondes) de la première manche de slalom, devant Miller.

Usant de prudence dans la deuxième manche, Roy a enchaîné avec une sixième position (52,50).

Il aurait pu gagner quelques positions en forçant davantage la note, estime-t-il, mais il ne voulait pas courir le risque d'effectuer une sortie de piste.

Cette performance au combiné assure bien en vue des épreuves de slalom géant (le 21 février) et de slalom (le 23). «C'est sûr que ça me donne une bonne dose de confiance», a-t-il avoué.

En attendant, Roy, qui fêtera son 23e anniversaire de naissance lundi prochain, avait surtout hâte d'aller au village des athlètes, ce qu'il n'avait pas encore fait depuis le début des jeux. ●



LE NOUVELLISTE, SYLVAIN MAYER

Guy Hemmings et Ménard invaincus

Quintuple égalité en deuxième place dans la division B

ROBERT MARTIN

Trois-Rivières

Si les jeux sont faits dans la division A à la Coupe du Québec, disputée à l'aréna de Grand-Mère, avec la qualification pour la ronde des éliminatoires des rinks d'Équipe Québec de Guy Hemmings et de l'Estrie de Jean-Michel Ménard, dans la poule B, qui a subi un revers contre Montréal-4 (Jean-Pierre Venne), hier matin, et qui a remporté une deuxième victoire en après-midi aux dépens de l'équipe de la Côte-Nord (Simon Hébert).

Équipe du Québec et celle de l'Estrie conservent jusqu'ici des fiches intactes de six gains et aucune revers et les deux équipes croiseront le fer dès 8 h 30 ce matin.

Toutes les autres formations de cette poule sont donc éliminées, tout comme le rink de Philippe Lemay de la Mauricie, dans la poule B, qui a subi un revers contre Montréal-4 (Jean-Pierre Venne), hier matin, et qui a remporté une deuxième victoire en après-midi aux dépens de l'équipe de la Côte-Nord (Simon Hébert).

Mais leur défaite subit en avant-midi les éliminait du tournoi.

Dans cette division, c'est l'équipe de la région de Québec du capitaine François Roberge, finaliste au championnat canadien en 2000, qui domine avec un dossier de cinq gains et un seul revers. Cette défaite a été encaissée hier matin face à l'équipe de Montréal-1 (Claude Brazeau Jr), mais en après-midi, Roberge s'est repris en l'emportant 8-1 sur l'Outaouais (Ted Butler).

Dans cette division, donc, on devrait avoir droit à une chaude lutte jusqu'à la toute fin, et peut-être même à un bris d'égalité. Cinq équipes, avec des fiches égales de trois victoires et autant de défaites, peuvent donc espérer être de la ronde éliminatoire.

Ces équipes sont celles de la Côte-Nord (Simon Hébert), de l'Outaouais (Ted Butler), du Sud-Ouest (Blake Stoughton), Montréal 4 (Jean-Pierre Venne) et Saguenay-Lac Saint-Jean 2 (Steeve Gagnon). La Mauricie et Montréal 1 sont éliminés.

Aujourd'hui, sur le coup de midi, il faudra surveiller les affrontements Québec-Sud-Ouest, Côte-Nord-Montréal 1, Outaouais-Montréal 4, et Saguenay-Lac Saint-Jean 2-Mauricie. Quatre des cinq équipes à égalité avec trois victoires et autant de défaites pourraient devoir jouer en bris d'égalité, et l'un d'elles entre Outaouais et Montréal 4 sera éliminée à coup sûr.

Dave Ritchie entraîneur de l'année

Edmonton (PC)

Dave Ritchie, qui a mené les Blue Bombers de Winnipeg à la coupe Grey, a été nommé entraîneur de l'année dans la Ligue canadienne de football.

Wally Buono, entraîneur des champions de la coupe Grey, les Stampeders de Calgary, et Ron Lancaster, des Tiger Cats d'Hamilton, étaient les autres finalistes. Le vote était fait par les membres de l'Association canadienne des reporters de football.

Ritchie a reçu le trophée Annis Stukus offert par l'Association des anciens des Eskimos d'Edmonton.

À sa troisième année à Winnipeg, après un séjour à Montréal, Ritchie a transformé une équipe perdante qu'il a menée à une fiche de 14-4.

Les Blue Bombers ont marqué le plus de points, 509, et en ont accordé le moins, 383, dans toute la Ligue canadienne.

Les Blue Bombers ont remporté presque tous les principaux trophées cette année.



ROBERT MARTIN

Les Patriotes doivent encore se battre pour obtenir une place favorable en vue des séries éliminatoires. Et pourtant, dans le vestiaire de l'équipe, on ne ressent aucun vent de panique. Au contraire, le niveau de confiance semble même assez élevé. Il y a peut-être un doute dans l'esprit des joueurs des Patriotes quant à leurs chances d'être du final six du prochain championnat canadien, mais certains soutiennent que l'équipe a tout de même les éléments et le caractère pour leur permettre d'y être.

«Je ne peux pas parler pour les autres, mais personnellement je crois encore en nos chances. Avec les séries, nous allons prendre un nouveau départ. D'autant plus que nous n'avons pas été déclassés lors de nos dernières sorties. Il faut donc remettre les choses dans une juste perspective. Si je crois

encore dans nos chances, c'est en raison du caractère qui anime les joueurs dans ce vestiaire», commentait Jean-Philippe Paré.

Le joueur de centre admet que le jeu collectif fait présentement défaut chez les Patriotes, mais il estime que l'enjeu est présentement très grand et que la formation trifluvienne saura se relever.

«La position au classement importe peu si nous jouons comme nous en sommes capables lors des séries. Et le talent ne manque pas dans l'édition actuelle. Dans les séries, le concept d'équipe prend largement le dessus sur les succès individuels. Et, je me répète, il y a tellement de gars de caractère dans cette équipe que je crois sincèrement que nous pouvons encore représenter notre circuit au championnat canadien», racontait Paré.

Si le concept d'équipe n'a pas encore pris le dessus à ce moment-ci de la saison, peut-on croire qu'il y a des

joueurs insatisfaits présentement avec les Patriotes?

Paré ne s'est pas défilé. «Le taux de satisfaction ou d'insatisfaction découle souvent du rendement de l'équipe. Et quand une équipe ne connaît pas de succès, ou moins que la saison précédente, il est normal que certains joueurs puissent ramener ça à eux et se plaindre de leur manque de glace ou de la façon dont ils sont utilisés. Quand une équipe gagne, les insatisfaits se font discrets. Mais, avec les séries éliminatoires qui approchent, je pense que le concept d'équipe va prendre le dessus», disait Paré.

UNE QUESTION DE CONFIANCE

Quant au capitaine Dave Malenfant, il parle plus de déception de la part de ses coéquipiers que d'insatisfaction. «Les gars sont fort déçus de la tournure des événements, mais la confiance est encore là. Et il y a tellement de gars de caractère dans cette équipe que je suis certain qu'ils vont puncher

avec l'arrivée des séries éliminatoires», disait-il.

«C'est cette confiance en nous et le caractère des joueurs qui vont nous permettre de nous rendre encore loin», devait reprendre Malenfant. «Et, ajoutait-il, je fais entièrement confiance aux vétérans de l'équipe, et je suis certain que même plusieurs nouveaux venus peuvent aider la cause de l'équipe.»

Jean-Philippe Paré soutient même qu'il n'est pas inquiet. «Le noyau de joueurs qui nous a permis de remporter le championnat canadien la saison dernière est le même. Il n'y a pas de maillons faibles. Et c'est pour ça que je ne suis pas vraiment inquiet», disait-il.

Jacques Laporte, pour sa part, estime que c'est l'attaque qui doit maintenant faire la différence. «Nous n'arrivons pas à acheter un but. Présentement, nous gardiens et nos défenseurs font la job. C'est l'attaque, maintenant, qui doit apporter sa contribution. Et si ça produit, je crois aussi en nos chances», devait-il conclure.

Début du tournoi peewee de Grand-Mère

41 équipes inscrites pour la 37^e édition

Grand-Mère (RM)

Un total de 41 équipes participeront à la 37^e édition du tournoi peewee Optimiste de Grand-Mère qui débute aujourd'hui à l'aréna de Saint-Georges-de-Champlain, en raison de la tenue de la Coupe du Québec, au curling, qui se tient, jusqu'à samedi, à l'aréna de Grand-Mère. Dès dimanche matin, 8 h, les promoteurs du tournoi retrouveront leur aréna. La compétition se terminera le 24 février.

Au total, 41 équipes participeront à cette compétition dans les catégories AA (quatre), CC (cinq), A (12), B (9) et C (11).

Dans la catégorie AA, les quatre équipes participantes sont toutes de l'extérieur de la région. Une seule équipe mauricienne, les Pingouins de la Mauricie, seront en lutte dans la catégorie CC. Dans la classe A, il n'y aura également pas d'équipe de la Mauricie, mais on en comptera trois dans la classe B et cinq dans la catégorie C.

La présidence d'honneur de l'événement a été confiée à la mairesse de la nouvelle ville de Shawinigan, Lise Landry.

Le tournoi peewee Optimiste de Grand-Mère est le deuxième événement plus vieux événement du genre après le tournoi peewee de Québec qui en sera, pour sa part, à sa 43^e présentation. C'est Michel Caron qui est le président de la 37^e édition de l'organisation grandméroise.

Trois rencontres seront présentées, ce soir, à l'aréna de Saint-Georges. En lever de rideau, les Guépards de Nicolet se mesureront aux Olympiens de Shawinigan-Sud dans un match de classe C. Suivra, aussi dans la classe C, un affrontement entre les Loups de Louiseville et les Castors de Normandie. Pour clore cette première soirée, les Pingouins de Saint-Georges se mesureront au Rocher de Grand-Mère dans un match de classe B.



LE NOUVELLISTE, SYLVAIN MAYER

La présidente d'honneur du tournoi peewee Optimiste de Grand-Mère, la mairesse de Shawinigan Lise Landry, entourée du président du tournoi Michel Caron et du président du club Optimiste Michel Pellerin.



LE NOUVELLISTE, SYLVAIN MAYER

Déjà parmi les meilleures

Trois-Rivières (SF)

À sa première année seulement chez les juvéniles, Justine L'Heureux fait déjà partie des meilleures de sa catégorie. En fin de semaine dernière, la jeune athlète de Saint-Tite a remporté deux médailles de bronze lors du championnat canadien de patinage de vitesse longue piste qui se déroulait à Sault Ste. Marie.

La patineuse de 13 ans a pris la troisième position au 1000 m ainsi qu'au 800 m. Au classement général des quatre épreuves au programme, elle a pris le quatrième rang... derrière trois filles de deuxième année. Ça promet pour l'an prochain.

«J'espérais un podium et j'en ai eu deux. Je suis très contente», lance le plus simplement du monde Justine L'Heureux. «C'est très encourageant pour l'an prochain.

Justine L'Heureux est une athlète très polyvalente. Elle s'illustre également en athlétisme et en patinage de vitesse courte piste. Sur le circuit de la Coupe du Québec de patinage courte piste, elle occupe d'ailleurs le deuxième rang après trois épreuves.

«Il reste encore deux Coupes du Québec et j'espère pouvoir monter en première place», explique la sympathique jeune fille, indiquant que les prochaines épreuves étaient prévues pour les 23 et 24 février à Donnacona.

Un véritable événement de prestige

La compétition Invitation GYM TRM a lieu en fin de semaine

FRANÇOIS HOUDE

Trois-Rivières

La 12^e compétition annuelle de gymnastique Invitation de GYM TRM aura lieu du 15 au 17 février au CAPS de l'UQTR. Pour ceux qui douteraient de l'envergure de cette importante compétition servant notamment de qualification pour les championnats provinciaux, qu'il suffise de mentionner qu'on accueillera, pour l'occasion, un record de 750 participantes.

On comptera également un nombre record de clubs présents puisqu'ils seront 48, une hausse considérable par rapport au record précédent de 28. Tous les meilleurs clubs de la province seront de la partie pour offrir de la gymnastique de très haut calibre. Mentionnons parmi eux Gymnix, Wymgym, Gym Richelieu, Laval Excellence et Gym Alliance sans compter évidemment le club hôte qui se situe assurément parmi les cinq meilleurs clubs au Québec lui qui a longtemps occupé la troisième place au niveau de la province.

Le prestige de la compétition est tel



IMAGE-MÉDIA MAURICIE: PATRICK BEAUCHAMP

Pour annoncer la tenue de leur compétition invitation GYM TRM, on retrouve, de gauche à droite, devant: Marie Laurence, entraîneuse, Kathleen Rudisel, entraîneuse, Sonia Boisvert, entraîneuse en chef. Derrière: Meggie Caron, Julie Provencher, Vickie Piché, Carine Bourassa, athlètes, ainsi que Janie Gagnon, entraîneuse.

que les organisateurs, même en faisant passer le nombre de participants de 450 l'an dernier à 750 en 2002 ont dû refuser une bonne centaine d'inscriptions.

Devant l'affluence, on a décidé d'al-

longer quelque peu la compétition qui se mettra en marche dès vendredi 13 h pour se terminer vers 18 h45 dimanche.

Pour l'entraîneuse Kathleen Rudisel, la présentation de pareille compé-

tion comporte beaucoup d'avantages pour le club local. «D'abord, c'est une belle occasion pour nos filles de compétitionner devant leurs proches avec un public partisan. C'est aussi très bon pour le prestige du club sans compter que c'est une importante source de financement pour nous. Mais également, c'est l'occasion pour les filles de performer dans un contexte de pression supplémentaire en portant les espoirs de leurs parents et amis. C'est une très bonne expérience pour elles.»

Selon l'entraîneuse, le club trifluvien devrait s'imposer principalement sur deux appareils, des spécialités locales, pourrait-on presque dire. Les exercices au sol constituent depuis un certain temps la marque de commerce du club et il devrait aussi avoir plusieurs bonnes représentantes aux barres asymétriques.

Il est à noter que la portion de la compétition réservée aux meilleures athlètes, la classe sénior nationale comptant 33 participantes, sera présentée le premier soir de la compétition soit vendredi à compter de 19 h tous les jours dans les trois gymnases du CAPS de l'UQTR.



IMAGE MÉDIA MAURICIE: PATRICK BEAUCHAMP

Les élèves de l'école Val-Marie, à Cap-de-la-Madeleine, ont reçu la visite hier matin du comédien Jacques L'Heureux, porte-parole de la Semaine québécoise des arts et de la culture à l'école 2002.

Une pause culturelle pour les élèves de Val-Marie

Jacques L'Heureux parraine la Semaine des arts et de la culture



LINDA CORBO

Le comédien Jacques L'Heureux a effectué un brin de causerie, hier, en compagnie des élèves de l'école primaire Val-Marie. Une petite pause culturelle d'une heure, le temps de marquer la Semaine québécoise des arts et de la culture à l'école 2002.

Le porte-parole faisait escale à Cap-de-la-Madeleine dans le cadre de sa tournée provinciale qui le mènera dans onze ateliers-rencontres du genre, entre les 11 et 19 février.

En Mauricie, Val-Marie avait été choisie pour son intérêt culturel, elle qui a remporté l'an dernier le prix Esor pour la qualité de son spectacle an-

nuel. L'an dernier, 465 enfants avaient défilé sur les planches de la salle J.-Antonio-Thompson pour honorer cette production.

Hier matin, c'était au tour des élèves de 3e, 4e, 5e et 6e années de présenter deux numéros à leurs hôtes, combinant le chant, la danse et la musique. Les élèves ont toutefois surtout jaser culture, en réponse aux questions de Jacques L'Heureux, qui a démontré une fois de plus son doigté à l'égard d'un public jeunesse.

«Son rôle, c'est de faire parler les enfants sur l'art et de leur raconter comment c'est beau. Il a été très bien et vraiment très généreux», appréciait hier le directeur général de l'école, M. Serge Goyette. L'homme n'a d'ailleurs pas manqué de constater l'ascendant de

Jacques L'Heureux sur les enseignants de la jeune vingtaine qui se trouvaient face au Passe-Montagne de leur enfance.

Instaurée en 1991 par le ministère de l'Éducation, la Semaine québécoise des arts et de la culture à l'école se veut un rendez-vous annuel avec l'imagination et la créativité et une façon d'intégrer la dimension culturelle aux programmes d'études.

Pour Jacques L'Heureux, cette avenue est belle, d'autant plus que «la spontanéité, l'authenticité et l'ouverture d'esprit des jeunes ont toujours représenté pour moi une grande source de motivation», fait-il valoir. Hier, il a mis la table pour honorer le thème de la Semaine, «Pour qu'éclatent les passions».

Ladies' Night fait jaser

Montréal (PC)

Les comédiens de Ladies' Night ne se dévêtent que quelques secondes sur scène. Pourtant, cela fait jaser beaucoup de monde. Les membres de la troupe approchent le tout avec candeur et beaucoup d'humour. «J'avoue que je ne serais pas capable de me dévêtir seul sans mon personnage. Le fait de faire ça en gang avec des gars qui ont tous des corps normaux m'aide beaucoup», raconte Serge Postigo.

«Je n'ai pas honte de dire que je m'accepte difficilement nu, mais le fait d'être le plus petit de la gang fait en sorte que je risque moins d'attraper la lumière», indique en souriant François Chénier, ouvrant du coup la porte à l'humour.

«Moi dans ma famille, on était tout nu tout le temps (blague faisant référence à ses origines africaines). En fait, je n'ai pas de problème avec la nudité. Dans ma tête, j'essaie de voir le public nu», explique Didier Lucien.

Tout comme Serge Postigo, Marcel Leboeuf indique sa capacité à se dévêtir lorsqu'il se retrouve dans la peau d'un personnage.

Écoutant d'abord avec attention ses confrères de scène, Marin Petit coupe la conversation. «J'écoute les autres et ils parlent beaucoup de leur personnage. Comme Marcel par exemple, il s'imagina qu'il est un personnage. Sauf que moi, Martin Petit, je vois Marcel Leboeuf tout nu. Et il va falloir qu'il soit bon pour que je voie autre chose que Marcel Leboeuf», lance-t-il en déclenchant l'hilarité.

On pouvait s'y attendre, l'annonce de leur participation dans Ladies' Night a provoqué de nombreuses réactions dans leur entourage. «C'est sûr que ma blonde a d'abord été un peu surprise», indique Serge Postigo. Ce dernier ajoute aussi que sa sœur va fermer les yeux durant la dernière minute de la pièce. «Elle ne veut pas me voir à poil et je ne veux pas qu'elle me voie à poil».

«La mienne était bien contente de faire partager son bonheur aux autres filles», indique Didier Lucien, le pince-sans-rire.

Pour Marcel Leboeuf, il ne s'agit pas d'une première. «Moi, ma mère m'a déjà vu dans un show dans lequel j'étais nu pendant 18 minutes. Quand je lui ai parlé de Ladies' Night, elle m'a dit: 'C'est bien, Marcel, mais il y a tellement d'autres belles pièces'».

La mode des dernières années a vu de plus en plus d'hommes s'adonner à l'épilation de leur corps. Cette tendance ne semble pas s'appliquer aux gars de la troupe. «Depuis que je me suis fait épiler pour la pièce, je trouve que j'ai l'air d'un roast beef pas cuit», indique Serge Postigo en provoquant des éclats de rire.

«Pour l'amour des lettres»

Trois-Rivières (RP)

Sous le thème «Pour l'amour des lettres», le Salon du livre de Trois-Rivières organise, demain, une façon savoureuse de souligner la Saint-Valentin.

Pour l'occasion, l'équipe du SDLTR propose des gâteries pour l'esprit et le cœur, avec musique, ballades et quelques lettres et poèmes d'amour, le tout accompagné de porto et chocolat. Comme il y aura également des canapés, les convives sont invités à apporter leur vin s'ils le désirent. Pour des réservations, au téléphone au 376-5308.

La soirée débutera à 19 h.

CONCOURS

Grâce à



et au

Gala des olivier



votez pour votre humoriste préféré
et courez la chance de gagner
20 000 \$

Le Nouvelliste



Pour participer :

• choisissez votre humoriste préféré parmi les finalistes;

• remplissez le bulletin de participation disponible dans LA PRESSE du mercredi 23 janvier, et par la suite dans toutes les éditions du mardi, jeudi et samedi publiées du 23 janvier au 21 février;

• déposez le bulletin de participation dans la boîte prévue à cet effet dans tous les Dunkin' Donuts participants.

* Vous pouvez également faire parvenir le coupon à :
Concours Gala des OLIVIER a/s Beaudry Charbonneau, CA, Case postale 154,
Succursale Saint-Martin, Laval (Québec) H7V 3P5.

Bulletin de participation

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____ app. _____

Ville _____

Code postal _____

Téléphone résidence (____) _____

Téléphone travail (____) _____

Question d'aptitude : 3 x 5 = 10 = _____

Le tirage aura lieu lors du Gala des OLIVIER le 10 mars 2002. Les fac-similés ne sont pas acceptés.
Réservé aux 18 ans et plus. Aucun achat requis. Règlements du concours disponibles dans tous les Dunkin' Donuts participants. Date limite de participation : le jeudi 21 février à 17 h.

☐ Jean-Michel Anctil

☐ Yvon Deschamps

☐ Lise Dion

☐ Mario Jean

☐ Peter MacLeod



CANAUX	Câble	CO VD	17:00	17:30	18:00	18:30	19:00	19:30	20:00	20:30	21:00	21:30	22:00	22:30	23:00
SRC 13	23	21	Salt Lake 2002 (12-30)		La Région ce soir	Virginie	Salt Lake 2002 / Compétitions						Téléjournal	Salt Lake 2002 / Compétitions	
TVA 8	3	2	Le TVA		TVA 18 hres	Ultimatum	Méchante...	Cinéma / LOIN DES REGARDS (3) avec George Clooney, Jennifer Lopez					Le TVA	Grand blond / D. Bertrand	
TQC 45	7	4	Zoboomafoo	Cornemuse	Macaroni...	Ramdam	Tous contre...	Choix, Sophie	Grands Documentaires	Les 400 coups			L'Effet...	Choix, Sophie	Tous contre...
TQS 16	16	7	Le Grand Journal		Flash	Fun noir	Cinéma / LIAISON FATALE (5) avec Michael Douglas, Glenn Close						Le Grand Journal		110%
CBC 6	4	11	... (11:00)	Canada Now	2002 Olympic Winter Games / Se poursuit jusqu'à minuit.										
CTV 12	5	5	Drew Carey	Whose Line...	News		A. Hollywood	Drew Carey	Who Wants to... Millionaire?	CSI: Crime Scene...			Law & Order: Criminal Intent	CTV News	
ABC 22	6	6	A. Hollywood	Inside Edition	News	ABC News	King of... Hill	Frasier	Charlie Brown	Winnie the...	...Funniest Home Videos		Who Wants to... Millionaire?	News	
CBS 3	12	12	Friends	...Raymond	News		CBS News	...Tonight	...Raymond	King of...	CSI: Crime Scene...		The Agency		
NBC 5	22	22	Oprah		News	NBC News	Jeopardy	Wheel of...	2002 Winter Olympics						
PBS 57	20	21	Clifford	Caillou	BBC News	Bus. Report	Newshour		The Living Edens / Glacier Bay	Frontline / Fat			International Dispatch	BBC News	
ARTV	28	31	L'Écume des villes / Londres		Jeunesse...	Ô Zone	Aqujetas Cantaor	Passion Théâtre / Arioso avec Dorothee Berryman					Gueule, star	Auteur libre	Metropolis
CANAL D	31	20	La Femme bionique		Contact Animal / Les Belles...		La Terre en péril / Astéroïdes	Les Navy Seals	Biographies / R. Valentino				La Femme bionique		Cinéma
ÉVASION	44	23	Vidéo... (16:30)	On Tour	Billet	Euro puzzle	Saveurs...	Airport	...de luxe	Tendances...	...l'hiver	Les Treks...	Le sport...	...Motoneige	Golfs, monde
HISTORIA	43	25	Les Têtes brûlées		Histoires de trains		L'Histoire à la une	Trouvailles...	Québec	Britanniques / Anglicanisme			Cinéma / CAPONE (5) avec Ben Gazzara		
MUSIMAX	37	32	MusiMax Collection (14:00)				Max Musique	Musicographie / M. Louvain	Présentation... / M. Louvain				Génération 70 / 1976	Musicogr.	
MUSIQUE PLUS	16	30	... (16:00)	Top5... anglo	Infoplus		Dans la peau	M. Net	S Club 7	Mode de rue	Top Sexy		Megahitplus	S Club 7	
RDI	14	19	Le Journal RDI		RDI Junior	Cap. Actions	Journal RDI	Maison neuve	Les Vins du Nouveau Monde	Le Téléjournal/Le Point			La Soirée des médailles	Le Canada...	
RDS	33	33	Jeux olympiques 2002 / Curling masculin (16:00)		Sports 30				Coupe du Monde de ski...				Jeux olympiques 2002 / Curling féminin		
SÉRIES +	46	24	Rex		Direction: Sud		Will & Grace	Fou de toi	Wycliffe				Le docteur mène l'enquête	Collection Vertiges	
TV5	19	15	... (16:30)	Jrnl suisse	Des chiffres...	Pyramide	Journal FR2	Parlez-moi d'amours	Écrans...	On ne peut pas plaire à tout le monde	Les Arts...	Jrnl b. (23:03)			
CANAL VIE	38	35	Coup de cœur		Médecine...	Les Copines	Cinéma / DANIELLE STEEL: PALOMINO (6)			Quand la vie est un combat	Sortie gaie	Les Copines	Miracles...		
CANAL Z	45	26	Highlander		X Files/Anthologie		Revanche...	L'Arcade	Star Trek / Deep Space 9	Au-delà du réel			Zone extrême	L'Ange noir	
COGECO CÂBLE			C'est ça la vie	Cultures	...d'histoire	...Ste-Flore	Sport en...	Rendez-vous							
VOX			...municipale	Une foi...	15 Têtes...	Vos finances			Show culturel	C'est ça la vie	Ressources...	D'ici ou d'ailleurs	Infocomm		

Nouvelle génération de musiciens à découvrir

Le Conservatoire de musique de Trois-Rivières présente son concert annuel dimanche



ROLAND PAILLE

Habituellement, les solistes qu'on voit à l'oeuvre lors du concert annuel du Conservatoire de musique de Trois-Rivières (CMTR) ont une certaine «notoriété», tout en ne perdant pas de vue que ce sont encore des étudiants. Ils ont gagné des médailles, des bourses, des concours, ou ont fait partie d'un orchestre élite de jeunes.

Sauf une exception, les mélomanes découvriront cette année une nouvelle génération de musiciens qui ont été choisis, à la suite d'auditions, pour être les solistes 2002 de ce récital. (Toutefois, pour ceux qui gravitent dans l'entourage immédiat du conservatoire, ces talents ne sont pas inconnus.)

L'exception à la règle est le violoniste Frédéric Saint-Pierre. Il était du concert du conservatoire il y a deux ans, alors qu'il avait joué le premier mouvement du «Concerto pour violon en sol majeur» de Mozart. Ce dimanche, il interprétera le 3e mouvement du «Concerto no 3 en si mineur pour violon» de Camille Saint-Saëns.

Finissant au niveau Supérieur I en interprétation, Frédéric Saint-Pierre est un habitué des «Mercredis du conservatoire»: les récitals hebdomadaires d'étudiants de cette institution.

Membre de l'Orchestre symphonique des jeunes Philippe-Filion de Shawinigan et violon solo de l'OSCMTR, il participe régulièrement aux concerts des orchestres symphoniques de Trois-Rivières, Drummondville et de Laval. Il participe à des camps d'été et se perfectionne avec des maîtres.

À l'été de 1999, il s'est rendu en France où il a pris part, comme stagiaire, à l'Académie internationale de musique de Biarritz. En 2000, il a été soliste avec l'Orchestre et le Grand ensemble à cordes du Conservatoire de Trois-Rivières.

Au lever du rideau, le public pourra découvrir le jeune Olivier Hébert-Bouchard dans le troisième mouvement du «Concerto en la majeur pour piano» de Johann Sebastian Bach. L'adolescent n'a pas encore 14 ans mais il étudie la musique depuis une dizaine d'années déjà. Après avoir débuté en chant et en violon, il a opté pour le piano. Depuis, il connaît du succès dans des concours et compte déjà quelques bourses à son palmarès. Malgré son jeune âge, il compose pour le piano dans ses temps libres.

Membre de l'Orchestre symphonique Les Estacades et de l'OSJPF, David Bordeleau entreprend ses études au niveau intermédiaire au conservatoire. L'été dernier, il a été sélectionné parmi

les finalistes pour jouer en solo au camp musical de Lanaudière. Dimanche il défendra l'«Allegro appassionato pour violoncelle» de Saint-Saëns.

Andréanne Deschênes étudie le saxophone depuis l'âge de 9 ans. Elle est de plusieurs formations, classique, jazz ou populaire.

En 1996, il a raflé la première place au Festival des harmonies de Sherbrooke dans sa catégorie. L'année suivante, ce fut une deuxième place dans la catégorie supérieure. Elle a terminé première à la finale régionale du Concours de musique du Canada en 1998, 1999 et 2001, en plus de décrocher la première position à l'échelle provinciale il y a deux ans.

On pourra l'entendre en fin de semaine dans l'«Élégie pour saxophone alto et orchestre à cordes» du Canadien Bruce Mather.

Baccalauréat en interprétation de l'Université de Montréal en poche, ainsi qu'un premier prix au Concours de musique de Moncton en musique canadienne, Marie-France Baril poursuit depuis août dernier ses études au conservatoire trifluvien.

Avec deux autres musiciens, elle a fondé un trio (flûte, violoncelle et piano) qui a mérité un 2e prix au Concours de musique Clermont Pépin l'an dernier. Cette formation s'est égale-

ment distinguée au concours Jeunes artistes de Radio-Canada, ce qui lui vaut la chance d'enregistrer une émission pour la Chaîne culturelle ce mois-ci.

La flûtiste s'exécutera dimanche dans le premier mouvement du «Concerto en ré majeur pour flûte» de Mozart.

Dernière mais non la moindre, Mélanie Laurier-Crompt a entamé des études musicales en violon, chant et flûte avant de passer au basson quatre ans plus tard. L'année suivante, elle devenait basson solo à l'Orchestre symphonique des jeunes Laval-Laurentides.

Depuis son arrivée à Trois-Rivières en 1997, elle a fait partie d'Ursule-Pop,

de l'OSJPF, avec lequel elle a joué récemment à deux reprises comme soliste, et de l'Orchestre du conservatoire, où elle étudie depuis septembre 1998.

Boursière à plus d'une reprise, elle se produira dimanche dans le premier mouvement du «Concerto en fa majeur pour basson» de Carl Maria von Weber.

Ce concert se terminera par la «Symphonie no 8 en sol majeur, opus 88» d'Antonin Dvůřák, alors que maestro Gilles Bellemare dirigera l'orchestre d'une quarantaine de musiciens du conservatoire (et quelques surnuméraires). Le concert a lieu à la salle J.-Antonio-Thompson et débute à 15 h.

SALLE J.-ANTONIO-THOMPSON
Salle de spectacles de l'année
Gala de l'ADISQ, octobre 2001

Samedi 16 mars 20 h

juste pour vous...

Le Théâtre d'Art Lyrique de Laval présente

La Flûte Enchantée
Opéra en deux actes de Wolfgang Amadeus Mozart

Chœur et solistes sous la direction musicale de Roger Lessard
Mise en scène de Luc Gauthier

BILLETTERIE TROIS-RIVIÈRES
Achats téléphoniques
(819) 380-9797
Sans frais : 1-866-416-9797

FORFAITS « SOUPER ET SPECTACLE » DISPONIBLES

www.v3r.net

Polémique

New York (AP)

«Collateral damage» (dommages collatéraux), le nouveau film d'action avec Arnold Schwarzenegger, déclenche déjà la polémique, nombre de militants estimant qu'il est insultant envers les Colombiens, mais aussi envers les pompiers, nouveaux héros de l'Amérique.

Dans «Collateral Damage», Arnold Schwarzenegger joue un soldat du feu dont la femme et le fils sont tués dans un attentat à Los Angeles perpétré par la guérilla colombienne. Schwarzenegger part pour la Colombie se venger.

Le révérend Brian Jordan, un franciscain qui travaille aux côtés des pompiers new-yorkais sur les ruines du World Trade Center, a dénoncé le film qui est, selon lui, raciste envers les Colombiens.

Le révérend conteste également le personnage principal estimant que ce profil est insultant pour les pompiers.

Décès de Waylon Jennings

Nashville, Tennessee (AP)

Le chanteur de country Waylon Jennings est mort hier à l'âge de 64 ans, a annoncé sa porte-parole.

Selon Schatzie Hageman, il est mort dans le calme à son domicile dans l'Arizona. Diabétique, il souffrait depuis plusieurs années de graves problèmes de santé.

Chanteur, compositeur et guitariste, il avait enregistré 60 albums et 16 de ses chansons avaient été «numéro un» dans le domaine de la country tout au

long de sa carrière qui a duré une cinquantaine d'années.

Waylon Jennings était né à Littlefield, au Texas. Il avait plongé dans le monde de la musique dès l'âge de 14 ans en travaillant pour une radio en tant que disc-jockey et en créant son propre orchestre dans la foulée.

C'est dans une discothèque de Phoenix, au début des années 60, que Jennings avait fait ses débuts sur scène, avant d'enchaîner les concerts et les tournées dès les années 80.

Cinéma fleur de lys

Programmation du 8 au 14 février 2002

MÉCHANT PÉTITEUR, 83 min, (R), laissez-passer refusé, du vendredi au dimanche : 12 h 30, 14 h 30, 16 h 30, 18 h 45 et 20 h 45 ; du lundi au jeudi : 18 h 45 et 20 h 45.

DOMMAGES COLLATÉRAUX, 109 min, 13 et plus, laissez-passer refusé, du vendredi au dimanche : 13 h 15, 15 h 30, 19 h et 21 h 30 ; du lundi au jeudi : 19 h et 21 h 30.

JIMMY NEUTRON, UN GARCÇON GÉNIAL, 82 min, (G), du vendredi au dimanche : 13 h 10 et 15 h.

LA CHÔTE DU FAUCON NOIR, 145 min, 15 ans et plus, du vendredi au dimanche : 18 h 50 et 21 h 25 ; du lundi au jeudi : 18 h 50 et 21 h 25.

ROULEBOL, 98 min, 15 ans et plus, du vendredi au dimanche : 13 h 05, 15 h 35, 19 h 05 et 21 h 40 ; du lundi au jeudi : 19 h 05 et 21 h 40.

JE SUIS SAM, 132 min, (R), du vendredi au dimanche : 12 h 55, 15 h 20, 18 h 55 et 21 h 20 ; du lundi au jeudi : 18 h 35 et 21 h 20.

LE CORTE DE MONTE CRISTO, 151 min, 15 ans et plus, du vendredi au dimanche : 12 h 55, 15 h 45, 18 h 40 et 21 h 10 ; du lundi au jeudi : 19 h 40 et 21 h 10.

LES COMPLICES, 87 min, 15 ans et plus, du vendredi au dimanche : 18 h 55 et 21 h ; du lundi au jeudi : 18 h 55 et 21 h.

UN HOMME D'EXCEPTION, 135 min, 15 ans et plus, du vendredi au dimanche : 12 h 40, 15 h 25, 18 h 50 et 21 h 35 ; du lundi au jeudi : 18 h 50 et 21 h 35.

LE SEIGNEUR DES ANNEAUX-1, 178 min, (G), du vendredi au dimanche : 13 h 50 et 19 h 30 ; du lundi au jeudi : 19 h 30.

INTERAC SON NUMÉRIQUE 9 SALLES

Prendre note que nous sommes ouverts en après-midi les vendredis, samedis et dimanches

14 FÉVRIER 2002

Les mots d'amour de la Saint-Valentin



À DAVE, en cette journée de fête des amoureux, je profite de cette occasion pour te dire tout l'amour que j'ai pour toi. J'espère que notre amour un envers l'autre durera toujours ! Passe une belle journée ! Et bon anniversaire. Je t'aime, Nathalie. XXX

À CAROL, joyeuse Saint-Valentin mon amour. Je t'aime très fort et je souhaite que notre amour dure toute la vie ! Stéphanie qui t'aime. XXX

À PHIL, l'homme bien-aimé avec qui je partage ma vie depuis 6 ans... et que ça continue mon cheri !!! Je t'aime, Manon. XX

À CLAUDIA, ma fille chérie qui ensoleille ma vie quotidiennement !!! Bonne Saint-Valentin. Maman. XX

À LUC, joyeuse Saint-Valentin à celui qui est tout pour moi. Que cette journée te procure le bonheur tant mérité. France. XXX

À BIBIANE, que notre amitié dure un autre 25 ans. Joyeuse Saint-Valentin. France. XXX

À MES DEUX TANNANTS (Jacynthe et Kéven), bonne Saint-Valentin (sans chocolat). Chantal et T.B. XXX

NICOLE, tu es celle qui a fait revivre mon cœur. Tu es telle une rose que j'admire sans heurt. Bonne Saint-Valentin, bébé. Jean-Claude.

GILLES, MON VALENTIN, merci pour ces 10 belles années. Je te souhaite une belle journée. Tu es l'homme de ma vie. Je t'aime à l'infini. Alice. XXX

À RACHEL, tu es comme une sœur pour moi, je t'aime de tout mon cœur. Ton amie, Frédérique. XXX

ALLÔ MON PET, tu as fait de moi une femme comblée avec nos 2 enfants, William et Alex. Je t'adore. Isabelle (ta petite).

À NORMAND, après 22 ans, tu es toujours l'idéal de ma vie. Puisse cette occasion nous apporter un brin de fantaisie. La Lu. XX

À LIZETTE, Valentine un jour pour toujours. Je t'aime. De Bobichon.

À TOI, CHER ROBERT, aujourd'hui, j'aimerais te dire que je t'aime encore plus après 36 ans de mariage. Joyeuse Saint-Valentin. XX. Hélène L.

À MON BEAU BONHOMME, joyeuse Saint-Valentin à mon amoureux avec lequel il est facile de garder la passion bien allumée depuis près de 3 ans. De la muse qui t'aime, Luzia. XXX

À MON DOUDOU, ton amour me comble depuis 14 ans. Laisse-moi te redire aujourd'hui que je t'aime pour la vie. Ta Loulou. XXX

TON AMOUR ME COMBLE DE BONHEUR, main dans la main, continuons notre chemin. Je te fais plein de câlins et de te dis JE T'AIME. P.S. : Fleur Bleue.

À RENÉ, à toi qui sait m'aimer. Sans rien demander. Peux-tu résister. À cette envie d'aimer. Je veux dès aujourd'hui. Apprendre à t'aimer. Avec toutes les qualités. Le temps peut passer. Rien ne peut l'arrêter. De nous désirer. TA CHERIE.

À GÉRARD, personne ne détruira ce mariage où l'amour s'apaise avec l'âge. Le secret, on le partage depuis 23 ans, alors je te le redis encore, JE T'AIME. Car l'amour sans toi n'est qu'un dilemme. Ton épouse, Line. XXX

À GÉRARD, bonne Saint-Valentin. À un papa exceptionnel. Qui nous prend sous son aile. Tu nous as beaucoup appris. Et on t'en remercie. De tes 6 enfants.

À PIER-YVON, joyeuse Saint-Valentin à celui qui est l'amour de notre vie, depuis 11 ans. Maman et papa qui t'aiment beaucoup. Renée et Yvon Lebevre. XXX

À DENIS, conjoint depuis peu, nous sommes très heureux, prêts pour un long parcours, j'espère jusqu'à la fin de nos jours. Amoureusement, je t'aime. Phoenix 10.

À TOI, JEAN-CLAUDE, déjà 20 Saint-Valentin qu'on passe ensemble et j'en souhaite 20 autres comme celles-là. Je t'aime, Lise. XXX

À MICHEL, en cette journée spéciale pour l'amour, je veux te dire combien cet amour que nous partageons est précieux. Je t'aime comme un papillon rare et précieux. Sylvie. XXX

JOSÉE, les moments passés avec toi ont été les plus heureux de ma vie. Tu me manques. Tim...

À MARCEL, pour le grand amour que nous partageons depuis 35 ans, je te dis : MERCI et te souhaite une agréable Saint-Valentin. Denise. XXX

À MICHELINE, beaucoup plus facile de te l'écrire que de te le dire, mais je t'aime toujours. Jean-Claude.

À LISE, mon amour, laisse-moi te redire très très tendrement... Je t'aime. Yvon. XXX

À PIERRE, bonne Saint-Valentin, mon amour ! Pour toi, j'ai une journée remplie de belles surprises. Ton minou qui t'aime.

BONNE SAINT-VALENTIN, à mon pianoman ! Tu es celui que j'aime et celui qui m'a fait vivre deux belles années. Longue vie à nous deux. Ta minoune qui t'embrasse, Manon. XXX

À PAULO, joyeuse Saint-Valentin à toi qui, depuis cinq belles années aujourd'hui, me fait vivre de jour en jour les minutes les plus merveilleuses de ma vie. Je t'aime et t'adore de tout mon cœur. France. XXX

À MON FIANCÉ, LUC ! Merci pour nos 2 1/2 années de bonheur, que tu m'apportes chaque jour, tu es l'homme de ma vie et je t'aime très fort. Ta fiancée, Valérie. XXX

COUCOU À VOUS TROIS ! À mes trois Amours, bonne Saint-Valentin. Mélissa, Nadine et Enrico. De ceux qui vous aiment : maman et papa.

ROLAND, toi qui est mon mari, mon amour, mon ami. Je te souhaite une très belle journée. Je t'embrasse très fort. Je t'adore. Bonne Saint-Valentin. Ta femme Véra qui t'aime.

CAROLINA, joyeuse Saint-Valentin. Je te souhaite beaucoup de succès dans ton nouveau poste. Ton copain de volley-ball à Gatineau. Pierre. gattipe@hotmail.com

À FRANÇOIS, chaque jour qui passe solidifie mon amour pour toi. Ton don de soi et ta prévenance sont les qualités, entre autres, qui me font t'aimer chaque jour davantage. Manon.

À DANIEL, en cette fête des amoureux, je voulais te rappeler que notre amour sera toujours ce qu'il y a de plus important à mes yeux. Carmen. XX

JOYEUSE SAINT-VALENTIN ROSAIRE ! À toi, petit frère que j'aime énormément, je souhaite que ce qui t'est arrivé nous ait rapprochés plus qu'avant. Le temps peut fuir, dans les yeux ne pourront que luire des étincelles de plaisir. Ta grande sœur qui t'adore, Thérèse.

I LOVE YOU ! John Michaël. Comme le dit si bien la chanson, ton amour a changé ma vie. Jocelyne. XXX

CAROLE, toi ma petite danseuse de baladi, je te souhaite beaucoup d'amour en cette journée. Ta petite face de souris qui t'aime. Denis. XXX

À ROBERT ! Mon minou d'amour, joyeuse 50e Saint-Valentin. De tes deux chattes préférées, Céline et Fripette. XX

À PAULINE ET MARCEL ! Je veux que vous sachiez que vous êtes des parents en or à mes yeux. Un gros merci pour tout ce que vous faites pour moi. Je vous aime ! Votre fille, Martine.

À GUY D. ! À toi qui a comblé ma vie depuis le premier jour où je t'ai vu, j'ai su que tu étais pour moi l'homme que je suis. Mon amour, je suis très heureuse de faire partie de ta vie et d'être la mère de ton futur bébé. Je t'aime de tout mon cœur. Martine.

À SYLVAIN, MON AMOUR, déjà trois ans que nous célébrons la fête de notre amour. J'espère qu'il y en aura beaucoup d'autres. Je t'aime, France. XXXX

À CATHIE, je te souhaite de passer une belle journée. Mes pensées t'accompagnent. Profonde amitié... Pégase. XXX

À LUCIE, tu es une fille formidable. Joyeuse Saint-Valentin. De papa et maman qui t'aiment beaucoup. Lucien. XXX

À STÉPHANE, sais-tu pourquoi je t'adore ? Parce que tu es celui qui ensoleille ma vie ! Bonne Saint-Valentin. Jacinthe. XXX

À MARCEL, un homme formidable que j'ai rencontré à la croisée de mon chemin. France.

JOYEUSE SAINT-VALENTIN ! À maman d'amour. Chantal et Jos. Je vous aime beaucoup. Du petit Maxime. XX

À TOI ANDRÉ ! Je te souhaite une joyeuse Saint-Valentin et je souhaite qu'aucun obstacle ne vienne entraver notre bonheur. Je t'aime. Colette. XX

À SERGE, joyeuse Saint-Valentin à toi, l'amour de ma vie depuis 36 1/2 ans. Ta femme qui t'aime beaucoup. Mico Pr. R. XXX

À NORMAND, mon beau nounours d'amour qui m'apporte plein de tendresse et de joie tous les jours depuis notre rencontre (5 ans). Grosses bis. Linda. XXX

À RÉAL ! Joyeuse Saint-Valentin, à celui que j'ai rencontré un 13 février 1993. Ce fut une rencontre inoubliable, le plus beau jour de ma vie. Merci à l'Élu de mon cœur depuis 9 ans. Ta valentine, Lucie. XXX

À SOLANGE, que cette journée soit remplie d'amour. Je t'aime énormément et je suis fier de toi. Roger. XXX

À STEVE, amour d'un jour, amour toujours. Bonne Saint-Valentin. De ta fiancée qui t'aime très fort. Claudia. XXX

À MARIO, le soleil de ma vie, qui réchauffe mon cœur depuis 10 ans. Passe une belle journée. Ton amour, Linda. XXX

À MICHEL (WESTERN), que cette journée te fasse revivre en un seul jour la première journée de notre rencontre... Joyeuse Saint-Valentin. Ta blonde, Carole. XXX

À DOMINIC ! Le chemin de la vie n'est pas toujours facile à traverser, mais c'est un bonheur de le partager avec toi. Je t'aime ! Ti-Poussin. XXX

À CLAUDE, joyeuse Saint-Valentin, à celui qui est l'amour de ma vie depuis 19 ans. Réjane qui t'aime beaucoup, «Enly», «Yorkshire» et «Marlene». XXX

À TIBI (YVES) qui, depuis bientôt 5 ans, me fait vivre de si bons moments. Merci ! Je t'aime. Bonne Saint-Valentin. XXXX Ta femme.

FÉLICITATIONS À NOS GAGNANTES ET GAGNANTS !

Madame Renée Massé de Louiseville - Madame Louise Desaulniers de Notre-Dame-du-Mont-Carmel - Madame Vena Girard de Trois-Rivières
Par votre participation à la promotion du journal Le Nouvelliste « Les mots d'amour de la Saint-Valentin », vous avez gagné l'un de nos forfaits d'amoureux, d'une valeur de 100 \$.
Le Nouvelliste félicite également les nombreux gagnants des laissez-passer pour le Cinéma du Cap et remercie tous les participants.

Slobodan Milosevic conteste encore la compétence du TPI

ANTHONY DEUTSCH
La Haye, Pays-Bas (AP)

Fidèle à sa ligne de défense, Slobodan Milosevic a pris la parole hier au deuxième jour de son procès pour contester la compétence du Tribunal pénal international de La Haye. L'ancien président yougoslave n'a pas eu le temps d'aborder les accusations de génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre qui pèsent sur lui.

«Je conteste la légalité de ce tribunal parce qu'il n'a pas été établi sur la base d'une loi. Ce tribunal n'a pas la compétence de me juger», a lancé l'ancien maître de Belgrade, resté impassible toute la journée pendant la présentation du dossier de l'accusation, entamée la veille.

Slobodan Milosevic, qui portait un veston sombre et une cravate colorée sur une chemise blanche, a ensuite accusé le procureur général Carla Del Ponte de l'avoir déjà condamné par «une procédure parallèle» dans les médias. «J'ai déjà dit qu'il était impossible de parler d'un quelconque procès équitable compte tenu de la partialité du procureur (qui a) déjà décidé de mon jugement et de ma punition», a-t-il déclaré.

Le juge Richard May, président du collège de trois magistrats, a balayé ces arguments en répondant que le tribunal avait déjà statué sur sa compétence. «Vos vues sur ce tribunal sont entièrement dénuées de pertinence», a-t-il tranché avant d'ajourner l'audience.

Les débats devaient reprendre aujourd'hui avec un très long discours de

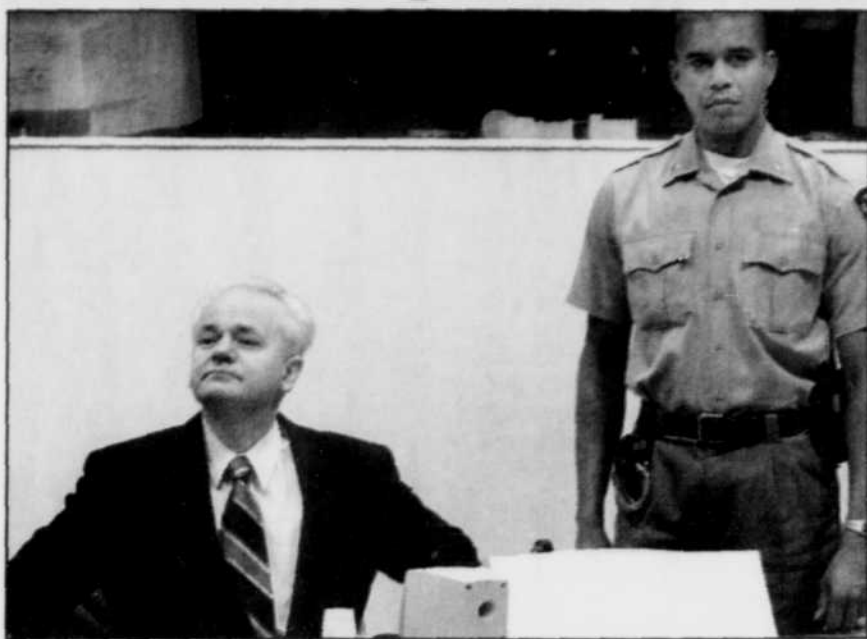


PHOTO: AP

L'ancien président yougoslave, Slobodan Milosevic, quelques minutes avant le début de son témoignage.

l'accusé qui compte avancer des arguments politiques et juridiques. Milosevic assure sa propre défense, qui consiste jusqu'ici à nier la compétence du TPI pour l'ex-Yougoslavie, la légalité de son transfert à La Haye le 28 juin dernier et à accuser le tribunal onusien d'être l'instrument de l'OTAN contre la nation serbe, dont il s'est fait le champion depuis 1987.

Tout le reste de la journée avait été consacré à la présentation du dossier, plus longue que prévu. Quelque 66 chefs d'accusation, tous passibles de la réclusion à perpétuité, ont été retenus contre l'ancien président yougoslave,

Les éléments à charge ne manquent pas. Le procureur adjoint Geoffrey Nice a projeté mercredi des vidéos montrant des prisonniers décharnés et terrorisés dans les camps de Bosnie en 1992, avant de relater le massacre de quelque 7.500 hommes et garçons mu-

sulmans dans l'enclave musulmane de Srebrenica, en Bosnie, en 1995.

Le pire carnage perpétré en Europe depuis les camps d'extermination, des images insupportables, comme celle de ce cadavre aux yeux bandés, le visage figé dans un dernier hurlement, la bouche béante et les dents saillantes. Cette boucherie a valu 46 ans de réclusion au général serbe bosniaque Radislav Krstic, commandant des opérations, jugé pour génocide par le TPI l'an dernier.

Pour le procureur, «la complicité de Milosevic a été prouvée par son soutien» aux dirigeants serbes de Bosnie, avec lesquels il voulait construire une Grande Serbie au prix du «nettoyage ethnique», de tous les non Serbes.

La cour a ainsi revu les camps tenus par les Serbes de Bosnie, notamment ceux de Trnopolje, d'Omarska et de Keraterm, dans l'est, où des milliers de détenus étaient affamés, battus, violés et torturés, les cadavres finissant dans des charniers. Ces images avaient contribué à la prise de conscience internationale des horreurs perpétrées dans les Balkans, puis à la création du TPI en 1993.

Après l'exposé de la défense, les débats s'engageront sur la guerre du Kosovo (1998-98). Plusieurs centaines de témoins sont attendus, dont pour l'accusation, parmi quelque 350 personnes, le leader modéré des Albanais du Kosovo Ibrahim Rugova, qui a confirmé hier sa venue. La défense espère faire témoigner de hauts responsables tels que l'ancien président américain Bill Clinton ou le premier ministre britannique Tony Blair. •

Le monde

EN BREF

La base de Kandahar prise pour cible

Kandahar, Afghanistan (AP, PC) — Des inconnus ont ouvert le feu, hier, en direction de la base aérienne des forces américaines et canadiennes de Kandahar, dans le sud de l'Afghanistan. L'incident n'a cependant pas fait de victimes, américaines ou canadiennes.

Les soldats américains de la 101^e Division aéroportée ont riposté et des hélicoptères de combat Apache ont décollé. Les assaillants ont tiré sur des positions américaines sur le flanc occidental de cette base installée sur l'aéroport de Kandahar.

Un porte-parole des Forces canadiennes, le major Jamie Robertson, a indiqué que la grande majorité des 700 soldats canadiens présents à Kandahar n'étaient pas à proximité du lieu de l'incident au moment où il s'est produit.

Équipe Canada en Russie

Moscou (PC) — Après un arrêt forcé à Stockholm, la mission commerciale d'Équipe Canada à destination de la Russie a finalement mis le pied à Moscou, hier, accusant un retard de deux heures. Le vol nolisé en direction de Moscou a dû s'arrêter à Stockholm pour une urgence médicale. Un agent de la GRC a été conduit à l'hôpital après avoir été terrassé par un léger malaise cardiaque.

La mission économique a entrepris ses activités officielles, hier soir, et ce, malgré toutes les réticences exprimées par de nombreux observateurs quant à la sécurité du marché russe pour les entrepreneurs.

Prenant la parole lors du dîner officiel offert à toute la délégation, le premier ministre Jean Chrétien a souligné «le bel esprit» dans lequel s'amorce la mission.

Nouvelle flambée de violence

Bande de Gaza (AP) — Nouvelles violences au Proche-Orient. Israël a lancé hier sa plus importante opération militaire dans la Bande de Gaza depuis 16 mois, faisant six morts lors de plusieurs incursions, tandis que l'Union européenne venait présenter un nouveau plan de paix pour sortir du conflit israélo-palestinien.

En représailles aux récents tirs de roquettes du Hamas, plusieurs dizaines de chars israéliens et de blindés de transport de troupes sont entrés hier dans les villes de Beit Hanoun, Beit Lahia et Deir el-Balah ainsi que dans le camp de réfugiés de Jebelheh. Quelque 27 militants présumés du Hamas et du Jihad islamique ont été arrêtés.

La tension semble vive côté palestinien où, selon un responsable qui a requis l'anonymat, Yasser Arafat reproche au chef du Service de sécurité préventive en Cisjordanie, Djibril Rajoub, d'avoir laissé des islamistes présumés sortir de prison. Il aurait même pointé son pistolet sur lui lors d'un entretien orageux lundi dans son bureau à Ramallah.

Bush déterminé à un changement en Irak

Washington (AP) — Le président américain George W. Bush a annoncé hier qu'il n'excluait aucune option pour évincer le dirigeant irakien Saddam Hussein, laissant entendre que des frappes militaires pouvaient être envisagées contre le régime de Bagdad lancé dans la course aux armes de destruction massive et opposé à la venue d'inspecteurs en désarmement de l'ONU.

Saddam Hussein «doit comprendre que je suis sérieux», a déclaré le chef de la Maison-Blanche, qui n'a pas encore pris aucune décision, selon le secrétaire d'État américain Colin Powell pour qui l'option militaire reste de l'ordre du probable.

M. Bush est «engagé à changer le régime» et il envisage un recours aux forces d'opposition irakienne, «une opération militaire ainsi que d'autres types d'opération», a expliqué Powell.

Il se fait exploser

Sanaa, Yémen (AP) — Un membre présumé d'Al-Qaïda s'est fait exploser hier après avoir été interpellé par les forces de sécurité yéménites. Sameer al-Hada, 25 ans, a été tué alors qu'il essayait d'échapper aux forces de sécurité yéménites. L'incident s'est produit vers 18 h 30 dans une banlieue de Sanaa, la capitale yéménite.

Des responsables de la police yéménite ont confié que des policiers s'étaient approchés d'Al-Hada, soupçonné d'être un membre d'Al-Qaïda ayant passé du temps en Afghanistan, alors qu'il quittait sa maison.

Al-Hada a alors couru et a essayé de lancer une grenade sur les policiers. Mais la grenade a explosé dans sa main, ce qui l'a tué sur le coup. Aucun policier n'a été blessé. •

LA NOUVELLE FORCE DE FRAPPE DE NEW HOLLAND NICOLET YAMASKA BAT DES RECORDS

Grâce à un souci constant des besoins du client, l'équipe des ventes de New Holland Nicolet-Yamaska a, depuis plusieurs mois, **battu des records de volume des ventes.**

L'équipe du service, pour sa part, a atteint des résultats inégalés concernant la satisfaction de la clientèle.

Merci à tous les producteurs agricoles!

JOURNÉE PORTES OUVERTES

VENDREDI 5 AVRIL
de 10h à 17h

Réservez cette journée!



L'équipe des ventes de New Holland Nicolet-Yamaska est composée de MM. Sylvain Benoit, conseiller en machinerie agricole, François Pépin, directeur des ventes et Martin Toutant, conseiller en machinerie agricole.



Des prix incroyables sur la machinerie neuve et certains outils de fenaison New Holland ainsi que programme de financement!

0% SUR TOUS NOS TRACTEURS
12 MOIS

• Série TL • Série TN • Série TS

Les meilleures équipements, le meilleur service!



3525, Les 40, NICOLET
(819) 293-5252



Heures d'ouverture du département des pièces:
Lundi au vendredi: Ouvert de 8h à 17h
Samedi: Ouvert de 8h à 12h

Financement offert aux acheteurs admissibles par l'entremise de



SERVICE 24 HEURES:

MÉCANIQUE PIÈCES
(819) 379-8491 (819) 694-2072

413 Emplois divers

413 Emplois divers

413 Emplois divers

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

700

722 Motoneiges



«Ma course vers l'emploi, c'est au SPRINT que je l'ai gagnée!»



Tu as entre 17 et 25 ans et tu as besoin d'aide pour ta recherche d'emploi...

NOUVEAUX PROGRAMMES

- Techniques d'entrevues, C.V.
- Emplois accessibles
- Possibilité de stage

Québec

SPRINT

372-9211

413 Emplois divers

600

625 Autos à vendre

CAMELOTS demandes, secteurs Place Durosoir à Pointe-du-Lac, Laurent-Lévesque, Saint-Joseph et Jean XXIII à Trois-Rivières-Ouest, Châteaufort et Flammant à Trois-Rivières.

COMMIS réception de nuit bilingue, avec expérience, demande. Faire parvenir curriculum vitae à: Le Deauville motel, 4691, boul. Royal, Trois-Rivières-Ouest, G9A 4N4 ou ledeauville@hotmail.com.

DANSEUSES demandées pour le Bonnie Bar, 371-0898 pagette.

TRANSPORT VEHICULES AUTOMOBILES ET MACHINERIES LOURDES

623 Autos-Camions demandés

ACHETONS autos pour ferraille. Vendons pneus neufs et usagés. 376-3763.

ACHETONS autos et camions accidentés ou pour ferraille. 378-1369.

PIÈCES D'AUTOS TURCOTTE Achetons autos et camions, accidents ou non, 1975 à 2000. 378-4846.

624 Location

RECHERCHE auto pour utilisation hors route seulement. 2005 et moins. 376-8378.

625 Autos à vendre

371-1042, 5005 COMPTANT
1365 97 Escort LX
1425 98, Saturn, A-1
1515 96, Saturn, SC1
1525 98, Cavalier, A-1
1635 98, Accord sport
1775 99, Sunfire, magis
1775 99, Cavalier, A-1
2035 99, Saturn SL-1
2155 99, 39 000 km, A-1
2435 98, Mystique LS
2455 98, Venture, 7, 3,4
2615 96, Régat, 3,8, A-1
3365 00, Blazer, aubaine!

R.S. AUGER AUTOS
2910, DE L'INDUSTRIE
TROIS-RIVIÈRES-OUEST

371-9988
PRIX INCROYABLE

URGENT!
Besoin d'une téléphoniste avec expérience. Auto nécessaire. Possibilité de salaire de 10\$/heure. Demander, Roger. 375-4766.

415 Représentants

NOUVEAU
Vous avez déjà travaillé pour Electrolux. Aucun porte à porte. Nouvelle clientèle. Auto nécessaire. Salaire de base + commission. 2000 à 3000\$/mois. Informations: M. Arcand: 375-4766.

418 Aides domestiques

FERAIS entretien ménage dans maison privée, non fumeuse Yolande: 378-9122.

500

PROPOSITIONS D'AFFAIRES

503

Impôts, comptabilité

RAPPORTS d'impôts pour particuliers, avec service de consultation et livraison, 15\$. 371-7386.

RECEVEZ remboursement d'impôt fédéral immédiat. Provincial et fédéral: 36\$. Aide sociale 26\$. Expérience de 20 ans. 378-8951.

504

Occasions d'affaires

Bonjour?
JE FAIS DE LA FIBROSYME GIE
depuis plus de 20 ans...

Une amie m'a présenté un programme de nutrition cellulaire. En perdant du poids, mes muscles ont retrouvé leur élasticité. Je déborde d'énergie et ne ressens plus de fatigue. Demandez mon témoignage, donne beaucoup de rentabilité.

Michèle
(819) 373-7831

621

Entretien réparations

CENTRE DE LIQUIDATION DE DESCHAILLONS AUTO

2000 TOYOTA CAMRY, automatique, tout équipée, A1, champagne, 29 000 km 19 999 \$
2000 VOLKS GOLF, 2 portes, 5 vitesses, toit électrique, A1, noire, 47 000 km 13 999 \$
1999 CHEV. LUMINA, 4 portes, automatique, tout équipée, champagne, 47 000 km 12 999 \$
1999 NISSAN ALTIMA, automatique, tout équipée, taupe, 52 000 km 15 999 \$
1998 HONDA ACCORD, automatique, tout équipée, champagne, 58 000 km 17 999 \$
1998 TOYOTA CAMRY LE, automatique, tout équipée, champagne, 53 000 km 17 999 \$
1998 NISSAN MAXIMA, tout équipée, bronze, 62 000 km 18 999 \$
1998 MAZDA 626 LX, 5 vitesses, tout équipée, bourgogne, 104 000 km 10 999 \$
1997 BUICK LESABRE LTD, comme neuve, tout équipée, vert polo 11 999 \$
1997 HYUNDAI TIBURON, 5 vitesses, A1, très propre, 76 000 km 9999 \$
1996 DODGE STRATUS, 4 cylindres, automatique, comme neuve, vert polo, 81 000 km 8999 \$
1994 MERCEDES 280, automatique, cuir, état de neuf. À voir! 19 999 \$

4 x 4

1999 GMC JIMMY SLS 4x4, 4 portes, tout équipé, bleu/étain, 70 000 km 18 999 \$
1998 GMC JIMMI SLT 4x4, 4 portes, tout équipé, cuir, noir/étain, 73 000 km 19 499 \$
1998 CHEV. BLAZER 4x4, 2 portes, tout équipé, A1, noir, 131 000 km 12 999 \$
1998 ISUZU RODEO 4x4, 4 portes, tout équipé, A1, rouge, 72 000 km 19 999 \$
1998 CHEV. TRACKER 4x4, 4 portes, 5 vitesses, A1, noir, 139 000 km 9999 \$
1997 JMC JIMMY 4x4, 4 portes, A1, état de neuf, blanc/étain, 61 000 km 15 999 \$

LOCATION SPÉCIALE

BUICK CENTURY
41 800 km, tout équipée, 1999
233,99 \$
*/36 mois

CHRYSLER INTREPID
48 000 km, comme neuve, 1998
249,99 \$
*/24 mois

CAVALIER Z24
69 600 km, comme neuve, 1998
165,99 \$
*/36 mois

CHEVROLET CAVALIER
4 portes, comme neuve, 1999
159,18 \$
*/36 mois

0 \$ DÉPÔT

SÉCURITÉ 24 000 km/année

MODÈLES 2002 Chevrolet - Oldsmobile

Meilleurs rabais garantis

*Taxes en sus. Sur approbation du crédit par GMAC.
Léger comptant de 869 \$ / Aussi disponible 0 \$ comptant

200 VÉHICULES USAGÉS EN STOCK

da
CHEVROLET
Oldsmobile

DESCHAILLONS AUTOS
(819) 292-2010 • GENTILLY: 298-3328

Visitez notre site Internet:

www.deschailionsauto.com

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

626 Camionnettes à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

NOUVEAU GARAGE

0%
de financement à l'achat

Jean-Marc Perron, représentant

CHRYSLER NEON, 60 mois
CHRYSLER SEBRING, 48 mois
CHRYSLER INTREPID, 48 mois

CHRYSLER CONCORDE, 48 mois
CHRYSLER 300M, 48 mois
CARAVAN, 48 mois

Dodge Caravan

Cossette
CHRYSLER DODGE JEEP

CENTRE MAURICIE
CHRYSLER DODGE JEEP

Bureau: (819) 539-5457
Fax: (819) 539-7051
Sans frais: 1 800 567-9334

10303, des Héros, Shawinigan (Qc) G9N 4Y2

625 Autos à vendre

VOLKSWAGEN Golf, GL
1993, turbo diesel, très propre, 52005 km, 2999 \$

VOLKSWAGEN Jetta (au gaz)
1990, automatique, 4 portes, 25005 km, 539-8008

AUTOMOBILES DANY ST-GERMAIN
Boulevard SAINT-MARTIN, 1000
372-9602

TOUS GARANTIS 12 MOIS
25 VÉHICULES EN STOCK

1994 SATURN SL, 1900 km, 3299 \$
1991 FORD F-150, 94 000 km, 4499 \$
1997 MYSTIQUE GL, tout équipée, 1999 \$
1997 COUPE, 129 000 km, 2299 \$
1994 DODGE SPIRIT, 4 p., diesel, 1999 \$
1991 ACCORD LX, tout équipé, 4499 \$
1995 CADILLAC 222, 1999 \$
1992 SONATA GL, 167 000 km, 2999 \$
1994 WINDSTAR LX, tout équipée, 1999 \$
1994 PROTEGE, 4 portes, 1999 \$
1997 ESCALADE, 150 000 km, 4499 \$

FINANCEMENT SUR PLACE
NETTE (sans frais) et sans frais

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

SPORT - PLEIN AIR VEHICULES RECREATIFS

702 Articles de sport

FAILLITE BÂTONS HOCKEY
Bâtons à la douzaine, équipements de gardien neufs.

PLANCHES À NEIGE
usagées et neuves, faillite. 819-535-2000, jour

FUSIL Remington, calibre 12, 2 1/2 po. à pompe, avec étui, ceinture + 2 boîtes de cartouches, état neuf, 400\$ ferme. 379-2506

PATINS neufs et usagés. Vente - échange. Claude Gaudet, cordonnier, Saint-Philippe, 335, Laurier, Trois-Rivières. 375-3444

TABLE de billard Celebrity, Canada Billard, 1600\$ négociable. 693-0993 du mardi au jeudi, entre 16h et 17h

721 Tout-terrain

ACHETERAIS VTT, 4 roues, 1986 et plus. 377-5828

ACHETONS 4 roues, 1986 à 2001. Payons comptant. 819-364-2578

À vendre VTT sport ou utilitaire. Beaucoup en inventaire. Prix très compétitif, aussi achète VTT, en bon ou mauvais état. Evasion Quad, 294-4473, 694-2065

DOIT vendre, cause de santé: petite chenille, automatique, très propre, point et neuf, aucun prix par téléphone, faut voir... 418-362-2520

SUZUKI 125, seulement 9400 km, état neuf, 1100\$ négociable. 377-3101

TREUIL, 2000 lbs, Warn, pour VTT, régulier. 659-955, prix spécial. 399-955, jusqu'à liquidation, rouleau inclus. Motorsport 4 Saisons. 374-4444

VENTE ET LOCATION
VTT neufs et usagés. Motorsport 4 Saisons. 374-4444

VTT Suzuki Quadrunner 500, 1999, vert, 5300 km, 5500\$. 296-2545

YAMAHA Warrior 1989, 350cc, A-1, 1900\$, Kawasaki Bayou 1986, 300cc, 2x4, A-1, 1800\$. 691-1102

722 Motoneiges

2 motoneiges: 1 Mach Z, 1998 avec reculs plus 1 Phazer II LE, 1991, les deux très propres. 373-7976

ARCTIC CAT 550, 1991, SE, prix 1400\$, cause maladie. 819-531-9252

K.M. SPORTS
Pièces et accessoires. Service. 418-362-3267, 819-691-5488

MACH Z 1998, bonne condition. 418-328-4207

728 Caravanes, motorisées

728 Caravanes, motorisées

CHAREST EXPERT

Maintenant ouvert au public 7 jours sur 7

Fifth Wheel, motorisé, roulotte et tente roulotte

Le Champion du V.R. vous attend à l'intérieur de la plus grande salle d'exposition au Québec.

25 modèles exposés

770, boul. Saint-Louis, Saint-Louis-de-France

371-3781

Heures d'ouverture
Du lundi au vendredi (8h à 20h)
Samedi (9h à 17h)
Dimanche (10h à 17h)

895 Avis - Soumissions
Appels d'offres

895 Avis - Soumissions
Appels d'offres

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE SUCCESSION MARCEL DUFRESNE

AVIS est par les présentes donné que, à la suite du décès de monsieur Marcel Dufresne, en son vivant domicilié au 125, rue Chapelle app. 11, à Cap-de-la-Madeleine (Québec) G8W 1B8, survenu le vingt-deux (22) décembre deux mille un (2001), un inventaire des biens du défunt a été fait par monsieur Claude Giamache, liquidateur, le 12 février 2002, conformément à la loi.

Cet inventaire peut être consulté par tout intéressé au bureau de Me Chantal LeBlanc, notaire, situé au 462, St-Rue, bureau 19, à Chibougamau (Québec) G8P 1N7. Donné à Chibougamau, ce 12 février 2002.

Me Chantal LeBlanc, notaire
S-1084566

Service d'entraide en santé mentale

Tous les après-midi, 13h à 17h
2096 Avenue A Trois-Rivières G8Z 2X2

Mercredi après-midi
Salle de l'âge d'or Saint-Stanislas
9h à 12h

34, Saint-Laurent
Cap-de-la-Madeleine,
Tél.: 371-2420

Le Nouvelliste

Journal quotidien publié à
1920, rue Bellefleur, Trois-Rivières, G9A 3Y2
Téléphone: (819) 374-2501
Téléphone du Service aux abonnés: (819) 374-2000

LIVRAISON À DOMICILE - 1 semaine
Prix de vente au camelot: 3,25 \$
+ part du camelot: 0,70 \$
+ TPS de 7%: 0,28 \$
+ TVA de 7,5%: 0,32 \$
TOTAL: 4,55 \$

LIVRAISON À DOMICILE - Livraison rurale
Prix de vente au camelot: 3,41 \$
+ part du camelot: 0,72 \$
+ TPS de 7%: 0,29 \$
+ TVA de 7,5%: 0,33 \$
TOTAL: 4,75 \$

LIVRAISON À DOMICILE
PAYSÉ À L'AVANCE: 12 mois 6 mois 3 mois 1 mois
PRIX: 195,00 102,18 51,09
T.P.S.: 13,65 7,15 3,58
T.V.Q.: 15,65 8,20 4,10
TOTAL: 224,30 117,53 58,77

PAR LA POSTE
Partout au Canada
PRIX: 395,20 225,16 158,08 80,00
T.P.S.: 27,64 15,74 11,07 5,60
T.V.Q.: 31,71 18,07 12,49 6,42
TOTAL: 454,57 258,99 181,64 92,02

Réduction: 374-2501 ext. 233
Service aux abonnés: 374-2000
Sports: 374-2501 ext. 238
Nécrologie: 374-2323

BUREAUX RÉGIONAUX
Centre Mauricie: 377-2000
Zone extérieure: 1-877-933-2506
Louisville: 376-2000

T.T.R.

TRANSMISSIONS TROIS-RIVIÈRES

7300, NOTRE-DAME, TROIS-RIVIÈRES-OUEST

MICHEL HAMEL
SPÉCIALISTE EN TRANSMISSION
25 ans d'expérience

- PRIX COMPÉTITIFS
- VOITURE DE COURTOISIE
- FINANCEMENT DISPONIBLE
- GARANTIE DE 12 MOIS

TÉL. : (819) 377-0456
TÉLÉC. : (819) 377-0429

LA ZONE DE L'USAGÉ

Plus de 60 véhicules tous inspectés par le centre CAA Québec

ACURA EL 1.6	BREEZE 1998	SWIFT 1998
Automatique	49 000 KM. Tout équipée	Automatique
SPECIAL ACHAT	SPECIAL ACHAT	SPECIAL ACHAT
13 995\$ 75\$	10 995\$ 59\$	8495\$ 46\$

Nécrologie



AUBIN
MME DORIS
MITCHELL
1920 - 2002

Au Centre hospitalier Honoré-Mercier de Saint-Hyacinthe, le 12 février 2002, est décédée à l'âge de 81 ans et 9 mois, Mme Doris Mitchell, épouse de feu Fernand Aubin, demeurant à Trois-Rivières-Ouest.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la Résidence funéraire Jean-XXIII, 5305, boul. Jean-XXIII, Trois-Rivières-Ouest.

Heure d'accueil : vendredi, jour des funérailles, à partir de 12h.

Une liturgie de la Parole sera célébrée le vendredi 15 février, à 15h, en la salle cérémoniale de la Résidence funéraire Jean-XXIII. Par la suite, les cendres seront déposées au columbarium Jean-XXIII.

Elle laisse dans le deuil son fils, Stewart Aubin (Rita Lanneville); sa fille, Linda Aubin (Jean-Claude Massicot); ses petits-enfants : Chantal Aubin (Gilles Lavigne), Joyce Plourde (James Walker), Mélissa Plourde (Maxime Carignan); son arrière-petite-fille, Stéphanie Aubin-Lavigne; sa sœur, Barbara Barns (Frank Hudson); son frère, John Barns (Maureen); sa belle-sœur, Marie-Jeanne Aubin (feu Armand Aubin); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Des dons à la Maison Albatros Trois-Rivières inc. seraient appréciés. Renseignements : (819) 697-3323. Télécopieur : (819) 697-3232. Courriel : jean23@qc.aita.com



BARBEAU
BOUCHARD
MME RÉGINA
1903 - 2002

Au CHSLD Centre Lafleche, le 7 février 2002, est décédée à l'âge de 98 ans, Mme Régina Bouchard, épouse en premières noces de feu Arthur Barbeau et en secondes noces de feu Antonio Gosselin, demeurant à Grand-Mère.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la Coopération funéraire Jean Carboneau, 1250, 6e Avenue, Grand-Mère.

Heure d'accueil : vendredi, jour des funérailles, à partir de 11h.

raillies, à partir de 11h. Les funérailles auront lieu le vendredi 15 février, à 14h, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Grand-Mère. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Paul de Grand-Mère.

La défunte laisse dans le deuil ses enfants : Guy Barbeau (Jacqueline Marcouiller), Claude Barbeau, Mariette Barbeau (Yvan Rheault); 7 petits-enfants et 12 arrière-petits-enfants; plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s, ainsi que sa famille de l'unité 3, du Centre Lafleche.

Veillez compenser l'envoi de fleurs, par des dons au Centre Lafleche, unité 3. Pour renseignements : (819) 538-8555. Télécopieur : (819) 537-8829. Courriel : funjcarbo@qc.aita.com



BEAUCHEMIN
M. JEAN-BAPTISTE
1922 - 2002

Entouré de ceux qu'il aimait, à l'Hôpital Sainte-Croix de Drummondville, le 10 février 2002, est décédé à l'âge de 79 ans, M. Jean-Baptiste Beauchemin, époux de dame Marie-Paule Dupont, demeurant à Sainte-Perpétue. M. Beauchemin repose au :

Centre funéraire Yves Houle et frère 2526, rang Saint-Joseph, Sainte-Perpétue. Heures d'accueil : vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi, à partir de 11h.

Les funérailles auront lieu le samedi 16 février, à 13h 30, en l'église de Sainte-Perpétue. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

M. Beauchemin laisse dans le deuil outre son épouse, Mme Marie-Paule Dupont-Beauchemin; ses enfants : Jacques (Colette Lemaire) de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Marielle de Bécancour, son gendre, Daniel St-Pierre (feu Ginette) de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Serge (Jeannette Lachance) de Lac Mégantic, France (Mychel Poirier) de Saint-Bonaventure, Colette de Trois-Rivières, Johanne (Alain Richard) de Cap-de-la-Madeleine, Diane (Daniel Rheume) de Saint-Joachim-de-Courval, Marc (Nathalie Provancher) de Trois-Rivières-Ouest; ses petits-enfants : Jean-François, Nicolas, Simon et Philippe Beauchemin, Alexandre, Carl, Guillaume, Caroline et Antoine St-Pierre, Jason Beauchemin, Charles Ricard, Alexis et Laurence Richard, Gabriel et Rose Beauchemin; son frère, Roland Beauchemin (Gabrielle Descôteaux); sa belle-sœur, Pauline St-Yves (feu Henri-Georges Beauchemin); ses beaux-frères et belles-sœurs Dupont : Lucille, Marie-Ange, Madeleine,

Joël (Thérèse), Jeanne-Mance (Onil), Jean-Guy, André (Carole); ses neveux, nièces, ainsi que de nombreux autres parents et ami(e)s. Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.



BEAULAC
M. PIERRE

Au CHRTTR, pavillon Saint-Joseph, le 12 février 2002, est décédé à l'âge de 64 ans, M. Pierre Beaulac, époux de Ghislaine Lacroix-Beaulac, demeurant à Cap-de-la-Madeleine. Nous serons réunis une dernière fois au :

Complexe funéraire Julien Philibert et fils inc. 1350, Sainte-Marguerite, Trois-Rivières.

Heure d'accueil : vendredi, jour des funérailles, à partir de 10h.

Selon ses volontés : Les funérailles auront lieu le vendredi 15 février, à 14h 30, au Complexe funéraire Julien Philibert et fils inc.

L'inhumation des cendres aura lieu à une date ultérieure au cimetière Sainte-Madeleine.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Ghislaine Lacroix-Beaulac; ses enfants : Michel (Jacynthe Bilodeau), Yves (Isabelle Caron); ses petits-enfants : Etienne et Myriam, Guillaume et Maxime; ses frères et sœurs : Jacqueline (Marcel Proulx), Paul (Denise Marcotte), Pierrette (Norbert Marcotte), Claire (Joseph Marcotte), Jeanne (René Gagné), André (Claire Pélipin), Yvette; son beau-père et sa belle-mère, Albert Lacroix et Armande Pronovost-Lacroix; son beau-frère et sa belle-sœur, Carmen (Michel Francoeur); des proches de la famille : Cécile Paul (Mario Lottinville), Sarah et son fils, David; un grand ami, Réjean Dionne; ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.

Renseignements : (819) 378-3838. Télécopieur : (819) 375-6456. Courriel : complexe@jphilibert.com

ASSOCIATION PARENTS D'ADOLESCENTS
DE LA MAURICIE INC. (PAR-ADO)

THÈMES : Crise d'amour, Comprehension, Tolérance, Rencontre avec d'autres parents.

376-1223
379-7101
372-9773
373-1198



BÉLIVEAU
M. PAUL

Au Centre Gertrude Lafrance de Saint-Jean-sur-Richelieu, le 10 février 2002, est décédé à l'âge de 72 ans, M. Paul Béliveau, ing. p. époux de Gisèle Forest, demeurant à Saint-Blaise-sur-Richelieu.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Funérarium L. Gaston Gaudet inc. 3900, Port Royal, Saint-Gregoire.

Heures d'accueil : vendredi de 19h à 22h, samedi, à partir de 9h.

Les funérailles auront lieu le samedi 16 février, à 11h, en l'église de Saint-Gregoire. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, Gisèle; ses enfants : Denis, Annie (Sylvain Duquette); ses petits-enfants : Joanie et Dominic Duquette, Vincent Béliveau; sa sœur, Lucette Béliveau (Gaston Binette); son frère, Gilles Béliveau (Lise Demers); ses belles-sœurs : Huguette Béliveau, Luce Forest, Denise Bergeron-Forest; un oncle, Jean Béliveau (Dolores Guillemette); ainsi que plusieurs neveux, nièces et ami(e)s.

Pour renseignements : (819) 297-2928. Télécopieur : (819) 297-2727.

Courriel : lgginc@infoteck.qc.ca



BONNER
HAMEL
MME ANTOINETTE

Au CHSLD de l'Ermitage, le 11 février 2002, est décédée à l'âge de 99 ans, Mme Antoinette Hamel-Bonner, épouse de feu M. Frederick Bonner, demeurant à Victoriaville. La défunte repose au :

Centre funéraire Grégoire et Desrochers 35, rue des Forges, Victoriaville.

Heures d'accueil : vendredi de 14h à 16h et de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles, de midi à 13h 45.

Les funérailles auront lieu le samedi 16 février, à 14h, en l'église Sainte-Victoire. L'inhumation aura lieu

au cimetière Saint-Joseph. La défunte laisse dans le deuil ses enfants : feu Donald (Liette Ferland), Yolande (sœur de la Charité de Québec), Paul (Andrée Boisvert), Carmen (Raymond Goudreau); ses petits-enfants : Micheline (Jean-Jacques Lesage), Mark (Hélène Langlois), Daniel (Nicole Sauvageau), Marie (Normand Piché), Shirley (Alain Corriveau), Ann (Ghislain Guenet), Elizabeth (Pierre Langlois), Lise, Anne (Guy Bonneau), et ses 24 arrière-petits-enfants; ses 2 belles-sœurs : Marie-Paule Hamel et Jeanne D'Arc Bonner; ses cousins et cousines, plusieurs neveux et nièces, autres parents et ami(e)s.



BOURASSA
M. GILLES

A la Maison Albatros, le 11 février 2002, est décédé à l'âge de 67 ans, M. Gilles Bourassa, fils de feu Laurent Bourassa et de Mme Jeanne St-Arnaud, demeurant à Trois-Rivières. La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Centre funéraire Rousseau et frère ltée 445, des Volontaires, Trois-Rivières.

Heures d'accueil : vendredi de 15h à 17h et de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles, à partir de 9h.

Les funérailles auront lieu le samedi 16 février, à 11h, en l'église Saint-Sacrement. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel.

Le défunt laisse dans le deuil sa mère, Jeanne St-Arnaud-Bourassa; ses sœurs : Lucette (Paul Lauzer), Ginette (Pierre Lemay); ses belles-sœurs : Gisèle Pronovost (feu Robert Bourassa), Denise Richard (feu Yvon Bourassa); ainsi que plusieurs neveux, nièces, oncles, tantes, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.

Des dons à la Maison Albatros inc. seraient appréciés.

Pour renseignements : (819) 374-6225.

Condoléances par télécopieur : (819) 374-6227.

Courriel : condolances@centrrouseau.com



BOURGEOIS
SOEUR YVETTE

Au pavillon Sainte-Marie, est décédée à l'âge de 88 ans, sœur Yvette Bourgeois, des Soeurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge.

Les membres de la communauté accueilleraient parents et ami(e)s au :

Salon funéraire de la communauté 160, rue du Carmel, Nicolet.

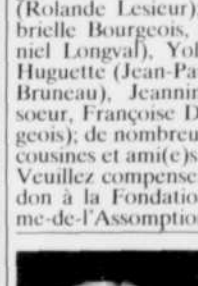
Coin Subway, 1315, boul. Louis-Frédette, Nicolet.

Heures d'accueil : vendredi de 14h à 17h et de 19h à 21h, samedi, jour des funérailles, à partir de 12h 30.

Les funérailles auront lieu le samedi 16 février, à 14h, en la chapelle des Soeurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge 251, rue Saint-Jean-Baptiste, Nicolet.

Elle laisse dans le deuil outre sa famille religieuse; ses frères : Georges-Etienne, Martial (Rolande Lesieur); ses sœurs : sœur Gabrielle Bourgeois, c.o.b., Olivette (feu Daniel Longval), Yolande (Emilien Lesieur), Huguette (Jean-Paul Vinet), Jeanne (Roger Bruneau), Jeannine Bourgeois; sa belle-sœur, Françoise Désilets (feu Roger Bourgeois); de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Veillez compenser l'envoi de fleurs par un don à la Fondation du Collège Notre-Dame-de-l'Assomption.



BUREAU
M. GILLES

Au CHUO, pavillon Saint-François-d'Assise, le 11 février 2002, est décédé à l'âge de 67 ans, M. Gilles Bureau, époux de dame Simone Dion, demeurant à Charlesbourg.

La famille recevra les condoléances au :

Complexe funéraire Sylvio Marceau 5015, boul. du Jardin, Charlesbourg.

Heures d'accueil : vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi, à partir de 10h.

Le service religieux sera célébré le samedi 16 février, à 14h, en l'église Saint-Pierre-aux-Liens.

Il laisse dans le deuil outre son épouse; ses enfants : Raymond (Chantal Tessier), Yves (Micheline St-Louis) et Anne; ses petits-enfants : Jean Philipe, Véronique, Nicolas, Audrey Anne et Roxanne; ses frères et sœurs : Simone (Jean-Noël Boucher), feu Gérard (Armelle Thiffault), Marie-Paule (feu Didace Roberge), feu Richard (Denise Ducharme), sœur Odile Bureau, franciscaine missionnaire de Marie, Gaston (Rose Hélène Aylwin), Dominique (Denise Thiffault), Jeannine (feu Charles-Henri Thiffault), feu sœur Nicole Bureau, franciscaine missionnaire de Marie et feu Denis (Alicie Côté); sa belle-mère, Anne-Marie Leblond; ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Dion : Madeleine (Paul-Émile Roy), Thérèse (Ernest Deblois), Annette Dion, o.m.m.i., Micheline Dion, o.m.m.i., Gilles (Diane Patoin), Edouard (Réjean Girard), Fernande (Denis Turmel) et Jeanne D'Arc (Jean Charles Beaulieu); ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines, parents et ami(e)s.

Veillez compenser l'envoi de fleurs par un don à la Fondation du CHUO (bureau E 1-152, 10, rue de l'Esplanay, Québec, Qc, G1L 3L5).

Pour renseignements : (418) 627-3493. Télécopieur : (418) 627-1415.

Courriel : cfsm@netrover.com

Roman-feuilleton

Le Nouvelliste

Contes d'asphalte

un roman de Mario Bergeron



107

Contes d'asphalte



Mario Bergeron

— Je ne dérangerai pas grand-père. Mais le garçon, je vais pouvoir lui parler? Peut-être qu'il a déjà rencontré Trigger qui habite aussi à Hollywood! Et Fernandel!

— Fernandel, c'est en France qu'il habite. »

Elle n'y connaît rien, ma mère! Les gars et moi, on sait tout des héros des films de Hollywood qu'on va voir à la salle paroissiale ou au cinéma de poussière Rialto de la rue des Forges. Le soir, ma tante Patate arrive avec son mari. Elle va me comprendre, car elle aime tant Hollywood! Mais, à ma grande déception, tante Patate a l'air sérieuse comme un pape femme. Mon oncle Maurice vient à son tour, sans nous avertir, sans nous laisser le temps de faire le ménage. Comme ils ont tous une tête d'enterrement, je sors annoncer la grande nouvelle à mes amis. Nous décidons immédiatement de jouer à Hollywood en organisant un film pour le bon plaisir des parents de Junior, applaudissant nos déguisements et notre séquence d'action.

« Est-ce que je pourrais emprunter ton costume de cow-boy, Daniel? Ça pourrait impressionner ce cousin de Hollywood.

— Moi, je veux bien, mais il faudrait le demander à ma mère.

Et puis, si tu le brises, hein...

— Je vais y faire bien attention.

— Laisse-moi quelque chose en gage.

— D'accord. Qu'est-ce que tu veux?

— Ton singe. »

Coco proteste avec véhémence, me qualifiant de traître et de sans cœur, même si je lui assure qu'il sera de retour dans deux jours, que Daniel prendra soin de lui. Mais Coco me dit que lui aussi voulait rencontrer le cousin de Hollywood, au cas où Tarzan aurait besoin d'un nouveau Cheetah pour ses films. En ce bas monde, les petits garçons ont toujours le dessus sur les singes en peluche. Mais je suis très déçu quand maman refuse obstinément que j'étreigne le beau costume de cow-boy de Daniel, insistant pour que je porte mon habit de premier communiant. Je ne boudes pas longtemps, bien que j'aie indiqué ce coup bas de maman dans mon calepin.

Nous voici face à la maison de grand-père Roméo. Comme il y a du monde! Tous les Tremblay sont là! On jurerait un réveillon du temps des fêtes! Et tous sont habillés comme pour la messe de minuit. « Entrez! Entrez! » de faire grand-père. À l'intérieur, je me retrouve au cœur d'un grand calme effrayant. Tout le monde regarde le téléphone. Les gens de Hollywood ont dit qu'ils allaient appeler, dès leur entrée à la gare. Moi qui croyais qu'ils arriveraient en limousine, comme des vraies vedettes. Soudain, la sonnerie se fait entendre!

On retient notre souffle. Je crois même voir grand-père trembler en parlant en anglais. En raccrochant, il rougit en disant : « Ils sont là! » On applaudit! Je ne sais pas pourquoi, mais on applaudit quand même.

« Je veux y aller! Je veux y aller, grand-père! » que je lui pleurniche, imitant un petit bébé qui fait pitié. Il me regarde, puis me fait signe d'avancer. Et voilà! Le tour est joué! « Et Bérangère aussi! Sa maman a dû lui parler de son oncle Adrien! » Et revoilà! Le tour est à nouveau joué! Comme Bérangère est belle! Je ne l'ai jamais vue aussi charmante! Elle a mis sa plus jolie robe, ses grandes jambes et du parfum derrière les oreilles. Elle me sourit. Je suis au Paradis! En arrivant face à la gare, je sens grand-père Roméo très nerveux. Nous voyons sur le quai une grosse femme mal habillée avec à ses côtés un grand maigrichon avec une guitare et des cheveux pleins de graisse. Grand-père les étirent. Il embrasse trois fois la femme. Elle aussi a l'air contente. Elle dit quelques mots dans ce qui est censé être du français. Elle présente son garçon, qui porte le nom le plus bizarre jamais entendu : John Smith. ce qui veut dire Ti-Jean Tremblay, dans notre langue. Les deux s'émerveillent quelques secondes devant Le Petit Train, le restaurant que mon oncle Maurice administre, juste en face de la gare et qui avait été bâti par l'arrière-grand-père Joseph et où le grand-oncle Adrien avait vécu en compagnie de grand-père Roméo quand ils étaient jeunes, il y a des siècles. Grand-papa parle anglais à la femme et je me sens soudainement l'ennemi du grand à la guitare, qui regarde Bérangère de façon malpropre. Le long du trajet de retour, j'apprends vite à ne pas aimer cette éléphant avec son cochon à guitare.

De retour à la maison, mon oncle Maurice remplace grand-père en disant : « Entrez! Entrez! » à cette visite étrangère. Tout le monde les accueille comme roi et reine, les regardant comme des idoles de Hollywood. Moi, j'attaque un plat de croustilles en me demandant si Coco s'ennuie de moi, perdu chez Daniel. Nonchalamment, je regarde parfois la parenté s'extasier pour ces deux exotiques. Les grandes cousines, entre autres, joignent les mains devant la tête du blond. Je vois même ma cousine Lucie sautiller comme une balle de ping-pong, confondant cet Anglais avec quelqu'un d'important comme Maurice Richard ou Bobino. Soudain, j'aperçois mes cousins Charles et Robert agir aussi tristement que Lucie.

« Qu'est-ce qu'il a ce gars, Robert?

— Une guitare, Martin! T'as vu sa belle guitare?

— Il vient de loin. Il ne pouvait quand même pas traîner son piano.

— Peut-être qu'il va en jouer. »

La grosse madame essaie de parler en français. Elle hésite trente secondes avant chaque mot, applaudie par tous les Tremblay.

L'exclusivité chez-soi...

Éric Fournier
Directeur général

PLOMBERIE DÉCORATION

MOBILIER SALLIES DE BAINS

René Carle

Peinture Laurentide

René Carle 377-0950

www.renecarle.com

René Carle
Propriétaire

Nécrologie

CARPENTIER, M. RODOLPHE 1905 - 2002

À son domicile, le 11 février 2002, est décédé à l'âge de 96 ans, M. Rodolphe Carpentier, demeurant à Saint-Alexis-de-Montcalm.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la :
Coopérative funéraire de Montcalm
13, rue Venne
Saint-Jacques
Heures d'accueil : vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi, à partir de midi.
Les funérailles auront lieu le samedi 16 février, à 14h en l'église de Saint-Alexis.

Le défunt laisse dans le deuil ses enfants : Danielle, Bertrand (Madeleine Abel), Claire (Normand Lalonde), Louise; ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants; son frère, Albert (Hélène Biron); ses belles-sœurs; un ami de la famille, Richard Behm; ainsi que ses neveux, nièces, autres parents et ami(e)s.

Renseignements : (450) 839-3450.



**DESMARAIS
MME MADELEINE
1918 - 2002**

Au Centre de santé Nicolet-Yamaska, pavillon Lucien-Shooner de Pierreville, le 12 février 2002, est décédée à l'âge de 83 ans et 5 mois, Mme Madeleine Desmarais, épouse de feu Beland Duhaime, demeurant à Saint-François-du-Lac.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la :
Résidence funéraire Descôteaux et frère
8, rue Descôteaux
Pierreville
Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 12h.

Les funérailles auront lieu le samedi 16 février, à 15h 30 en l'église de Saint-François-du-Lac.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-François-du-Lac.

La défunte laisse dans le deuil ses enfants : Hélène (Normand Perron), André, François (Pierrette Lauzon), France; ses petits-enfants; ses beaux-frères et belles-sœurs : Isabelle Couturier-Desmarais (feu Sarto), Albert Duhaime (Donatienne Desrochers), Annette Duhaime (feu Donatien Veronneau), Germain Proulx (feu Jeannette Duhaime); ainsi que de nombreux autres parents et ami(e)s.

Les personnes désireuses de témoigner leur sympathie par un don pourront le faire à la Société Alzheimer de la Mauricie.
Pour renseignements : (450) 568-2305.
Condoléances par télécopieur : (450) 568-1087.



**DESSUREAULT
MME ADRIENNE
GAUTHIER**

À la Résidence Cardinal de Pointe-aux-Trembles, le 11 février 2002, est décédée à l'âge de 93 ans 6 mois, Mme Adrienne Gauthier, épouse de feu Arthur Dessureault.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la :
Complexe funéraire des Trembles
15005, rue Sherbrooke-Est
Montréal
Heure d'accueil : vendredi, à partir de 13h.

Une liturgie de la Parole aura lieu le vendredi 15 février, à 15h au complexe funéraire.

La défunte laisse dans le deuil ses filles : Anita (feu Claude Bouchard), Réjane (feu Yvon Despins), Thérèse (Raymond Champagne), Lise (Jean-Guy Lefebvre); ses belles-sœurs : Aurèle (feu Julien Dessureault), Aline (feu André Dessureault); ses 15 petits-enfants et 21 arrière-petits-enfants; plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.



**FRANCOEUR
M. MARCEL**

Au CHRTR, pavillon Saint-Joseph, le 11 février 2002, est décédé à l'âge de 79 ans, M. Marcel Francoeur, époux de Camille Turcotte, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la :
Centre funéraire Rousseau et frère Ltée
445, des Volontaires
Trois-Rivières
Heure d'accueil : jeudi, jour des funérailles, à partir de 11h.

Les funérailles auront lieu le jeudi 14 février, à 13h en l'église Sainte-Cécile.
L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Louis.

Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse, Camille Turcotte; ses enfants : André (Cécile Aubry), Daniel (Linda Pinet), Annie (Marc Babineau); ses petits-enfants : Marie-Andrée et Philippe Francoeur; sa sœur, ses beaux-frères et belles-sœurs : Pauline Francoeur-Bourassa, Rolande Turcotte-Jobin, Antoinette Turcotte-Bolduc, Jean-Guy Turcotte (Cécile Groleau), Georges Turcotte (Alice Chretien), Lucie Turcotte-Roberge, André Turcotte (Renée Guay), Rita Turcotte, Madeleine Turcotte (Jean Martin); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.

Des dons à la Fondation canadienne des maladies du rein seraient appréciés.
Pour renseignements : (819) 374-6225.
Condoléances par télécopieur : (819) 374-6227.
Courriel : condoleances@centrerrousseau.com



**GAGNON
M. ANDRÉ**

Au CHCM de Shawinigan-Sud, le 11 février 2002, est décédé dans la paix et entouré des siens, à l'âge de 68 ans, M. André Gagnon, fils de feu Albertine Barrette et de feu Théodore Gagnon, époux de Cécile Bellemare, demeurant à Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

La famille accueillera parents et ami(e)s directement à l'église, pour l'heure de la cérémonie.

Les funérailles auront lieu le vendredi 15 février, à 15h en l'église Saint-Lazare de Cap-de-la-Madeleine.

Il laisse dans le deuil outre son épouse; ses enfants : Larry (Lola Maltais), Carole (Michel Dupont), Dominique (Richard Ostrow), Christine (Michel Lacroix); ses petits-enfants : Marie-Andrée, Claudia, Alex, Laurence, Marina, ainsi que Vincent et Alex; ses sœurs : Rolande (feu Jean-Paul Boivin), Thérèse (feu Marcel Champagne) et Pauline (feu Georges Lefebvre); ses beaux-frères et belles-sœurs : Huguette Turcotte (feu Gaston Gagnon), George Boyer (feu Gabriel Gagnon), Marcel Bellemare, Albert Bellemare, Gisele Bellemare, Thérèse Bellemare (Jean Rambeau), Pierrette Bellemare (feu André Baron), Hélène Bellemare (Lucien Tremblay) et Marie-Paule Bellemare; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Des dons à la Société canadienne du cancer ou au service d'hémodialyse du CHRTR, pavillon Saint-Joseph seraient appréciés.
Direction des funérailles :
Maison J.D. Garneau
449, rue Notre-Dame
Cap-de-la-Madeleine
Pour renseignements : (819) 376-3731.
Condoléances par télécopieur : (819) 376-3715.
Courriel : jdgarnau@videotron.ca



**GENTELLETTI
M. TONY
1927 - 2002**

Au pavillon Saint-Joseph du Centre hospitalier régional de Trois-Rivières, le 12 février 2002, est décédé à l'âge de 74 ans et 11 mois, M. Tony Gentelletti, époux de Mme Fernande Trudel, demeurant à Saint-Stanislas, comté Champlain.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la :
Résidence funéraire André T. Beland enr.
29, rue du Pont
Saint-Stanislas
Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 11h.

Les funérailles auront lieu le samedi 16 février, à 15h en l'église de Saint-Stanislas.
L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

À son départ, M. Gentelletti laisse dans le deuil outre son épouse, Mme Fernande Trudel de Saint-Stanislas; ses enfants : Mario Gentelletti (Micheline Lesieur) de Cap-de-la-Madeleine, Linda Gentelletti (Yvon Gendreau) de Drummondville, Eraldo Gentelletti (Nathalie Plante) de Pointe-du-Lac; ses petits-enfants : Kristina et Hugo Gentelletti, Sébastien Gendreau, Philippe et Katherine Plante-Gentelletti; son frère et ses sœurs : Mme Adrienne Gentelletti (feu M. Real Laliberté), et son ami Raymond Vallières de Shawinigan, Mme Ruth Gentelletti (M. Hormidas Mathon) de Saint-Narcisse, M. Raynald Gentelletti (Mme Raymond Giguère) de Sainte-Angèle-de-Laval, sa belle-sœur, Mme Gaétane Dugas (feu M. André Gentelletti) de Saint-Narcisse; son beau-frère et ses belles-sœurs : Mme Cécile Trudel (feu M. Dionel Brouillette) de Saint-Georges-de-Champlain, M. Armand Trudel (Mme Jeannine Thibault) de Lac-à-la-Tortue; sa tante, Mme Yvette Mongrain-St-Cyr de Shawinigan; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.

Pour renseignements : (418) 328-3226.
Si désiré, condoléances par télécopieur : (819) 538-3074.

Centre funéraire Rousseau et frère Ltée
445, des Volontaires
Trois-Rivières
Heures d'accueil : jeudi de 19h à 22h, vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles, à partir de 11h.

Les funérailles auront lieu le samedi 16 février, à 13h en l'église Saint-Pie-X.
L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel.

La défunte laisse dans le deuil outre son épouse, Jean-Pierre Lamothe; ses enfants : Jean Vincent (Danielle Couture), Pierre Vincent (Manon Dandurand), Marie-Josée Vincent (Christian Gagnon), Louise Lamothe (Brian McGregor), Maurice Lamothe (Ilona Curti), Denis Lamothe (France Ducharme), Lise Lamothe; ses petits-enfants : Gabriel, David, Caroline, Maude, Vincent, Marie-Eve, Jordan, Guillaume, Éléonore, Félix, Léon, Danny, Jean-Sébastien; sa sœur, Andrée Rivard (Yves Chartray); ses belles-sœurs : Claire Boissonneault (feu Reynald Rivard), Rose-Aimée Bailey (feu Marc Rivard); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Des dons à la Fondation du CHRTR seraient appréciés.
Pour renseignements : (819) 374-6225.
Condoléances par télécopieur : (819) 374-6227.
Courriel : condoleances@centrerrousseau.com

Centre funéraire Rousseau et frère Ltée
445, des Volontaires
Trois-Rivières
Heures d'accueil : jeudi de 19h à 22h, vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles, à partir de 11h.

Les funérailles auront lieu le samedi 16 février, à 13h en l'église Saint-Pie-X.
L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel.

La défunte laisse dans le deuil outre son épouse, Jean-Pierre Lamothe; ses enfants : Jean Vincent (Danielle Couture), Pierre Vincent (Manon Dandurand), Marie-Josée Vincent (Christian Gagnon), Louise Lamothe (Brian McGregor), Maurice Lamothe (Ilona Curti), Denis Lamothe (France Ducharme), Lise Lamothe; ses petits-enfants : Gabriel, David, Caroline, Maude, Vincent, Marie-Eve, Jordan, Guillaume, Éléonore, Félix, Léon, Danny, Jean-Sébastien; sa sœur, Andrée Rivard (Yves Chartray); ses belles-sœurs : Claire Boissonneault (feu Reynald Rivard), Rose-Aimée Bailey (feu Marc Rivard); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Des dons à la Fondation du CHRTR seraient appréciés.
Pour renseignements : (819) 374-6225.
Condoléances par télécopieur : (819) 374-6227.
Courriel : condoleances@centrerrousseau.com

Centre funéraire Rousseau et frère Ltée
445, des Volontaires
Trois-Rivières
Heures d'accueil : jeudi de 19h à 22h, vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles, à partir de 11h.

Les funérailles auront lieu le samedi 16 février, à 13h en l'église Saint-Pie-X.
L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel.

La défunte laisse dans le deuil outre son épouse, Jean-Pierre Lamothe; ses enfants : Jean Vincent (Danielle Couture), Pierre Vincent (Manon Dandurand), Marie-Josée Vincent (Christian Gagnon), Louise Lamothe (Brian McGregor), Maurice Lamothe (Ilona Curti), Denis Lamothe (France Ducharme), Lise Lamothe; ses petits-enfants : Gabriel, David, Caroline, Maude, Vincent, Marie-Eve, Jordan, Guillaume, Éléonore, Félix, Léon, Danny, Jean-Sébastien; sa sœur, Andrée Rivard (Yves Chartray); ses belles-sœurs : Claire Boissonneault (feu Reynald Rivard), Rose-Aimée Bailey (feu Marc Rivard); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Des dons à la Fondation du CHRTR seraient appréciés.
Pour renseignements : (819) 374-6225.
Condoléances par télécopieur : (819) 374-6227.
Courriel : condoleances@centrerrousseau.com

Centre funéraire Rousseau et frère Ltée
445, des Volontaires
Trois-Rivières
Heures d'accueil : jeudi de 19h à 22h, vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles, à partir de 11h.

Les funérailles auront lieu le samedi 16 février, à 11h en l'église Saint-Antoine-de-Padoue de Louiseville.
L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

Hertel laisse dans le deuil outre son épouse; ses enfants : Bérénice (Brandon Nelson) et Séline (Pierre Gauvin), ainsi que Sylvie Isabelle (Chris Beaton) et Manon Isabelle (Jeff Dods) ses frères et sœurs : Jeannine, Yolande (Gilles Bellemare), Yvon (Renée Thibault), feu Guy (Yolande Dupuis), Gaston (Lucette Paillé), Pierre, Denise (Stewart Waldron) et Robert (Diane Leblanc); ses beaux-frères et belles-sœurs : Ghislain Noël (Rita Cloutier), Lise-Marie Noël (Pierre Barreil), Claudette Noël (Jacques Morin), Roch-Albert Noël (Rose Bergeron), Madeleine Noël, Micheline Noël (Claude Bélanger), Marie-Andrée Noël (Serge Dubois), Francine Noël (Guy Trudeau); son proche cousin, Raymond Lesage (Louise Savoie); ses tantes : Jannette Savoie (Martial Lesage), Antoinette Savoie (feu Robert Jeneau) et Laura Hogue (feu Alphonse Savoie); ses filleul(e)s : Jean-François Trudeau, Sylvie Bellemare et Chéryl Tremblay; ses nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s, incluant ceux du Club Richelieu et des Chevaliers de Colomb.

Vos dons aux organismes suivants seraient appréciés : Regroupement des aidants naturels, Mira et Association diabète Québec.
Renseignements : (819) 228-4822.
Télécopieur : (819) 228-3653.
Courriel : louis.richard@qc.aira.com

Centre funéraire Rousseau et frère Ltée
445, des Volontaires
Trois-Rivières
Heures d'accueil : jeudi de 19h à 22h, vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles, à partir de 11h.

Les funérailles auront lieu le samedi 16 février, à 11h en l'église Saint-Antoine-de-Padoue de Louiseville.
L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

Hertel laisse dans le deuil outre son épouse; ses enfants : Bérénice (Brandon Nelson) et Séline (Pierre Gauvin), ainsi que Sylvie Isabelle (Chris Beaton) et Manon Isabelle (Jeff Dods) ses frères et sœurs : Jeannine, Yolande (Gilles Bellemare), Yvon (Renée Thibault), feu Guy (Yolande Dupuis), Gaston (Lucette Paillé), Pierre, Denise (Stewart Waldron) et Robert (Diane Leblanc); ses beaux-frères et belles-sœurs : Ghislain Noël (Rita Cloutier), Lise-Marie Noël (Pierre Barreil), Claudette Noël (Jacques Morin), Roch-Albert Noël (Rose Bergeron), Madeleine Noël, Micheline Noël (Claude Bélanger), Marie-Andrée Noël (Serge Dubois), Francine Noël (Guy Trudeau); son proche cousin, Raymond Lesage (Louise Savoie); ses tantes : Jannette Savoie (Martial Lesage), Antoinette Savoie (feu Robert Jeneau) et Laura Hogue (feu Alphonse Savoie); ses filleul(e)s : Jean-François Trudeau, Sylvie Bellemare et Chéryl Tremblay; ses nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s, incluant ceux du Club Richelieu et des Chevaliers de Colomb.

Vos dons aux organismes suivants seraient appréciés : Regroupement des aidants naturels, Mira et Association diabète Québec.
Renseignements : (819) 228-4822.
Télécopieur : (819) 228-3653.
Courriel : louis.richard@qc.aira.com

Centre funéraire Rousseau et frère Ltée
445, des Volontaires
Trois-Rivières
Heures d'accueil : jeudi de 19h à 22h, vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles, à partir de 11h.

Les funérailles auront lieu le samedi 16 février, à 11h en l'église Saint-Antoine-de-Padoue de Louiseville.
L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

Hertel laisse dans le deuil outre son épouse; ses enfants : Bérénice (Brandon Nelson) et Séline (Pierre Gauvin), ainsi que Sylvie Isabelle (Chris Beaton) et Manon Isabelle (Jeff Dods) ses frères et sœurs : Jeannine, Yolande (Gilles Bellemare), Yvon (Renée Thibault), feu Guy (Yolande Dupuis), Gaston (Lucette Paillé), Pierre, Denise (Stewart Waldron) et Robert (Diane Leblanc); ses beaux-frères et belles-sœurs : Ghislain Noël (Rita Cloutier), Lise-Marie Noël (Pierre Barreil), Claudette Noël (Jacques Morin), Roch-Albert Noël (Rose Bergeron), Madeleine Noël, Micheline Noël (Claude Bélanger), Marie-Andrée Noël (Serge Dubois), Francine Noël (Guy Trudeau); son proche cousin, Raymond Lesage (Louise Savoie); ses tantes : Jannette Savoie (Martial Lesage), Antoinette Savoie (feu Robert Jeneau) et Laura Hogue (feu Alphonse Savoie); ses filleul(e)s : Jean-François Trudeau, Sylvie Bellemare et Chéryl Tremblay; ses nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s, incluant ceux du Club Richelieu et des Chevaliers de Colomb.

Vos dons aux organismes suivants seraient appréciés : Regroupement des aidants naturels, Mira et Association diabète Québec.
Renseignements : (819) 228-4822.
Télécopieur : (819) 228-3653.
Courriel : louis.richard@qc.aira.com

Centre funéraire Rousseau et frère Ltée
445, des Volontaires
Trois-Rivières
Heures d'accueil : jeudi de 19h à 22h, vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles, à partir de 11h.

Les funérailles auront lieu le samedi 16 février, à 11h en l'église Saint-Antoine-de-Padoue de Louiseville.
L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

Hertel laisse dans le deuil outre son épouse; ses enfants : Bérénice (Brandon Nelson) et Séline (Pierre Gauvin), ainsi que Sylvie Isabelle (Chris Beaton) et Manon Isabelle (Jeff Dods) ses frères et sœurs : Jeannine, Yolande (Gilles Bellemare), Yvon (Renée Thibault), feu Guy (Yolande Dupuis), Gaston (Lucette Paillé), Pierre, Denise (Stewart Waldron) et Robert (Diane Leblanc); ses beaux-frères et belles-sœurs : Ghislain Noël (Rita Cloutier), Lise-Marie Noël (Pierre Barreil), Claudette Noël (Jacques Morin), Roch-Albert Noël (Rose Bergeron), Madeleine Noël, Micheline Noël (Claude Bélanger), Marie-Andrée Noël (Serge Dubois), Francine Noël (Guy Trudeau); son proche cousin, Raymond Lesage (Louise Savoie); ses tantes : Jannette Savoie (Martial Lesage), Antoinette Savoie (feu Robert Jeneau) et Laura Hogue (feu Alphonse Savoie); ses filleul(e)s : Jean-François Trudeau, Sylvie Bellemare et Chéryl Tremblay; ses nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s, incluant ceux du Club Richelieu et des Chevaliers de Colomb.

Vos dons aux organismes suivants seraient appréciés : Regroupement des aidants naturels, Mira et Association diabète Québec.
Renseignements : (819) 228-4822.
Télécopieur : (819) 228-3653.
Courriel : louis.richard@qc.aira.com

Centre funéraire Rousseau et frère Ltée
445, des Volontaires
Trois-Rivières
Heures d'accueil : jeudi de 19h à 22h, vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles, à partir de 11h.

Les funérailles auront lieu le samedi 16 février, à 11h en l'église Saint-Antoine-de-Padoue de Louiseville.
L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.



**HOULE
M. RENÉ
1922 - 2002**

Il nous laisse en souvenir tout son amour.

Au pavillon Saint-Joseph du CHRTR, le 4 février 2002, est décédé à l'âge de 79 ans, M. René Houle, fils de feu Ernest Houle et de feu Rosa Milette, époux de Denise Livernache, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la :
Centre funéraire Rousseau et frère Ltée
445, des Volontaires
Trois-Rivières
Heures d'accueil : jeudi de 19h à 22h, vendredi, jour des funérailles, à partir de 11h.

Les funérailles auront lieu le vendredi 15 février, à 13h en l'église Saint-Pie-X.
L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel.

Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse, Denise Livernache-Houle; ses enfants : Alain Houle (Claire Dufresne), André Houle (Micheline Houle), Denis Houle; ses petits-enfants : Jean-François et Dominique Houle, Yanick et Alexandre Houle, Benoît et Mathieu Houle-Belliveau; son arrière-petite-fille, Jessica Bordenave; ses sœurs : Jeanne Houle (feu Joseph Larouche), Dorinda Houle (feu Oscar Dufresne), Jeannine Houle (Emile Charest), Léo Houle (feu Yvonne Landry), Jacqueline Livernache (feu Jacques Fleury), Gisele Livernache (feu Jean Turcotte), Julie Livernache (Paul Vigneault), Jean-Paul Livernache (Yvette Bergeron), Huguette Livernache (feu Jacques Diamond), René Livernache (Louise Bureau), Henriette Livernache (Claude Guimond), Nicole Livernache (Jacques Aubry), Jeanne D'Arc Ainsley (feu Julien Livernache); ses nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et tous ses grands amis de golf.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à l'organisme de votre choix.
Pour renseignements : (819) 374-6225.
Condoléances par télécopieur : (819) 374-6227.
Courriel : condoleances@centrerrousseau.com

Centre funéraire Rousseau et frère Ltée
445, des Volontaires
Trois-Rivières
Heures d'accueil : jeudi de 19h à 22h, vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles, à partir de 11h.

Les funérailles auront lieu le samedi 16 février, à 11h en l'église de Saint-Paulin.
L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

Le défunt laisse dans le deuil ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs : Nestor Leblanc (Madeleine Bourassa), Ghislaine Leblanc (André Desmarais), Angèle Leblanc (Léonard Rabouin), André Leblanc (Suzanne Clément), Normande Leblanc (Paul-Yvon Boissclair), Marguerite Leblanc (feu Henri Deschamps), Isabelle Leblanc, Anne-Marie Leblanc, Léopold Leblanc (Roxanne Langevin), Michel Leblanc (Sylvie Trudel); sa filleule, Melissa Pombert; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Des dons à la Société canadienne du cancer ou à la Fabrique de la paroisse Saint-Paulin seraient appréciés.
Condoléances par télécopieur : (819) 268-2834.

MARCOILLER-TROTTIER, MME MARGUERITE
ERRATUM
Dans l'avis de décès de Mme Marguerite Trottier-Marcoillier paru les 12 et 13 février 2002, il y a eu changement pour l'heure des funérailles. Les funérailles auront lieu, le jeudi 14 février à 15h au lieu de 14h, en l'église Sainte-Flore de Grand-Mère.

Centre funéraire Rousseau et frère Ltée
445, des Volontaires
Trois-Rivières
Heures d'accueil : jeudi de 19h à 22h, vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles, à partir de 11h.

Les funérailles auront lieu le samedi 16 février, à 13h en l'église Saint-Pie-X.
L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel.

La défunte laisse dans le deuil outre son épouse, Jean-Pierre Lamothe; ses enfants : Jean Vincent (Danielle Couture), Pierre Vincent (Manon Dandurand), Marie-Josée Vincent (Christian Gagnon), Louise Lamothe (Brian McGregor), Maurice Lamothe (Ilona Curti), Denis Lamothe (France Ducharme), Lise Lamothe; ses petits-enfants : Gabriel, David, Caroline, Maude, Vincent, Marie-Eve, Jordan, Guillaume, Éléonore, Félix, Léon, Danny, Jean-Sébastien; sa sœur, Andrée Rivard (Yves Chartray); ses belles-sœurs : Claire Boissonneault (feu Reynald Rivard), Rose-Aimée Bailey (feu Marc Rivard); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Des dons à la Fondation du CHRTR seraient appréciés.
Pour renseignements : (819) 374-6225.
Condoléances par télécopieur : (819) 374-6227.
Courriel : condoleances@centrerrousseau.com

Centre funéraire Rousseau et frère Ltée
445, des Volontaires
Trois-Rivières
Heures d'accueil : jeudi de 19h à 22h, vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles, à partir de 11h.

Les funérailles auront lieu le samedi 16 février, à 13h en l'église Saint-Pie-X.
L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel.

La défunte laisse dans le deuil outre son épouse, Jean-Pierre Lamothe; ses enfants : Jean Vincent (Danielle Couture), Pierre Vincent (Manon Dandurand), Marie-Josée Vincent (Christian Gagnon), Louise Lamothe (Brian McGregor), Maurice Lamothe (Ilona Curti), Denis Lamothe (France Ducharme), Lise Lamothe; ses petits-enfants : Gabriel, David, Caroline, Maude, Vincent, Marie-Eve, Jordan, Guillaume, Éléonore, Félix, Léon, Danny, Jean-Sébastien; sa sœur, Andrée Rivard (Yves Chartray); ses belles-sœurs : Claire Boissonneault (feu Reynald Rivard), Rose-Aimée Bailey (feu Marc Rivard); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Des dons à la Fondation du CHRTR seraient appréciés.
Pour renseignements : (819) 374-6225.
Condoléances par télécopieur : (819) 374-6227.
Courriel : condoleances@centrerrousseau.com

Centre funéraire Rousseau et frère Ltée
445, des Volontaires
Trois-Rivières
Heures d'accueil : jeudi de 19h à 22h, vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles, à partir de 11h.

Les funérailles auront lieu le samedi 16 février, à 13h en l'église Saint-Pie-X.
L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel.

La défunte laisse dans le deuil outre son épouse, Jean-Pierre Lamothe; ses enfants : Jean Vincent (Danielle Couture), Pierre Vincent (Manon Dandurand), Marie-Josée Vincent (Christian Gagnon), Louise Lamothe (Brian McGregor), Maurice Lamothe (Ilona Curti), Denis Lamothe (France Ducharme), Lise Lamothe; ses petits-enfants : Gabriel, David, Caroline, Maude, Vincent, Marie-Eve, Jordan, Guillaume, Éléonore, Félix, Léon, Danny, Jean-Sébastien; sa sœur, Andrée Rivard (Yves Chartray); ses belles-sœurs : Claire Boissonneault (feu Reynald Rivard), Rose-Aimée Bailey (feu Marc Rivard); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Des dons à la Fondation du CHRTR seraient appréciés.
Pour renseignements : (819) 374-6225.
Condoléances par télécopieur : (819) 374-6227.
Courriel : condoleances@centrerrousseau.com

Centre funéraire Rousseau et frère Ltée
445, des Volontaires
Trois-Rivières
Heures d'accueil : jeudi de 19h à 22h, vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles, à partir de 11h.

Les funérailles auront lieu le samedi 16 février, à 13h en l'église Saint-Pie-X.
L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel.

La défunte laisse dans le deuil outre son épouse, Jean-Pierre Lamothe; ses enfants : Jean Vincent (Danielle Couture), Pierre Vincent (Manon Dandurand), Marie-Josée Vincent (Christian Gagnon), Louise Lamothe (Brian McGregor), Maurice Lamothe (Ilona Curti), Denis Lamothe (France Ducharme), Lise Lamothe; ses petits-enfants : Gabriel, David, Caroline, Maude, Vincent, Marie-Eve, Jordan, Guillaume, Éléonore, Félix, Léon, Danny, Jean-Sébastien; sa sœur, Andrée Rivard (Yves Chartray); ses belles-sœurs : Claire Boissonneault (feu Reynald Rivard), Rose-Aimée Bailey (feu Marc Rivard); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Des dons à la Fondation du CHRTR seraient appréciés.
Pour renseignements : (819) 374-6225.
Condoléances par télécopieur : (819) 374-6227.
Courriel : condoleances@centrerrousseau.com</

L'HISTOIRE

...LES DRAGONNIERS FIRENT FEU AVEUGLÉMENT POUR FAIRE TAIRE CETTE VOIX...

JE VOUS AI QVERTI...

«LA VOIX DISAIT QU'ON BAFOUAIT LES WAMBES!... QU'ON TUAIT POUR RIEN...» JE PEUX FAIRE LES CHOSES À VOTRE FAÇON...

«LE TEMPS DE RECHARGER LEURS ARMES ET LE SPECTRE BONDIT»

CHAPITRE 6

Le véhicule électrique a un bel avenir au Québec s'il devient plus abordable

Montréal (PC)

Le véhicule électrique a un très bel avenir au Québec en raison de l'abondance d'une énergie électrique à bon marché et de la préoccupation de la société au sujet des émissions de gaz à effet de serre.

Mais encore faudrait-il que les grands manufacturiers d'automobiles se mettent sérieusement à la production de tels véhicules, que les gouvernements offrent des mesures incitatives et que le prix à l'achat diminue.

C'est ce qu'a déclaré hier le directeur du Projet véhicules électriques Montréal 2000, Pierre Lavallée, du Centre d'expérimentation des véhicules électriques du Québec (Ceveq), à l'occasion de la présentation du rapport final du projet-pilote.

Le Ceveq, le gouvernement du Canada, le gouvernement du Québec et Hydro-Québec avaient lancé ce projet-

pilote en janvier 1999 pour montrer que l'utilisation de véhicules électriques en milieu urbain offrait une solution durable pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Le véhicule électrique a une autonomie plus limitée qu'un véhicule conventionnel, soit de 80 à 120 kilomètres. En faisant partie d'un parc de véhicules, son utilisation peut être limitée aux déplacements en milieu urbain, là où les émissions de gaz à effet de serre sont plus élevées, pour des déplacements répétés comme la livraison de produits.

M. Lavallée a fait valoir que les coûts en carburant d'un véhicule électrique étaient de cinq à six fois moins élevés que ceux d'un véhicule à essence.

Le problème, c'est que le prix à l'achat d'un véhicule électrique demeure encore plus de deux fois supérieur à celui d'un véhicule à essence compara-

ble.

Dans le cadre du projet-pilote, les utilisateurs, de grandes organisations et des ministères comme Bell Canada, Hydro-Québec, les ministères fédéral et québécois des Transports et la ville de Montréal, ont pu bénéficier d'une subvention de 10 000 \$ par véhicule.

Pierre Sylvestre, d'Environnement Canada, a reconnu que beaucoup de gestionnaires de parcs de véhicules regimbaient lorsqu'ils voyaient le prix d'achat de ces véhicules. Il a toutefois indiqué que l'entreprise ou l'organisme pouvait aller piger dans le budget de publicité pour rentabiliser l'opération.

«Nous avons payé notre véhicule 40 000 \$, soit deux fois et demi le prix d'une Géo Métro conventionnelle, mais juste au niveau de retombées médiatiques, on parle de plusieurs centaines de milliers de dollars», a-t-il déclaré. ●

Les scientifiques se demandent pourquoi le sexe est si populaire

Associated Press

Sexe, sexe, sexe... Pourquoi cette activité est-elle donc si appréciée? La question hante les scientifiques depuis longtemps, et, apparemment, ce n'est pas demain la veille qu'ils auront trouvé la réponse.

D'un point de vue strictement biologique, le rapport sexuel n'est pas la meilleure façon de se reproduire, font valoir les chercheurs. Qu'on parle d'êtres humains, d'animaux ou de plantes. Pourquoi alors chercher à se reproduire de cette manière?

Il doit exister une bonne vingtaine de savantes théories sur le sujet, publiées par des chercheurs tentant de répondre à une question simple: pourquoi mâles et femelles cherchent-ils à s'accoupler?

«C'est certainement une des questions fondamentales de la biologie», ré-

sume William Rice, de l'Université de Californie, à Santa Barbara, qui rappelle qu'il existe dans la nature des milliers d'espèces asexuées. Par exemple, les spécimens de certaines espèces de lézards sont tous de sexe féminin. Elles se reproduisent toutes seules, en se clonant elles-mêmes.

Les scientifiques rappellent que sur le strict plan génétique, la reproduction assurée par l'accouplement d'un mâle et d'une femelle n'est pas la solution idéale pour assurer la survie et l'évolution des espèces.

Lors de la fécondation, il y a brassage de gènes, et ce ne seront pas toujours les meilleurs qui se transmettront à la génération suivante. Car il y a de bons gènes et de mauvais gènes, et il y a de mauvais mariages entre ceux du mâle et ceux de la femelle.

Il existe essentiellement deux théories pour expliquer en quoi le sexe présente un intérêt.

De deux choses, l'une: ou bien le sexe aide une espèce à se débarrasser des gènes mutants susceptibles de lui nuire, par sélection naturelle, ou bien il fait en sorte qu'une population donnée tire avantage des mutations qui lui sont bénéfiques, pour mieux s'adapter à son environnement. Dans les deux cas, on assiste à la bataille perpétuelle entre bons et mauvais gènes.

L'une des deux théories est probablement la bonne, même si certains croient que la vérité se situe dans une combinaison des deux.

La plupart des biologistes favorisent la théorie voulant que ce sont les bons gènes qui ont tendance à prendre le dessus et à s'imposer lors de la fécondation.

«Mon idée n'est pas encore faite. Il nous faudrait davantage de données sur le sujet pour me prononcer», soutient un généticien, Peter Keightley, de l'Université d'Édimbourg, en Écosse. ●

RENDEZ-VOUS

Pétanque Louiseville

■ Tournoi de pétanque au boudroir de Louiseville ce jeudi 14 février. Inscription de 18 h 45 à 19 h 30. Info: 228-9845 ou 228-3245.

Association des retraités du CHRTR

■ L'Association des retraités du CHRTR invite les membres à son dé-

jeuner mensuel thématique (Saint-Valentin), ce matin, à 9 h, au restaurant Le Madelon, boulevard Sainte-Madeleine, secteur Cap-de-la-Madeleine. Info: Alain Lacoursière, 375-02177.

Centre des aînés de Shawinigan

■ Le centre des aînés de Shawinigan invite les membres et non membres à un tournoi de pétanque, suivant les ré-

glements de la Fédération de pétanque, ce jeudi 14 février. Les inscriptions se feront entre 18 h et 19 h. Info: 539-30334.

Whist militaire

■ Whist militaire au profit des œuvres des Chevaliers de Colomb, 4e degré de Grand-Mère, ce vendredi 15 février, à 19 h 30, au 541, 5e Rue, à Grand-Mère. Info: 819-538-1861. ●

Récupération et traitement Ressourcerie des

Peinture
Solvant
Huile
Service de collecte de RDD

3 R

6⁹⁵\$ **3.78 litres**

Choix de plusieurs couleurs

1, boul. de la Gabelle, bureau 300
Saint-Étienne-des-Grès
Tél.: (819) 370-3637

BL L'ENTREPÔT DE L'HÔTELLERIE

BEAUDET, LAROCHE inc.

ACHAT - VENTE - ÉCHANGE

Équipement de restaurant
neuf et d'occasion
Pièces et service

Tél.: (819) 693-7156
Téléc.: (819) 693-9120

Roger Beaudet Sans frais: 1 866 693-7156 Laurent Laroche

**312, Père-Garnier, coin Royal
Trois-Rivières QC G9A 2N7**

AUJOURD'HUI

La Tuque -7/-7
Shawinigan -6/-6
Trois-Rivières

Montréal -1/-5
Victoriaville -4/-6
Drummondville -2/-5
Sherbrooke -2/-5

Météo Média

© Services Commerciaux MM 2002

DEMAIN

MAX: 1 MIN: -5 PREC. 60%

Samedi

MAX: 1 MIN: -11 PREC. 60%

Dimanche

MAX: -5 MIN: -11 PREC. 60%

Lundi

MAX: -5 MIN: -14 PREC. 60%

AU QUÉBEC					
Baie-Comeau	Nei	-11/-12	Rimouski	Nei	-7/-11
Barrage Gouin	Nei	-8/-16	Rivière-du-loup	Nei	-7/-10
Chibougamau	Nei	-8/-16	St Georges	Nei	-6/-8
Chicoutimi	Nei	-7/-8	St-Hubert	Nei	-1/-5
Gaspé	Var	-11/-12	St-Hyacinthe	Nei	-1/-5
Hull	Nei	0/6	St-Jean	Nei	-1/-5
Iles de la Mad.	Sol	-11/-12	St-Jérôme	Nei	-1/-6
Joliette	Nei	-2/-6	Sept-Iles	Var	-13/-15
La Grande	Var	-22/-29	Sorel	Nei	-6/-6
La Malbaie	Nei	-7/-8	Val d'Or	Nei	-1/-8
Maniwaki	Nei	-1/-6	Valleyfield	Nei	-1/-5
Québec	Nei	-6/-8	Victoriaville	Nei	-4/-6

AU CANADA		
Calgary	Sol	4/-1
Charlottetown	Sol	-10/-10
Edmonton	Sol	1/-1
Fredericton	Var	-6/-8
Halifax	Sol	-5/-7
Ottawa	Nei	0/-7
Québec	Nei	-6/-8
Régina	Var	-4/-12
Saint-Jean	Sol	-7/-10
Toronto	Var	2/-3
Victoria	Sol	7/1
Yellowknife	Nei	-11/-16

LES MARÉES			
La Pérée		Trois-Rivières	
Hre	Ht/m	Hre	Ht/m
8h10	0.8	N/D	
11h40	1.4		
19h40	0.8		
23h20	1.9		

ALMANACH		
Max	Normal	-5°
Min	Normal	-17°
Max	Record 1984	9°
Min	Record 1914	-32°

AU SOLEIL					
Acapulco	Sol	30/24	Martinique	Sol	29/23
Bermudes	Plu	19/14	Myrtle Beach	Sol	11/1
Barbades	Sol	29/24	Montego Bay	Sol	30/23
Cancun	Ave	31/19	Orlando	Nua	19/10
Fort Lauderdale	Plu	22/16	Puerto Plata	Sol	29/21
Freeport	Ave	26/19	Puerto Vallarta	Sol	31/18
Key West	Ora	22/18	Tampa	Nua	19/10
La Havane	Plu	26/18	West Palm B.	Plu	22/15

LE MONDE					
Amsterdam	Sol	4/2	Madrid	Sol	10/5
Athènes	Var	20/11	Mexico City	Sol	19/11
Bruxelles	Sol	3/3	Moscou	Plu	2/0
Buenos Aires	Nua	26/23	New York	Var	3/0
Hong Kong	Sol	23/19	Paris	Sol	5/3
Lisbonne	Nua	17/9	Rio	Var	34/23
Londres	Sol	8/5	Rome	Nua	15/6
Los Angeles	Sol	18/10	Tokyo	Sol	5/3

LA LUNE

20 fév 27 fév 06 mars 14 mars

LE SOLEIL

6h55 17h14

LE VENT

SO 15 km/h

FACTEUR VENT

-12

INDICE UV

0.7 (Bas)

Les gens d'ici

AVEC Ann Boisvert

Courriel: gensdici@lenouvelliste.qc.ca



IMAGE-MÉDIA MAURICIE: MARIE DUHAIME

LA FONDATION INVITE SES PARTENAIRES

La Fondation du CHRTR a amorcé une série de visites des nouveaux aménagements du pavillon Sainte-Marie avec ses principaux partenaires hier, dans le cadre d'un 5 h à 7 h. Les partenaires socio-économiques, ils étaient une bonne trentaine, ont été les premiers invités à parcourir les nouveaux corridors, les laboratoires tous neufs et les nouvelles chambres du pavillon en compagnie des principaux instigateurs du projet. Sur la photo, la directrice générale de la Fondation, madame DANIELLE SAINT-AMANT est entourée de son président, Me ALAIN TRUDEL et du directeur général du CHRTR monsieur JEAN BRAGAGNOLO.

La fête de l'amour

Il y a bien des façons de souligner la Saint-Valentin. À la base plein-air Ville-Joie, située dans le secteur Pointe-du-Lac, sur les rives du Saint-Laurent, on profite de cette journée spéciale pour demander à la population de manifester son attachement à la base dans sa mission d'aide aux jeunes et aux familles moins favorisées de la région. La directrice générale CLAIRE BHÉRER et toute son équipe se sont affairés ces derniers jours afin que tout soit prêt pour accueillir la centaine de convives qui ont déjà répondu à l'invitation. Quelques billets sont encore disponibles. Il est possible de contribuer à cette activité de financement en communiquant avec madame BHÉRER, au 377-3987.

Le CSDI, vous connaissez?

Le Centre de services en déficience intellectuelle de la Mauricie et du Centre-du-Québec a invité, pour une rare fois, les médias de la région à une conférence de presse lundi matin. L'objectif était d'annoncer la tenue du tournoi annuel de golf de la Fondation Le Parrainage. Il y a fort à parier toutefois, que des rencontres du genre vont se multiplier dans l'avenir. Et pour cause! Avec un conseiller en communications dans la boîte, avec DENIS FOUCAULT comme conseiller en communications il est certain que le CSDI va se faire connaître assez rapidement.

Ancien attaché de presse du ministre GUY JULIEN, DENIS FOUCAULT a choisi de relever le défi du CSDI il y a un an. Avec en main un plan et une politique de communications élaborés, de a à z, par MARIE-JOSÉE VINCENT, FOUCAULT sait très bien où il va et comment il y va. On devrait d'ailleurs sentir sa présence lors de la prochaine semaine nationale de la déficience intellectuelle, du 11 au 18 mars prochains. ●



UNE GRAND-MAMAN PAS MAL COOL!

Il y a de ces personnes que rien n'arrête! Et bien JEANNE GENEST, la maman du populaire PIERRE GENEST, un bénévole très impliqué dans sa communauté, est une de celles-là. À 88 ans, madame GENEST est devenue la toute première membre du nouveau «fan club» du pilote de stock car trifluvien MARIO GENEST. Bien entendu, le lien familial a joué en faveur du jeune pilote... Mais, il reste que cet engagement est tout à fait exceptionnel! Fondé au début du mois de février par l'équipe GENEST RACING TEAM, le «fan club» du pilote MARIO GENEST regroupe déjà plus d'une trentaine de membres. Après sa saison 2001, au terme de laquelle il a réussi quelques podiums, MARIO GENEST fonde de grands espoirs pour sa prochaine campagne sur le circuit de terre battue d'East Broughton. Sur la photo, GENEST est entouré de ses principaux associés, son père PIERRE GENEST que l'on reconnaît à gauche, ainsi que MICHEL LÉGARE et MARTIAL HALEY, les propriétaires du restaurant Express de Pointe-du-Lac.

POUR NOUS JOINDRE

Téléphone: 376.2501 • Télécopieur: 376.0946

3 SOUS-MARINS 12 po

pour seulement **14.99\$**

"Le" festin familial

SUBWAY

LIVRAISON: T-R • T-R-0 371-2741
CAP 373-4994 • SHAWINIGAN 536-5120
LA TUQUE 678-3636